DERNIÈRE ÉDITION –



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12043 — 4,80 F — DIMANCHE 16-LUNDI 17 OCTOBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

L'OUEST, L'EST ET LES EUROMISSILES

Les dernières grandes manœuvres

M. Mitterrand au cours de sa visite en Belgique, les pays de l'Est réunis à Sofia, ont réaffirmé leur position avec une égale détermination. Mais l'« habillage » se fait plus modéré.



Les grandes manœuvres qui commencent à la veille de l'installation des missiles américains en Europe de l'Ouest et des manifestations pacifistes en Allemagne fédérale exigent de la fermeté de la part des gouvernements occidentaux, mais aussi souplesse et doigté. On semble en être conscient à l'Ouest comme à l'Est.

Dans le premier camp, M. Mitterrand a en quelque sorte répété, au cours de son voyage en Belgique, l'exercice auquel il s'était livré devant le Bundestag de Bonn, en janvier dernier, mais en gommant certaines aspérités ou maladresses qui avaient pu lui être reprochées à l'époque. Ainsi, le président français a eu l'habileté de se présenter, plus nettement encore cette fois (voir page 3 l'article de Bernard Brigouleix), en « *adversaire* » des euromissiles. Stimulé par les critiques des socialistes belges, il a retourné leur argument en accusant d'« *ingérence* » dans les affaires des autres ceux qui « *disposent bien facilement du sort de l'arsenal nucléaire français* » en le mettant d'autorité sur la table des négociations.

Les critiques plus ou moins directes adressées aux deux grandes puissances – pour une fois confondues – visaient d'autre part à faire vibrer une corde qui devrait en bonne logique stimuler une partie au moins des pacifistes : celle du nationalisme européen, de la fierté des nations petites et moyennes qui refusent d'entrer dans les calculs des grands. Mais il est vrai que la peur nucléaire domine par trop la contestation pour que de tels arguments éveillent un grand écho dans l'immédiat.

M. Mitterrand est donc, tout comme ses interpellateurs, un partisan du gel des armements nucléaires et même de leur réduction, mais pas en ce moment « *arbitrairement choisi* » qui correspond à une situation de « *déséquilibre mortel* ». Un déséquilibre aggravé par le fait que « *le pacifisme est à l'Ouest et les missiles à l'Est* », comme le président français l'avait dit la veille, et qui doit être rectifié avant qu'une négociation puisse s'engager.

M. Mitterrand n'a pas redit à cette occasion que la France est prête à participer « le moment venu » à une telle négociation, mais il avait été très précis sur ce point dans son récent discours à l'ONU. Mme Thatcher a repris à son compte, devant le congrès conservateur de Blackpool vendredi, la principale condition avancée par la France et la Chine à leur participation : que les deux superpuissances réduisent « *radicalement* » leur arsenaux stratégiques, puisque ce sont ces mêmes arsenaux – non pas le SS-20 apparu plus tard, – qui ont incité les puissances moyennes à se doter d'*une force de dissuasion*.

Ces précisions ne sont pas superflues à un moment où divers gouvernements, pourtant imprégnés d'orthoxie atlantique, notamment celui de Bonn, souhaitent entendre de la France et de la Grande-Bretagne un clair engagement à participer au processus de négociation sur les armements, afin que ces alliés n'apparaissent pas trop aux yeux des contestataires comme les principaux obstacles sur la voie d'un accord à Genève.

MICHEL TATU.

(*Lire la suite page 3.*)

LA TENTATIVE DE PUTSCH AU NIGER

L'âme damnée du président Kountché

La tentative de coup d'État qui a avorté au début du mois n'était pas l'œuvre de Tripoli mais celle d'un curieux personnage dont on a très peu parlé jusqu'à présent, le « marabout » du président Kountché

De notre envoyée spéciale

Niamey. – « *Incident de parcours* », comme le dit le premier ministre, M. Oumarou Mamane, ou sérieux accroc à un régime dont la rigueur et la stabilité étaient hier encore vantées partout, la tentative de coup d'État qui a eu lieu dans la nuit du 5 au 6 octobre à Niamey n'a pas fini de livrer ses secrets. Malgré le silence des responsables officiels, qui s'abritent derrière l'enquête en cours, les informations qui filtrent dans la capitale nigérienne laissent à penser que cette tentative, dont le côté improvisé a surpris, avait des ramifications sans doute plus importantes qu'on ne veut bien le dire. L'arrestation pour complicité de deux membres du gouvernement, le ministre de l'éducation nationale et son secrétaire d'État, de plusieurs hauts fonctionnaires, d'officiers et de sous-officiers, montre en tout cas que le complot n'était pas circonscrit aux proches du président. La police aurait d'ailleurs découvert des listes de noms avec attribution de postes, ce qui explique sans doute l'ampleur des interpellations ou arrestations.

Une semaine après cette tentative, et alors que la situation est tout à fait calme à Niamey – les seules références aux événements sont les messages de soutien au chef de l'État que la radio, La voix du Sahel, diffuse inlassablement à l'ouverture de ses journaux, on peut néanmoins avancer quelques hypothèses : premièrement, et contrairement aux craintes des dirigeants, qu'inquiétait le désordre en Haute-Volta et qui y voyaient une possibilité de contagion attisée éventuellement par Tripoli, la tentative de coup d'État semble bien être une affaire purement interne. Deuxièmement, la personnalité de celui qui apparaît comme le principal instigateur, le lieutenant Amadou Oumarou dit « Bonkano », et les appuis dont il bénéficiait jettent une lumière troublante sur le régime et son chef. Troisièmement, sans que l'on puisse en tirer des conclusions hâtives, la plupart des personnalités arrêtées sont d'origine peule, comme le lieutenant Bonkano, qui a sans doute préféré rassembler autour de lui des gens de son ethnie, tous originaires de la rive droite du Niger.

Un homme tout puissant

Une chose est sûre en tout cas : la chute du lieutenant Bonkano, officiellement conseiller à la sécurité et en réalité homme lige du président, satisfait beaucoup de Nigériens.

Devin, sorcier, marabout, « *Raspoutine noir* », mauvais génie, aucun de ces qualificatifs ne rend sans doute complètement compte de la personnalité de cet homme que l'on s'étonne de trouver à côté de l'austère président Kountché. A peu près analphabète, mais très intelligent, le lieutenant Bonkano, simple planton au moment de sa première rencontre en 1969 avec le futur président Kountché, garde républicain en 1974, lors du coup d'Etat qui porte celui-ci au pouvoir, et auquel il aurait été mêlé, était devenu depuis lors un homme tout-puissant et extrêmement riche. Son influence sur le président allait grandissant et, depuis trois ou quatre ans, rien ne se faisait plus (nominations, mises à l'écart, remaniements) sans son aval. La raison de cette emprise demeure pour une part largement irrationnelle. Très tolérant, l'islam nigérien pratiqué par la quasi-totalité des six millions d'habitants du pays fait en effet bon ménage avec des reliquats d'animisme, pour ne pas dire de sorcellerie. Le lieutenant Bonkano, qui était vêtu le plus souvent en grand boubou blanc, la tête enveloppée d'un turban immaculé, un chapelet à la main, le Coran sous le bras, était « *le marabout du président* ». Ne dit-on pas qu'il lui aurait prédit son accession à la magistrature suprême ?

En tout cas les nombreuses mosquées que le lieutenant Bonkano avait fait construire à Niamey et dans lesquelles il organisait, le vendredi, de grandes fêtes religieuses auxquelles les dignitaires du régime se devaient d'assister témoignent, outre de son mysticisme, de sa richesse. La dernière en date de ces mosquées, bâtie sur la rive droite du Niger à une vingtaine de kilomètres de la capitale, dans un endroit pratiquement désert, avait été inaugurée à grands frais il y quelques mois en présence du président Kountché.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(*Lire la suite page 4*)

M. JEAN-CLAUDE GAUDIN

invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* »

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* », dimanche 16 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député des Bouches-du-Rhône, qui a mené la campagne municipale à Marseille contre M. Gaston Defferre, maire P.S. de la ville, répondra aux questions d'André Passeron et de Christine Fauvet-Mycia, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Gilles Leclerc, de R.T.L., le débat étant dirigé par Elie Vannier.

LA HAUSSE DES PRIX EN SEPTEMBRE

Un mauvais indice

La hausse des prix de détail en septembre a été comprise entre 0,7 et 0,8, selon les premiers calculs de l'INSEE. Cette augmentation plus forte qu'il n'était prévu porte à 7,5 % ou 7,6 % la hausse des prix depuis le début de l'année, c'est-à-dire en neuf mois. Quoique aucune information n'ait encore été fournie sur les raisons de ce mauvais indice, il est certain que les prix alimentaires en sont en grande partie la cause. Mais il semble que les prix des services aient également assez fortement augmenté en septembre.

Ces résultats sont d'autant plus inquiétants qu'ils se produisent alors que la plupart des prix industriels et des services sont sévèrement réglementés. Il est certain que si les chefs d'entreprises pouvaient fixer librement leurs prix, l'indice de l'INSEE augmenterait pendant plusieurs mois plus rapidement qu'il ne le fait. L'actuelle réglementation des prix est en effet – malgré la dépression de l'activité – extrêmement gênante pour certains secteurs industriels. De nombreuses entreprises dont les prix dépendent beaucoup du dollar et des matières premières importées connaissent ainsi des difficultés. On peut donc dire qu'il existe actuellement une « réserve » de hausse.

Cette sous-estimation du rythme réel de l'inflation, le mauvais résultat de septembre, n'ont pas empêché le ministre de l'économie et des finances de commenter favorablement le résultat provisoire du mois dernier. Celui-ci, selon le communiqué officiel, « *confirme la poursuite de la décélération des prix* ».

« *La réduction du rythme de fond de l'évaluation des prix sera, dans les prochains mois, fortement accentuée par les mesures prises par le gouvernement dans les quelques secteurs de prestation de services pour lesquels les prix avaient évolué trop rapidement, et par la sensible réduction des tensions qui a pu être obtenue sur la grande majorité des produits alimentaires frais. En outre, aucune hausse importante n'est plus programmée dans les services ou l'industrie, sur le dernier trimestre, dans le cadre des accords de régulation de prix.* »

La tentation du blocage des prix

Malgré cet optimisme de commande, il se confirme que l'objectif révisé (1) il y a quelques semaines d'une hausse des prix de détail de 8,4 % en 1983 sera assez largement dépassé. En fait, la barre des 9 % risque d'être franchie, ce qui compliquerait considérablement les négociations salariales que le gouvernement doit avoir au début de l'année prochaine avec la fonction publique.

A l'évidence, les pouvoirs publics auront quelques difficultés à rendre crédible leur objectif d'une hausse des prix de 5 % entre janvier et décembre 1984. Cela rendra problématique l'acceptation du fort ralentissement des traitements et salaires dans le secteur public et dans le privé (2) prévu par le gouvernement. La tentation va donc être grande au sein du parti socialiste d'avoir à nouveau recours à un blocage général des prix, solution qu'écarte – et avec raison – le gouvernement.

AL. V.

(1) L'objectif initial fixé par MM. Mauroy et Delors était une hausse de 8 % entre le début et la fin de l'année 1983.

(2) Le salaire moyen par tête (qui tient compte de la durée du travail) devrait progresser de 4,9 % en 1984 (décembre 1984 comparé à décembre 1983) selon les prévisions officielles.

AU JOUR LE JOUR

Sécurité

A Paris, un policier tue deux innocents : il est acquitté. A Nantes, un policier est tué : son meurtrier est condamné à vingt ans de réclusion. Les jurés se sont prononcés en leur âme et conscience. Ils ont voté, quelques jours avant les autres Français, pour la défense de la sécurité sociale.

THOMAS FERENCZI.



RENDEZ-VOUS

16 octobre. Cinquième anniversaire de l'élection de Jean-Paul II.

Albanie : soixante-quinzième anniversaire du président Enver Hodja.

17 octobre. *Kinshasa* : symposium sur les idéologies africaines.

Visite en France de M. Samora Machel, président du Mozambique.

Visite à Bonn de M. Jacques Chirac.

18 octobre. *Strasbourg* : conférence des pouvoirs locaux européens.

Genève : réunion soviéto-américaine sur les forces nucléaires intermédiaires.

19 octobre. *Pékin* : reprise des négociations sur l'avenir de Hongkong avec la Grande-Bretagne.

Egypte : visite du président roumain, M. Ceausescu.

20 octobre. *Liban* : réunion du « congrès de réconciliation nationale ».

Angola : visite de M. Georges Marchais.

Grande-Bretagne : visite de M. Mitterrand et sommet franco-britannique.

21 octobre : *Bonn* : les militants du mouvement pour la paix font le « siège » du ministère de la Défense.

22 octobre. Manifestations pacifistes à Paris, Stuttgart, Hambourg, Montréal et Kiev.

IL Y A TRENTE ANS

Le vrai départ de la course à la bombe...

La semaine qui s'ouvre va être le temps fort de la campagne pacifiste en Europe — surtout en Allemagne, — et l'on y dénoncera avec passion la course aux armements nucléaires. Sans toujours savoir qu'elle a parfois été plus acharnée et plus périlleuse qu'aujourd'hui.

1953, ce n'est pas seulement, en U.R.S.S., l'année de la mort de Staline et de la chute de Beria, la fin de la guerre de Corée et les premières promesses de Malenkov au consommateur soviétique. C'est aussi l'explosion de la première bombe russe à hydrogène : une arme que les Etats-Unis avaient expérimentée un an plus tôt seulement à Eniwetok, dans le Pacifique, et qui s'annonçait alors comme mille fois plus destructrice que la bombe A, ou atomique tout court, qui avait détruit Hiroshima puis Nagasaki en 1945. Désormais, la course aux armements nucléaires va prendre son vrai départ.

Aujourd'hui encore, nous savons très peu de chose sur ce que fut ce premier essai de la bombe H soviétique, que Malenkov annonça au public le 8 août 1953. André Sakharov, l'académicien soviétique aujourd'hui dissident, y fut étroitement mêlé, puisqu'il passe pour le « père » de cette bombe. Le peu qu'il nous en dit, dans un récent article publié à l'Ouest (1), est que l'expérience eut lieu sur le site de Kara-Aoul, dans le Kazakhstan, qu'elle entraîna l'évacuation de dizaines de milliers de personnes qui ne purent regagner la région qu'au printemps suivant.

Mille bombes américaines

Nous ne saurons pas avant longtemps le rôle qu'a pu jouer dans cette percée technologique de Moscou l'espionnage à l'Ouest, éventuellement le « réseau » des époux Rosenberg, qui venaient d'être exécutés en juin. Toujours est-il que l'émotion fut grande en Amérique : le retard soviétique, qui avait été de quatre années pour la bombe A (Moscou n'avait expérimenté cette arme qu'en août 1949), n'était plus maintenant que d'un an. Le « monopole » des Etats-Unis était en principe terminé. En principe seulement, car la supériorité américaine allait rester écrasante pendant encore une bonne quinzaine d'années.

Il est vrai que les chiffres atteints par l'arsenal américain pendant cette période de « monopole absolu » nous paraissent aujourd'hui dérisoires. En 1945, *Washington ne disposait que de* deux « bombes » en tout et pour tout, celles qui mirent fin à la guerre contre le Japon. On n'allait pas s'arrêter en si bon chemin, mais la mise en place de l'énorme infrastructure industrielle nécessaire, la recherche de la matière fissile, posaient d'énormes problèmes.

Deux ans après Hiroshima, en juillet 1947, le « stock » américain n'était encore que de 13 bombes A ; en 1948, au moment du blocus de Berlin, il était de 50, embarquées à bord d'une *trentaine de bombardiers B 29* : on passe ensuite à 290 armes (mais déjà à 520 bombardiers) au milieu de 1950, au moment où éclate la guerre de Corée, à 400 en 1951 ; enfin, à 1.000 en 1953, au début de la présidence d'Eisenhower. Ne nous étonnons pas que cette période soit celle où le budget des armements stratégiques américains a battu des records qu'on n'a pas surpassés jusqu'à aujourd'hui : en 1952, ces armes absorbent, en monnaie constante, quatre fois plus de dollars que dans l'actuel budget du président Reagan.

L'U.R.S.S. post-stalinienne se lance, elle aussi, dans cette grande course des années 50, mais avec des résultats moins spectaculaires. Selon des chiffres, évidemment invérifiables, publiés par l'Institut suédois de recherches sur la paix, Moscou n'aurait disposé que de 6 bombes A en 1952, sept ans après Hiroshima et trois ans après sa première expérience nucléaire. Ce stock serait passé à 340 armes en 1955 et à plus de 2200 en 1960. Mais les États-Unis, *qui ont franchi* dès 1955 le cap des 2000, en sont déjà, à la fin de la décennie, à un total de quelque 20000 bombes et ogives, dont 6000 à 7000 pour le seul arsenal stratégique (intercontinental). 1960, l'année du dérisoire *missile gap* (le retard que la C.I.A. a cru déceler sur l'U.R.S.S. en matière de fusées), est en fait l'année de deux autres records : celui du mégatonnage ou de la puissance destructrice totale de l'arsenal américain (75 % plus élevé qu'aujourd'hui), celui aussi du plus grand écart entre le nombre des vecteurs dont Washington dispose pour frapper l'U.R.S.S. et celui de Moscou : avec 1785 *contre* 180, la *supériorité* américaine est de 1 à 10; elle ne sera jamais retrouvée.



Dessin de ROUIL

On sait que Washington ne fera pratiquement rien de son monopole nucléaire. Malgré les tentations qu'aura MacArthur d'employer l'arme en Corée, le monopole n'empêchera ni le retour au *statu quo* dans cette guerre, ni la satellisation de l'Europe de l'Est, ni la communisation de la Chine, ni, *a fortiori*, la défaite française en Indochine. Mais ces barrières politiques n'empêchent pas les militaires de dresser des «*plans*» *qui, trente ans après*, font froid dans le dos.

Une guerre de deux ans

En fait, les doctrines d'emploi de l'arme nucléaire par les militaires américains, les seuls dont les intentions sont à peu près connues (celles des Soviétiques restant enveloppées de mystère), vont varier considérablement en fonction de «l'air du temps». Au tout début de l'ère atomique, on a encore du mal à se détacher de l'expérience toute fraîche des vagues de bombardement lancées sur l'Allemagne au cours d'une guerre longue et acharnée : la nouvelle arme est considérée plutôt comme un complément permettant de varier et d'«enrichir» l'héritage. Le plan « Charioteer », adopté en décembre 1947 par les chefs d'état-major américains, prévoit par exemple de lancer 133 bombes A sur 70 villes soviétiques (dont 8 sur Moscou et 7 sur Léningrad) pendant trente jours; après quoi suivrait une «campagne» de bombardements menée à l'aide de 200 autres bombes atomiques, mais aussi de 250000 tonnes d'explosif classique, le tout s'étalant sur une *période de deux ans* (2) !

Un second plan, dit « Trojan », adopté en mai 1949, raccourcit un *peu le cauchemar en prévoyant* deux phases plus brèves d'attaques, l'une de deux semaines *contre 30 villes soviétiques*, la seconde contre 40 autres villes pendant quinze jours. On s'est alors mieux fait au caractère fondamentalement nouveau de l'arme atomique, et c'est pourquoi l'on cherche, expliquent diaboliquement les auteurs, à *«exploiter au mieux les effets de surprise et de choc, à provoquer la dissémination de rumeurs désastreuses, à compliquer et à retarder le processus de convalescence »*.

Mais cette évolution vers une guerre courte et « *nouvelle* » sera renversée. Alors que dans les années 50 et dans le cadre des « *représailles massives* » annoncées par le secrétaire d'Etat John Foster Dulles, le Pentagone envisage, un peu comme les militaires français *aujourd'hui*, de *tirer en une* seule salve toutes les armes dont il dispose (« *Le Strategic Air Command n'a pas de réserves* », dira son chef, le général Le May, en 1956), McNamara introduit un premier raffinement dans les années 60 avec sa distinction entre première et seconde frappe. En substance, le scénario comporte une première frappe soviétique, une réponse américaine sur les objectifs militaires de l'ennemi, après quoi s'ouvre une « *pause de négociation* » *(sic)* sur laquelle pèse la menace d'une « *vraie seconde frappe* » des Etats-Unis contre les villes soviétiques. La guerre s'allonge à nouveau, d'une semaine avec McNamara, jusqu'à cent soixante-quinze jours dans les années 70 avec son successeur Schlesinger, l'homme des actions « *anti-forces* », pour retomber à soixante jours avec les tenants de la « *guerre prolongée* » *(protracted)* d'aujourd'hui...

Raffinements dans l'horreur

Sur quoi tirer ? Etroitement liée à la question du caractère et *de la durée d'une éventuelle* guerre nucléaire, le problème du ciblage ou du plan de tir *(targeting)* donne lieu à d'autres subtiles variations dans l'horreur. Au début, nous l'avons vu, il ne s'agit que des villes soviétiques. Mais, soit qu'il faille faire droit aux préoccupations « *humanitaires* » des dirigeants politiques, qui ne veulent pas viser les populations « *en tant que telles* » (la doctrine américaine y renoncera officiellement *en 1973)*, soit que l'on doive trouver un emploi aux milliers d'ogives fabriquées par les usines de défense, il faut bien raffiner.

Le problème se complique du fait que les cibles « *démographiques* » se confondent bien souvent avec les objectifs militaires, politiques ou économiques, à quoi s'ajoute la terrible imprécision des premiers missiles balistiques. Comme l'écrit Albert Wohlstetter, grand théoricien de la dissuasion à l'époque et inventeur des silos à missiles : « *Séparer les cibles n'a jamais été aussi difficile que vers le milieu des années 50, car nos bombes étaient alors les plus destructrices (dix fois plus de puissance explosive qu'aujourd'hui en moyenne) et les précisions attendues étaient les pires* » (3). L'erreur probable, bien plus grande que pour les avions, était de 3 à 8 kilomètres...

Qu'à cela ne tienne, on va chercher fébrilement toutes les « *concentrations économiques* » possibles à l'écart des villes, les noeuds de communication, postes de commandement et objectifs militaires situés de préférence en plein désert... Les satellites d'observation, mais aussi les économistes sont appelés à la rescousse, notamment par la *Rand Corporation* (qui fournira notamment quelques informations à la demande des Français pour le premier « *targeting* » de la force de frappe).

Cela est d'autant plus nécessaire que les doctrines changent dans ce domaine aussi. Dans les années 60 par exemple, le but est d'empêcher la « *reconstruction économique* » de l'ennemi : on ira jusqu'à s'intéresser aux usines d'engrais... Plus tard et jusqu'à nos jours, l'accent est mis sur les objectifs militaires, avec *parfois* des raffinements politiques particuliers. Ainsi les Soviétiques reprocheront violemment à Zbignew Brzezinski, le conseiller du président Carter, d'avoir préconisé un « ciblage » tout spécial des forces russes à la frontière chinoise, afin de jouer sur la vulnérabilité de Moscou face au grand rival communiste de l'Est ; ou encore d'avoir voulu épargner les populations non russes de l'empire *soviétique*, afin d'encourager les « *insurrections régionales* »..

La « Nomenklatura » dans le collimateur

On ne sait si ces subtilités font encore partie du plan de tir, mais c'est un fait que certains ménagements passés ne sont *plus* de saison. Ainsi, alors que McNamara souhaitait épargner les centres soviétiques de commandement politique afin de pouvoir laisser subsister des « *espaces de négociation* » au cœur même de la guerre (c'est pourquoi il séparait Moscou des autres cibles), aujourd'hui la « *Nomenklatura* » semble être très clairement visée : le Pentagone a quasiment répertorié les 110 000 personnes qui la composent — dont 63 000 au niveau régional, — tout comme les abris qu'elle s'est construits. On *s'est avisé, en effet*, comme le note encore Wohlstetter, que le Kremlin pourrait tenir davantage à conserver les cadres du système que sa population... Et le bruit court que cet « *objectif* » intéresse également les petites forces de frappe, notamment la britannique...

Aujourd'hui, en tout cas, le plan de tir du Pentagone incorporé dans le « *plan unique intégré d'opérations* », le fameux SIOP (4), est un véritable monstre. Son point de départ est l'« *inventaire des renseignements sur les cibles* » *(Target Data Inventory)* qui, héritier de la fameuse « *encyclopédie du bombardement aérien* » utilisée pendant la dernière guerre, ne dénombre pas moins de 500 000 cibles « *possibles* » : à croire que tous les bureaux de postes soviétiques y figurent... ».

Sur ce nombre, le SIOP retient 40 000 objectifs « *dignes d'intérêt* », classés en quatre catégories : 2 000 relèvent du potentiel nucléaire soviétique, 20 000 sont d'autres objectifs militaires, 3 000 concernent « *le commandement et l'appareil de direction* », enfin 15 000 ont des objectifs industriels ou économiques au sens large. Naturellement, *tout* cela est encore trop pour les 10 000 charges que compte « seulement » l'arsenal stratégique américain. Mais l'« *art* » du stratège actuel consiste à combiner et à varier ces divers objectifs de manière à mettre le plus grand nombre possible d'« options » à la disposition du président pour le cas où.

Tout cela ne change rien au fait qu'aujourd'hui comme hier il suffirait de 300 à 400 bombes d'une mégatonne pour, ainsi que l'exposait McNamara en 1965, « *détruire entre un quart et un tiers de la population de l'U.R.S.S. et les deux tiers de son industrie* ». Et la plupart des objectifs « *dignes d'intérêt* » dans quelque catégorie que ce soit du SIOP ont toutes chances de se trouver dans l'une quelconque des 886 villes de plus de 25 000 habitants dénombrées chez l'« *ennemi* ». Tout le reste, soit des milliers d'ogives et de bombes, est relativement superflu. Mais il est vrai que les militaires sont toujours portés à exagérer le nombre des cibles tout comme à surestimer celui des menaces. Les Soviétiques n'ont-ils pas fait de même, en ce qui concerne l'Europe, avec leurs SS-20 ?

MICHEL TATU.

(1) *Foreign Affairs*, été 1983.

(2) La description de ces plans, ainsi que plusieurs chiffres cités ici ont été empruntés à une étude du chercheur australien Desmond Ball, *Targeting for Strategic Deterrence*, publiée par l'Institut international pour les études stratégiques de Londres, dans *Adelphi Papers*, n° 185, 1983.

(3) *Commentary*, juin 1983.

(4) *Single Integrated Operational Plan.*

BIBLIOGRAPHIE

Berlin, complexe et déroutant

Pierre Landy, récemment disparu (*le Monde* du 19 août), était de ces diplomates qui, tout en savourant le charme discret des ambassades, parcourent les continents les yeux ouverts, curieux de tout et de tous. Si sa carrière l'a mené à deux reprises aux Etats-Unis — d'où il part pour rejoindre en 1942 les Forces navales combattantes, puis le commissariat des affaires étrangères à Alger, — elle s'est déroulée essentiellement en Extrême-Orient et en Allemagne.

Après la Chine et l'Inde, où il sera notre dernier représentant dans les Comptoirs français, avant la Corée du Sud, où comme ambassadeur il contribuera au développement des relations économiques entre Paris et Séoul, Pierre Landy a fait un long séjour au Japon, auquel il a consacré *plusieurs ouvrages, notamment la Musique du Japon, la Vie japonaise* et surtout un gros guide Nagel, précis, complet, sensible.

Ce sont les mêmes qualités que l'on retrouve dans *Berlin et son statut*, donné par Pierre Landy, peu avant sa mort, à la collection « Que sais-je ? » De 1975 à 1980, ce germaniste de formation fut, en effet, le numéro un de la diplomatie française à Berlin, en qualité de ministre délégué auprès du gouverneur militaire, une fonction insolite dans le cadre d'un statut très singulier, celui de l'ancienne capitale de l'empire allemand découpée en quatre par la victoire alliée, puis en deux par la guerre froide.

Rouages complexes dont la description est accompagnée d'une abondante documentation (cartes, chronologies, statistiques) et du récit des tensions — le blocus, le pont aérien, la révolte ouvrière, le mur, — puis des négociations qui ont peu à peu conduit à une sorte de normalisation. « *Reflet de la division de l'Allemagne autant que pion de l'hypothétique jeu de la réunification* », Berlin, qui n'est plus aujourd'hui sous les feux de l'actualité, demeure un test et un enjeu de première importance pour les relations Est-Ouest.

Mais le ministre délégué n'est pas resté confiné dans ses bureaux de l'immense quartier Napoléon, où sont regroupés les nombreux militaires et fonctionnaires en poste à Berlin (au total dix mille personnes, avec les familles) ; il a su, en flânant à travers l'ancienne métropole — « *deux villes, et une ville pourtant* », — rassembler informations et jugements sur les activités culturelles, très intenses à l'Est comme à l'Ouest ; sur le caractère des Berlinois, qui « *déroute en général les Allemands de l'intérieur* » ; sur la physionomie et l'architecture de la cité, reconstruite de part et d'autre « *de manière très civique, comme si Berlin devait un jour recouvrer son unité* »...

B. L.

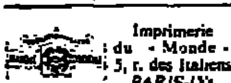
★ *Berlin et son statut*, de Pierre Landy. PUF, 20 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

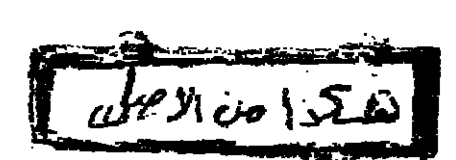
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

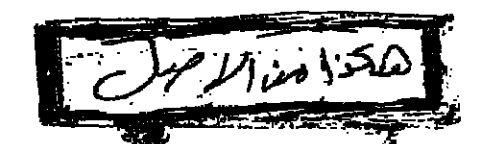
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.





Etranger

BULLETIN

Trouble chez les conservateurs britanniques

L'ovation prolongée qui a accueilli le discours de Mme Thatcher, vendredi 14 octobre, le dernier jour du congrès de Blackpool, n'aura pas suffi à dissiper le trouble qui a saisi les conservateurs britanniques. Toutes les conditions étaient pourtant réunies pour que cette réunion de famille soit un triomphe : c'était le centième congrès du parti tory, le cinquante-huitième anniversaire du premier ministre et, surtout, le premier rassemblement conservateur depuis le raz de marée électoral du mois de juin dernier.

Si la fête a été gâchée, la faute n'en revient que partiellement à M. Parkinson. Sans doute les frasques extra-conjugales du super-ministre du commerce et de l'industrie, organisateur de la victoire et, de surcroît, protégé de Mme Thatcher, ont-elles jeté une ombre sur un parti qui se veut un parangon de vertu. Mais ce banal adultère n'aurait pas eu de conséquences politiques sans les maladresses du chef du gouvernement. Par loyauté pour un homme qui l'avait soutenue sans défaillance pendant la crise des Malouines, Mme Thatcher a d'abord refusé sa démission, avant d'être contrainte de l'accepter huit jours plus tard, sous la pression des événements. Elle a ainsi donné des arguments à ceux des conservateurs qui critiquent un style de direction à la fois autocratique et brouillon.

Ce faux-pas a accru l'impression de flottement que donne le gouvernement de Londres depuis le mois de juin. Loin de profiter d'une majorité écrasante à la Chambre des communes pour mettre en œuvre son programme économique, Mme Thatcher paraissait croire à son propre mythe et semblait se reposer sur ses lauriers. Son discours de Blackpool ne convaincra pas les sceptiques. Elle s'en est tenue à des généralités sur la nécessité de la rigueur et sur sa volonté de réduire la pression fiscale. Mais elle s'est bien gardée d'indiquer la nature et l'ampleur des « choix difficiles » indispensables à la réalisation de cet objectif longtemps promis, jamais atteint. C'est là que le bât blesse. Depuis quarante ans, les gouvernements conservateurs ont participé, au même titre que les gouvernements travaillistes, à la construction de l'Etat-providence dont les Britanniques étaient si fiers. Mme Thatcher s'est aperçue qu'on pouvait en dénoncer les excès mais qu'il était beaucoup plus difficile d'en ébranler les bases. Même ses collaborateurs réputés les plus « monératistes » se montrent réservés quand les coupes budgétaires touchent les forces vives de leur propre ministère.

La timide reprise économique qui se manifeste en Grande-Bretagne n'est pas suffisante pour éviter au premier ministre le choix entre le sacrifice de ses principes et le risque de l'impopularité. La tâche est d'autant plus délicate que les oppositions, après le choc de la défaite, se sont ressaisies. Les conservateurs doivent désormais compter avec deux jeunes leaders, M. David Owen chez les sociaux-démocrates, et M. Neil Kinnock chez les travaillistes, bien décidés à ne pas tolérer une décennie de « thatchérisme ». Dans ces conditions, le congrès paradoxal de Blackpool pourrait être un avertissement salutaire pour Mme Thatcher. **(Lire page 7 Un « scandale » très conservateur.)**

LA FIN DU VOYAGE DE M. MITTERRAND EN BELGIQUE

Le président de la République a reçu à Liège un accueil exceptionnellement chaleureux

Le président de la République a regagné Paris vendredi 14 octobre en fin d'après-midi au terme d'un voyage officiel de trois jours en Belgique. La visite à Liège a été pour M. Mitterrand l'occasion de mesurer l'attachement de la Wallonie à la France et à la francophonie.

De notre envoyé spécial

Liège. – Même en terre wallonne, au milieu d'une liesse populaire et francophile d'une incomparable chaleur, c'est à la controverse sur les euromissiles que M. Mitterrand aura consacré, vendredi 14 octobre, la partie la plus commentée de son discours à l'hôtel de ville de Liège. Il y avait été incité par les réactions suscitées dans la gauche belge par ses prises de position de la veille et de l'avant-veille sur le déséquilibre des armements entre l'Est et l'Ouest de l'Europe.

Plusieurs petits groupes de jeunes manifestants lançaient des tracts sur le passage du cortège et scandaient des slogans où la protestation était d'ailleurs tempérée par la révérence due à une vedette du socialisme, voire par une familiarité dont l'épouse du président de la République était la principale destinataire : *« Danièle, raisonne-le ! »* Cette recommandation n'aura eu d'autre effet, que d'inciter le chef de l'Etat à une nouvelle mise au point sur le thème précisément de la *« raison »* contre les *« passions aveugles »* qui font que *« la position de la France est parfois mal comprise »*.

S'il y a moyen qu'aucun euromissile ne soit installé sur le sol du Vieux Continent, a souligné M. Mitterrand, *« alors je signe des deux mains »*. Mais *« les euromissiles sont des forces nucléaires intermédiaires qui ne traversent pas l'Atlantique et sont donc destinés seulement à l'Europe. Pour l'instant, on nous demande de ne pas en installer d'autres, mais n'y en aurait-il pas déjà un peu trop ? (...) La France appartient au monde qui refuse les euromissiles, mais elle n'entend pas geler en un moment arbitrairement choisi, et alors que l'équilibre par le bas ne serait pas atteint, une situation qui créerait au contraire pour longtemps un déséquilibre mortel. » « Quelle que soit la décision prise par d'autres*, a conclu le président de la République, *je m'en tiendrai à celle que j'ai prise moi-même au nom de la France. »*

M. Mitterrand n'a pas été moins net lors de sa conférence de presse tenue à l'aéroport de Liège, avant de regagner Paris : *« Il n'y a pas dans ce que j'ai dit le moindre mot qui puisse être interprété comme un conseil donné à nos amis belges, une intervention dans leurs propres affaires. Mais tout le monde semble disposé bien facilement du sort de l'armement nucléaire français. Dès lors que les deux grandes puissances n'ont pas mis le leur sur la table des négociations, pourquoi y mettrions-nous le nôtre ? (...) La position de la France est prise, elle ne sera pas changée. Et j'observe que ceux qui nous accusent d'ingérence n'hésitent pas à s'ingérer eux-mêmes dans les affaires françaises au sujet de notre armement. Il y a une tentation qui pousse certains à faire pression sur la France pour se débarrasser de l'affaire de Genève. Mais la France n'a pas à faire don de sa sécurité à deux grands pays qui n'ont pas fait grand-chose pour l'assurer eux-mêmes. »*

Le chef de l'Etat a indiqué que le moment lui paraissait venu où, devant la montée des tensions, il lui faudrait *« expliquer aux Français la politique extérieure et les choix de défense qui ont été faits »*.

Cette intervention devrait avoir lieu d'ici deux mois.

Des précisions sur les dossiers bilatéraux

A propos de la centrale nucléaire de Chooz – contre la construction de laquelle ont également protesté de jeunes manifestants à Liège, – M. Martens a indiqué que son gouvernement y attachait beaucoup d'importance, et confirmé qu'il serait statué sur cette question avant la fin de l'année. Le secrétaire d'État français à l'énergie, M. Auroux, a assuré son collègue belge que Paris souhaitait vivement que le projet soit mené à son terme.

Quant au T.G.V. Paris-Bruxelles-Cologne, les autorités belges doivent faire un premier point des études préliminaires au printemps 1984. Les édiles liégeois, dont la ville devrait normalement être desservie, aimeraient être associés à cette réflexion sur une opération dont le président de la République a souligné à quel point elle était de nature à *« maintenir l'avance technologique des Européens »* et à resserrer les liens qui existent entre eux.

Les deux ministres de l'intérieur sont convenus, de leur côté, de renforcer la coopération entre les polices belge et française pour lutter contre l'immigration clandestine. Leurs deux collègues de la justice ont décidé d'améliorer les procédures d'extradition, la législation sur les entreprises en difficulté et sur le droit de suite par-delà la frontière dans les cas de flagrant délit.

Les entretiens entre MM. Cheysson et Tindemans ont permis de dégager une position à peu près commune sur les sujets qui seront traités par le conseil européen.

Pas d'encouragement au séparatisme

Restait, pour cette ultime étape de Liège, la question-piège des rapports entre Paris et les francophones de Belgique. Très chaleureusement accueilli par la « cité ardente », M. Mitterrand s'est bien gardé de souffler sur les braises d'un séparatisme qui ne craint pas d'afficher ce que l'on appelle ici son « rattachisme ». Une partie de la foule massée entre le Musée de la vie wallonne et l'hôtel de ville scandait inlassablement sur le parcours du cortège officiel : *« Wallonie française »*. Les drapeaux bleu, blanc, rouge étaient aussi nombreux que les oriflammes frappés du coq, symbole de la région, et beaucoup plus visibles en tout cas que les drapeaux belges. La francophilie de la population est, à l'évidence, ancienne et profonde.

M. Mitterrand n'a pas ménagé, à grand renfort de références historiques et littéraires, les déclarations d'affection à cette ville qui aime éperdument, inconditionnellement, la France. Il a insisté en particulier sur l'importance que revêt à ses yeux la francophonie à propos de laquelle, a-t-il ajouté, *« nous allons faire prochainement des propositions dont j'espère qu'elles seront bien reçues »*. Mais il avait aussi souligné précédemment le prix que la France attache à l'unité de la Belgique. On n'était pas à Montréal en 1967. Ces manifestants qui espéraient un *« Vive la Wallonie libre »*, qui distribuaient des autocollants montrant l'Hexagone enrichi d'une excroissance belge et brandissaient des drapeaux tricolores d'un côté, rouge et or de l'autre, n'ont pas réussi à créer cette émotion qui aurait soudain fait jaillir, contre tous les usages dimplomatiques, les paroles espérées du président français. M. Mitterrand, il est vrai, l'avait bien dit à propos des euromissiles : *« Non la passion, mais la raison »*.

BERNARD BRIGOULEIX.

R.F.A.

Les pacifistes organisent le blocus symbolique de deux bases militaires américaines

Tandis que deux mille manifestants pour la paix poursuivaient, vendredi 14 octobre, le blocus de la base de Bremerhaven pour la deuxième journée consécutive, une action analogue a débuté devant l'entrée de la base de Ramstein (Palatinat), où se trouve le quartier général des forces aériennes américaines en Europe. La police avait cependant pris les devants à Ramstein en encerclant la base dans la matinée dans un rayon de 1 kilomètre avec du grillage barbelé et les barricades. Les manifestants, assez peu nombreux vendredi, se sont repliés sur la base proche de Miesau qui passe pour le plus important dépôt d'armes atomiques d'Europe.

A Bremerhaven, principal point d'arrivée de l'approvisionnement militaire destiné aux deux cent cinquante mille soldats américains stationnés en République fédérale, et où, selon les pacifistes, doivent être stationnés des Pershing-II, la journée de jeudi avait eu lieu dans un calme relatif. A plusieurs reprises la police a transporté des manifestants, qui ne lui opposaient qu'une résistance passive, à l'écart des voies d'accès au terrain militaire, puis elle a fait usage de canons à eau pour disperser les rassemblements qui se reformaient. Deux cent cinquante manifestants ont été interpellés. Vendredi, les manifestants ont accepté de lever leur blocus pendant une heure afin de laisser passer un convoi de camions militaires.

Les organisateurs attendaient ce samedi pour l'un et l'autre blocus l'arrivée de nouveaux sympathisants. Il semble toutefois que ce type d'action – qui soit reste symbolique, soit, si le blocus est effectif, dégénérera en affrontements avec les forces de l'ordre, ce que les organisateurs voudraient éviter – n'attire pas de participations très nombreuses. D'autres types de manifestations sont prévus pour les huit prochains jours dans l'ensemble de la R.F.A., le temps fort devant être, le samedi 22 octobre, quatre grands rassemblements à Bonn, à Hambourg, à Berlin-Ouest (où les manifestants prévoient de bloquer une caserne américaine) et dans le Sud, où ils ont l'intention de former une chaîne humaine sur les 100 kilomètres séparant Stuttgart de Neu-Ulm. – *(A.F.P., Reuter.)*

AVANT L'INSTALLATION DES EUROMISSILES

Les dernières grandes manœuvres

(Suite de la première page.)

Il est probable que les déclarations du vice-président Bush aux États-Unis sur la prise en compte des forces de Paris et de Londres participaient de la même « amicale pression ».

Il en faudrait bien plus évidemment pour fléchir la détermination égale et de sens contraire qui se manifeste du côté soviétique, et l'on ne s'étonnera pas que l'agence Tass ait vivement critiqué M. Mitterrand pour ses propos *« méprisants »* à l'endroit des *« défenseurs de la paix »*. Toutefois, si la réunion des sept ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie, qui a pris fin vendredi à Sofia, n'a pas apporté d'éléments vraiment nouveaux dans le débat, les chefs de la diplomatie communiste ont tenu à s'exprimer sur un ton que même Washington a jugé modéré.

Ainsi, alors qu'on parlait d'un prochain départ des négociateurs soviétiques des pourparlers de Genève, les sept se disent convaincus que *« la possibilité de parvenir à un accord existe toujours »*, qu'il ne faut *« laisser échapper aucune chance »* d'y parvenir, et ajoutent, au terme de ce qui se veut un *« appel insistant »* aux pays de l'OTAN : *« Si l'accord n'est pas conclu aux négociations avant la fin de l'année, il est indispensable de poursuivre les négociations en vue de sa conclusion, à condition que les Etat-Unis et leurs alliés renoncent au déploiement des nouveaux missiles nucléaires à moyenne portée dans les délais qu'ils ont eux-mêmes fixés. »*

Compte tenu de la condition posée à la poursuite des négociations, cette position n'apporte guère de changements sur le fond. En échange de la très grande victoire que serait l'ajournement par l'OTAN du déploiement des Pershing et missiles de croisière, c'est bien le moins pour l'U.R.S.S. d'annoncer qu'elle continuerait de siéger à Genève et qu'elle consentirait également, ainsi que le précise le communiqué de Sofia, à *« continuer de respecter le gel unilatéral de ses moyens nucléaires à moyenne portée dans la partie européenne de son territoire »* – autrement dit à ne pas installer de nouveaux SS-20.

Quand les alliés de Moscou traînent les pieds

Cette position n'exclut même pas un retrait soviétique à Genève au moment de l'arrivée du premier Pershing en R.F.A., comme l'avait annoncé M. Zamiatine, porte-parole du Kremlin. Elle confirmerait plutôt cette hypothèse puisque, si la condition d'une poursuite des négociations est l'ajournement du déploiement occidental, ces négociations devraient donc bien être interrompues si ce déploiement a lieu.

En même temps, l'« habillage » modéré qui est fait de cette position doit retenir l'attention, d'autant que les sept ministres mettent par ailleurs lourdement l'accent sur les bienfaits de la détente, sur la *« force vitale du processus européen commencé à Helsinki »* et dont l'accord de Madrid a *« garanti la continuité »*, sur les *« propositions de paix »* formulées antérieurement par le pacte et sur la possibilité de *« trouver une solution à tous les problèmes même dans le contexte d'une situation internationale difficile »*, etc... Rien dans ce texte qui rappelle le ton dramatique de la déclaration de M. Andropov à la fin septembre et les très violentes attaques de la presse de Moscou contre les États-Unis, rien sur l'affaire du Boeing sud-coréen (à l'exception d'une très vague allusion à l'*« inviolabilité des frontières »*, les ministres alliés se sont bien gardés de manifester collectivement leur solidarité avec le grand frère dans cette affaire), rien enfin sur les « mesures de riposte » annoncées périodiquement après l'installation des missiles de l'OTAN, sinon une très vague allusion à la *« nouvelle étape de la course aux armements »* qui s'ouvrira de ce fait.

Sans doute Moscou et ses alliés ont-ils voulu donner l'impression, comme ils le disent eux-mêmes, qu'un accord est possible et donc ne rien annoncer d'irréversible jusqu'au tout dernier moment. Tout de même ce silence pesant des organismes officiels du pacte de Varsovie sur la suite qui sera donnée au programme de l'OTAN contredit clairement les déclarations des militaires soviétiques et donne à penser que cette affaire cause un certain malaise dans l'alliance orientale.

A la veille de la réunion de Sofia, le maréchal Koulikov, commandant des forces du pacte, avait encore réaffirmé à l'agence Novosti que Moscou *« déploiera, après consultation avec ses alliés, des armes nucléaires supplémentaires pour compenser la puissance nucléaire croissante de l'OTAN en Europe »*. Or, le silence des ministres des sept sur cette « promesse » rappelle un épisode analogue survenu à la fin juin, lorsque le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, avait annoncé une telle riposte dans les mêmes termes et que les dirigeants des pays du pacte de Varsovie, réunis le même jour à Moscou en présence des ministres de la défense, avaient « oublié » de reprendre cet avertissement à leur compte.

Sans doute, les petits du bloc soviétique devront s'incliner en fin de compte devant les exigences de leur maître. Mais ils ne mettent guère d'enthousiasme à accepter chez eux des fusées nucléaires, même après l'installation des Pershing à l'Ouest : après tout, ces engins qui passeront au-dessus de leur tête pour frapper le « grand frère » – seul décideur d'une éventuelle agression – les « motivent » moins que celui-ci. D'autant que le programme d'accompagnement de l'OTAN prévoit une forte réduction des armes nucléaires tactiques à l'Ouest – celles-là mêmes qui les menaçaient, et eux seuls.

Les Allemands de l'Est et les Tchécoslovaques, qui seront les premiers sollicités pour accueillir des SS-21, sont apparemment les moins réticents, mais les premiers souhaitent tout de même maintenir la coopération avec l'Ouest, surtout avec la R.F.A., dont ils viennent de recevoir un prêt généreux. Les Hongrois et les Roumains sont les moins « chauds » et recourent pour expliquer leurs réserves à un argument inattendu : en tant qu'anciens alliés de l'Allemagne hitlérienne, leur statut ne leur permettrait pas d'abriter des armes de destruction massive... Et si les seconds refusent tout net d'accepter des armements nucléaires qu'on ne semble d'ailleurs pas leur proposer, ils se disent prêts également à refuser de donner leur aval, dans le cadre du pacte de Varsovie, à leur installation chez d'autres alliés.

Cette situation peut changer d'ici à janvier, mais l'on s'explique mieux que les instances collectives du pacte se montrent encore aujourd'hui nettement en retrait dans cette affaire par rapport aux positions soviétiques.

MICHEL TATU.

A travers le monde

Angola

- AVERTISSEMENT AUX JOURNALISTES OCCIDENTAUX. – Les autorités militaires angolaises ont lancé une mise en garde aux journalistes occidentaux qui seraient invités en Angola par l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola ; opposition armée au régime de Luanda dirigée par M. Jonas Savimbi). Selon l'agence de presse ANGOP, les forces armées gouvernementales *« rejettent toute responsabilité quant à la sécurité des journalistes »*. L'agence indique que l'*Afrique du Sud et les fantoches de l'UNITA »* sont en train d'organiser une visite de journalistes étrangers dans le Sud angolais. – *(A.F.P.)*

Mali

APPEL A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE. – Le Mali a lancé, vendredi 14 octobre, un appel à la communauté internationale pour une aide d'urgence en raison de la sécheresse, qui frappe l'élevage et la production céréalière. Devant la gravité de la situation, a déclaré M. Diallo, ministre du développement rural, le gouvernement malien en appelle à la solidarité internationale pour une aide en aliments pour bétail, médicaments, produits vétérinaires, appareils pour l'exploitation des eaux souterraines et vivres en faveur des populations sinistrées. – *(A.F.P.)*

Nigéria

- PLUS DE CENT MORTS AU COURS DES ELECTIONS EN AOUT. – Les élections qui se sont déroulées au Nigéria pendant tout le mois d'août ont fait plus d'une centaine de morts dans les Etats du nord et de l'ouest du pays, notamment l'Oyo et l'Ondo. Ce bilan officiel a été dressé, vendredi 14 octobre, par la police nigériane. – *(A.F.P.)*

Niger

L'âme damnée du président Kountché

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui ses toits bleus et ses stucs sont sévèrement gardés, et le simple fait de s'en approcher nous a valu de passer quatre heures à la gendarmerie, puis au Bureau de coordination et de liaison (B.C.L.), police politique du régime. A côté de ses mosquées, le lieutenant Bonkano faisait édifier ses maisons, dont les dimensions n'ont rien de comparable à celle, modeste,, dans laquelle vit toujours le chef de l'Etat.

Car, et c'est la deuxième raison qui peut être avancée pour expliquer son influence sur le président, le lieutenant Bonkano avait édifié une fortune considérable dans le commerce, les pots de vin, mais sans doute aussi grâce aux caisses noires de l'Etat. Il aurait servi au président de paravent pour redistribuer l'argent à tous ceux, chefs traditionnels, marabouts influents notamment, dont il est bon de s'assurer le soutien. Il aurait aussi été, murmure-t-on à Niamey, en relations d'affaires avec la femme du chef de l'État.

Pourquoi, alors, avoir tout risqué, puissance, argent, honneurs, pour obtenir le supplément de pouvoir que lui apportait la magistrature suprême ? Là aussi deux explications peuvent être avancées. Ayant fait le vide autour du général Kountché, notamment éloigné la plupart des compagnons d'armes du président, mis en place des hommes qui, sans être forcément ses fidèles, lui étaient redevables de leur pouvoir, a-t-il pensé que le moment était venu de franchir le pas ? La contagion du coup d'État en Haute-Volta, la situation troublée de la région, avec la guerre du Tchad, l'anarchie au Ghana, un certain désordre permanent au Nigéria, ont certes pu lui donner des idées. Mais ne sentait-il pas plutôt aussi sa puissance menacée ? Financièrement, les entreprises du lieutenant Bonkano marchaient mal, les placements qu'il avait effectué, en tout sens se révélaient catastrophiques, et les caisses noires de l'État, alimentées essentiellement par le profit de l'uranium, sont vides, politiquement surtout, l'ascendant quasi total qu'il avait pris sur le chef de l'État commençait à faire beaucoup de mécontents, même si très peu nombreux étaient ceux qui osaient se plaindre au président. On dit d'ailleurs que celui-ci chassait de son bureau ceux qui abordaient le « sujet Bonkano ».

La semi-disgrâce du lieutenant-colonel Djermakoye Adamou, ancien ministre des affaires étrangères, de la santé, ancien président de la commission nationale de mise en place des institutions de la Société de développement, considéré jusqu'au début de cette année comme le numéro deux du régime et, aujourd'hui, préfet de Zinder, peut sans doute s'expliquer pour une part par son hostilité ouverte au pouvoir du lieutenant Bonkano. Le lieutenant-colonel Djermakoye était en effet l'une des rares personnalités du régime, avec le chef d'état-major de l'armée, arrêté pendant la tentative de coup d'Etat, à bouder les grandioses fêtes organisées par le lieutenant Bonkano. Celui-ci, devenu en outre le véritable patron du B.C.L., régnait aussi par la crainte qu'il inspirait dans un régime dont le caractère policier est particulièrement visible.

Les Nigériens n'osaient plus s'exprimer, fût-ce en petit comité, dit-on aujourd'hui, de peur que leur interlocuteur ne soit un provocateur ou un mouchard. « *Si vous parlez avec un Nigérien dans son bureau*, nous a-t-on dit, *il met la radio pour brouiller les éventuelles écoutes.* » La plupart des communications téléphoniques sont écoutées et, semble-t-il, avec efficacité. Les taxis ne vont qu'avec réticence dans le quartier de la présidence, et aucun d'entre eux ne s'aviserait de passer devant.

Si la chute du lieutenant Bonkano soulage beaucoup de monde, elle lève aussi, à court terme, une dangereuse hypothèque pour le général Kountché qui, habilement, a reconnu sa « naïveté », lors de son discours d'explications à la nation nigérienne (*le Monde* daté 9-10 octobre). Mais cela suffira-t-il ? Il ne fait aucun doute que le président du Niger sort affaibli de cette affaire. D'abord on peut penser que la trahison de quelques-uns de ses plus proches collaborateurs l'a moralement affecté, et cela d'autant plus qu'il est le seul responsable de l'ascension foudroyante du lieutenant Bonkano. D'autre part, les révélations sur les agissements de son conseiller jettent un sérieux discrédit sur son régime. On dit bien aujourd'hui que le président Kountché avait fait quelques remarques à son protégé. On dit même qu'il lui avait récemment reproché ses spéculations illicites sur les grains, portant ainsi atteinte à la nourriture du peuple. Or le souci constant du régime est l'autosuffisance alimentaire. Cette remarque publique aurait-elle été un signal d'alerte pour le lieutenant Bonkano. Mais il n'empêche que pendant des années l'homme a agi comme bon lui semblait, avec la bénédiction tacite du président.

Des dossiers encombrants

Enfin, le président Kountché est menacé à terme par les éventuelles révélations que pourrait faire le lieutenant Bonkano, qui, dit-on, a quitté le Niger en voiture, tôt dans la matinée du 6 octobre, voyant que les garnisons ne suivaient pas, en emportant avec lui les dossiers-secrets du régime. Les rumeurs les plus fantaisistes courent à Niamey sur sa destination finale, après son passage en Haute-Volta et sans doute au Ghana. De source informée, on indique qu'il pourrait se trouver en France, où le directeur de cabinet du président, M. Sani Bako, aurait effectué un voyage précipité. En tout cas, des policiers nigériens sont partis à sa recherche.

La question est maintenant de savoir comment va réagir le président Kountché lui-même, et aussi ses compagnons d'armes du Conseil militaire suprême (C.M.S.), officiellement toujours organisme dirigeant du régime depuis le renversement du président Diori Hamani, en avril 1974. Jusqu'où ira la « chasse aux sorcières » entamée ?

A l'origine au nombre de treize, les membres restants du C.M.S. – neuf sans compter le général Kountché – ne risquent-ils pas de demander des comptes à celui qui les avait peu à peu écartés, mais qui est aujourd'hui en position de faiblesse ? Ils pourraient peut-être en profiter pour demander à partager un peu un pouvoir qui leur a échappé au fil des ans.

Un certain nombre de militaires cacheraient mal, d'autre part, leur mécontentement devant l'évolution du régime, qui s'oriente de plus en plus vers le transfert effectif du pouvoir politique aux civils. Seuls deux militaires appartiennent encore au gouvernement, et la nomination, au début de l'année, d'un premier ministre civil s'était heurtée à des réticences parmi les compagnons d'armes du président.

Un remaniement ministériel, qui était attendu après les réunions au sommet de la C.E.A.O., de l'UMOA et de l'ANAD à la fin de ce mois à Niamey, pourrait être maintenant avancé. Il est certain que les remaniements, réorganisations et éventuels déplacements de personnes seront un indice du sens véritable de cette tentative de coup d'Etat, dont beaucoup d'aspects demeurent encore obscurs.

Déjà en proie à de très sérieuses difficultés économiques, le Niger pourrait connaître une période de remous politiques. Cette tentative aura mis en lumière la fragilité d'un pouvoir qui repose sur un homme dont l'autorité risque d'être désormais sérieusement atteinte.

FRANÇOISE CHIPAUX.

L'Ostpolitik à l'épreuve des missiles

Le grand jeu de cache-cache

Au moment où les opposants aux nouvelles armes nucléaires de l'OTAN préparent un peu partout en Europe leurs grands rassemblements, c'est une fois de plus vers la République fédérale que se tournent les regards. Non seulement parce que le mouvement pour la paix est là plus puissant sans doute que n'importe où ailleurs, mais parce que la République fédérale, élément essentiel du plan de modernisation de l'OTAN, n'est pas un partenaire de l'alliance atlantique tout à fait comme les autres. A la lutte contre les armes nucléaires se mêle en R.F.A., que les pacifistes le veuillent ou non (certains le veulent, d'autres pas), la question des rapports qu'elle entretient avec « l'autre Allemagne ».

Cette « *question allemande* » a toujours été liée à celle de la sécurité en Europe, et il n'est pas surprenant tandis que se rapproche l'échéance fixée pour l'implantation des missiles, que l'actualité d'outre-Rhin regorge depuis plusieurs semaines d'informations, de démentis, de rumeurs et de spéculations sur l'évolution des rapports avec la R.D.A.

A peine se satisfait-on à Bonn du « réchauffement » de ces rapports que la R.D.A. multiplie les mises en garde puis les invitations et les déclarations de bonnes intentions, fait entrevoir de substantielles concessions, puis les fait attendre, entretient l'ambiguïté et profère des menaces. La R.F.A., pour sa part multiplie elle aussi les gestes de bonne volonté, nourrit des espoirs de contrepartie, vend la peau de l'ours avant de l'avoir tué, puis cède au doute. Le dernier épisode de ce jeu de cache-cache s'est focalisé ces derniers jours sur la question des dispositifs de tir automatique installés par la R.D.A. le long de la frontière dans les années 70 et dont la R.F.A. n'a cessé de demander le démantèlement.

Les « automates de la mort »

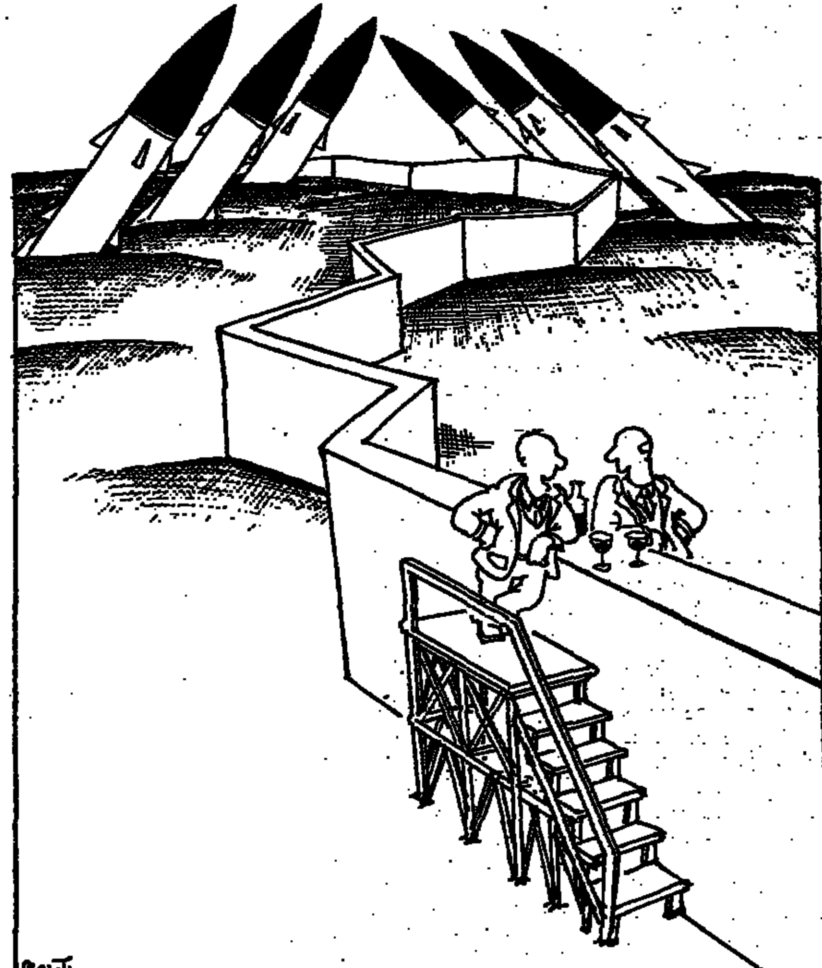
M. Weizsäcker, le maire de Berlin-Ouest – rompant les usages, – rencontre M. Honecker de l'autre côté du mur et revient avec l'assurance que ces « automates de la mort » seront démantelés. Ils le sont en effet en certains points de la frontière ; on s'en réjouit à Bonn, et puis l'on s'aperçoit qu'ils sont en train d'être remplacés par un matériel plus moderne. Les informations contradictoires se succèdent pendant plusieurs jours. En fin de compte, M. Honecker, pour autant que l'on sache, semble avoir tenu sa promesse, mais cela ne change strictement rien : les armes à déclenchement électrique sont remplacées par un matériel certes moins choquant que ces robots-assassins, mais la frontière n'en sera pas plus perméable pour autant. Les champs de mines, les miradors, les barbelés restent en place et l'ordre intimé aux gardes frontières de tirer à vue sur les fuyards n'a pas été officiellement révoqué, bien que, depuis le début de cette année, aucun des Allemands de l'Est qui ont tenté de passer clandestinement le rideau de fer n'ait été abattu.

Le problème en tout état de cause n'est pas là. Il est de savoir à quoi correspondent ces informations contradictoires, ce que veut Berlin-Est en soufflant alternativement le chaud et le froid, et à quoi correspond, à Bonn, l'imperturbable optimisme dont on souhaite tellement ne pas avoir à se départir.

Les relations entre les deux Etats reposent, pour l'essentiel, sur l'attente de la part de Berlin-Est d'une coopération économique et d'une aide financière de la R.F.A., et sur l'attente de la part de Bonn d'améliorations d'ordre humanitaire concernant notamment les contacts entre Allemands de l'un et de l'autre Etat. Après les progrès obtenus dans ce domaine par les gouvernements sociaux-démocrates de Bonn, un pas en arrière a été fait en octobre 1981, lorsque la R.D.A. a pratiquement doublé le montant du change imposé à l'entrée sur son territoire aux Allemands de l'Ouest qui rendent visite à leur famille. Cette augmentation a entraîné une forte diminution du nombre des passages, et son abolition constitue actuellement la revendication la plus immédiate de Bonn, avec celle qui concerne les dispositifs meurtriers de la frontière.

La République fédérale souhaite en outre – mais sans nourrir trop d'illusions pour l'avenir proche – un abaissement de l'âge auquel les Allemands de l'Est sont autorisés à séjourner en République fédérale et à Berlin-Ouest et à s'y installer (faculté pour l'intant réservée aux retraités), ainsi qu'un meilleur traitement par les autorités est-allemandes des demandes *d'émigration.*

Le gouvernement de Bonn est, d'autre part, toujours demandeur d'un accord culturel et scientifique qui faciliterait les échanges *intellectuels*, voire la circulation des écrits, entre les deux Etats. Enfin la République fédérale « rachète » chaque année entre 1 000 et 1 500 prisonniers est-allemands. 24 000 ont été ainsi rachetés depuis vingt ans à des « prix » qui varient entre 40 000 et 180 000 deutschemarks. L'attente de la R.F.A. porte ici non seulement sur le prix mais sur la qualité de cette très spéciale « marchandise » : il semble en effet que la R.D.A. fasse passer pour des politiques bon nombre de détenus de droit commun dont elle se débarrasse ainsi en gagnant des devises.

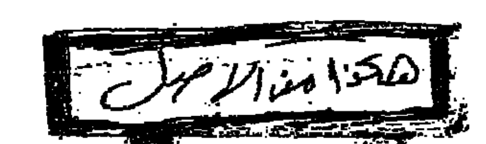


(Dessin de PLANTU.)

En quoi consistent les améliorations qu'on se flatte d'avoir obtenu à Bonn en échange du crédit de 1 milliard de marks, garanti par l'Etat, consenti à la R.D.A. en juillet ? Les concessions paraissent pour l'instant assez maigres. Outre le démantèlement des batteries de tir automatique à la frontière, les autorités est-allemandes ont annoncé la suppression du change obligatoire pour les enfants de moins de quatorze ans (c'est-à-dire 5 % environ des visiteurs ouest-allemands en R.D.A.). Les mesures annoncées en faveur des mariages entre Allemands de l'un et l'autre Etat et de la réunion des familles séparées constituent certes un progrès. Mais elles sont assorties de conditions complexes, et nul ne peut dire pour l'instant comment elles seront appliquées.

On veut aussi voir pour signe du « réchauffement » un certain allégement depuis quelques mois des contrôles imposés aux voyageurs occidentaux se rendant à Berlin. Mais il faut rappeler que cet allégement est intervenu après deux incidents fort embarrassants pour la R.D.A. : deux personnes, à quelques jours d'intervalle avaient trouvé la mort à des postes frontières pendant leurs interrogatoires par la police est-allemande.

On fait valoir aussi l'accord conclu en septembre 1982 entre la *Fédération des organisations* de jeunesse ouest-allemandes et la F.D.J. (l'organisation des jeunesses communistes est-allemandes), dans le cadre duquel chaque année plus d'un millier de jeunes de R.D.A. et 5 000 Allemands de l'Ouest pourront visiter le pays voisin (à titre de comparaison, les échanges officiels franco-allemands concernent cette année environ 120 000 jeunes). Cet accord risque de ne profiter qu'aux cadres et militants de la F.D.J. et ne répondra de toute évidence pas à l'énorme demande insatisfaite des jeunes Allemands de l'Est à qui les visites privées en R.F.A. sont interdites.



Ostpoliti
s missile
cache-cach





Même s'il trouve un écho dans tous les pays concernés par l'installation éventuelle de ces nouvelles armes; et au-delà, le débat sur les euromissiles est avant tout un problème allemand.
Il met en cause les rapports entre les deux Etats séparés, leurs intérêts spécifiques et la marge de manœuvre dont ils peuvent disposer l'un et l'autre vis-à-vis de leur protecteur respectif.
Au-delà de l'échéance de décembre, l'effet du mouvement pour la paix aura été de faire resurgir ces questions de façon plus aiguë encore que dans les années 50, au moment du réarmement de la République fédérale.

interallemand

Enfin, pour illustrer l'intensification des relations interallemandes, on souligne l'accroissement des échanges commerciaux en 1982 et 1983 (+ 30 % au cours du premier semestre de cette année). Mais là aussi un correctif s'impose : le poids de la dette de la R.D.A. à l'égard de l'Occident est devenu tel ces dernières années qu'elle a dû reporter sur la R.F.A. une grande partie des échanges qu'elle entretenait auparavant avec d'autres partenaires. Ces échanges se font en effet à des conditions préférentielles, tolérées par les autres membres de la C.E.E. Le crédit SWING – un prêt annuel sans intérêt de 850 000 millions de deutschemarks – consenti par Bonn permet à l'Allemagne de l'Est de financer sans intérêt le déficit de son commerce avec la République fédérale.

Si l'on tente de dresser un bilan des derniers mois, il ne semble donc pas que la R.D.A. se soit départie de ce qui a constamment été sa position : obtenir le plus sur le plan économique en donnant le moins sur le plan politique et humanitaire, lâcher les concessions au compte-gouttes en en laissant toujours espérer davantage.

Alors pourquoi tant de bruit à Bonn ? Pourquoi M. Strauss a-t-il changé son fusil d'épaule en se faisant passer pour l'initiateur de l'octroi du crédit de 1 million de marks consenti en juillet ? Pourquoi cette insistance sur les succès – somme toute assez modestes – remportés, et cet optimisme pour l'avenir ?

Quand M. Honecker, il y a quelques jours, dans une lettre au chancelier Kohl, mit en garde contre la possible *« glaciation »* des rapports interallemands dans l'hypothèse d'une installation des Pershing-2 en R.F.A., on estima à Bonn que c'était là un geste de pure propagande, directement inspiré par Moscou et que l'intérêt de Berlin-Est restait de ne pas laisser les rapports interallemands se durcir au même rythme que les rapports Est-Ouest. Les difficultés économiques que connaît actuellement la R.D.A. rendent effectivement plus précieuses que jamais ses relations avec Bonn.

Cela suffit-il à garantir contre toutes « représailles », c'est-à-dire contre tout raidissement de la R.D.A. sur le plan humanitaire ?

La question vaut aussi en République fédérale, et la conscience qu'en a pris la droite ouest-allemande est sans doute l'élément le plus nouveau de ces derniers mois. Le sens du crédit consenti à Berlin-Est en juillet était de montrer – alors que M. Kohl allait réaffirmer à Moscou son intention de s'en tenir à la double décision de l'OTAN – que la R.F.A. était bien décidée à préserver ses relations avec l'autre Allemagne. Le geste avait pour but de couper l'herbe sous le pied aux Soviétiques, dont la dernière carte dans l'affaire des euromissiles était – après l'encouragement aux mouvements pacifistes occidentaux – la menace d'une détérioration des relations interallemandes. Il ne fallait pas que l'on pût dire, du côté des mouvements pour la paix, que le gouvernement de Bonn assumait une telle détérioration pour obéir aux plans militaires américains. L'installation d'une « palissade de missiles » soviétiques en R.D.A., dont menace Moscou, serait très mal reçue en République fédérale ; le consentement passif de Bonn à une dégradation des rapports avec Berlin-Est l'aurait été plus mal encore.

On a vu ces derniers mois en République fédérale bien des tabous levés. On a vu M. Strauss – dont le parti, la C.S.U., rassemble tout ce que la R.F.A. compte encore nationalistes de la vieille école, partisans de *« la réunification ou rien »* – séjourner en R.D.A. et s'entretenir avec M. Honecker. On a vu pour la première fois un maire de Berlin-Ouest faire de même. On a vu à la télévision des images de parlementaires sociaux-démocrates reçus très officiellement par leurs « collègues » de la Chambre du peuple de Berlin-Est. Des images qui auraient fait hurler en R.F.A. il y a une vingtaine d'années, lorsqu'il était encore exclu de reconnaître aux membres de cette Chambre la qualité de représentants du peuple est-allemand.

Les choses ont bien changé, le message des sociaux-démocrates concernant l'Ostpolitik a été complètement assimilé et, à l'occasion de la vague pacifiste, a émergé ce que l'on appelle un nouveau *« sentiment national allemand »*. Celui-ci se dessine en creux, se définit plutôt comme une revendication de souveraineté par rapport à l'extérieur, c'est-à-dire aux États-Unis, comme une prise de conscience que les intérêts ouest-allemands ne coïncident pas forcément avec ceux de l'alliance. Reste à savoir comment Moscou réagira à l'installation des Pershing et si la R.D.A. pourra se permettre de défendre ses « intérêts propres ».

CLAIRE TRÉAN.

LE PRÉCÉDENT DU RÉARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Quand Moscou menaçait avant de s'incliner

Pour impressionner les Allemands, la propagande des Soviétiques et de leurs alliés fait flèche de tout bois. Moscou laisse planer la menace d'une rupture des négociations de Genève pour le cas où les Peshing-2 et les missiles de croisière américains seraient déployés en Europe occidentale, en notamment en R.F.A. ; l'U.R.S.S. dénonce une violation de l'esprit et de la lettre des traités qui, à partir de 1970, ont scellé la normalisation des relations entre l'Allemagne occidentale et ses voisins communistes ; elle annonce un retour à la guerre froide, alors que le chef de l'État et du parti est-allemands, M. Erich Honecker, invoquant *« le peuple allemand »* – expression bannie à Berlin-Est depuis des décennies, – conjure son collègue, le chancelier Kohl, de ne pas accepter les nouvelles fusées américaines sur son sol. Il prédit l'ouverture d'une *« nouvelle ère glaciaire »* si son appel n'était pas entendu. *La menace* est claire : les rapports entre les deux États allemands, en particulier les allégements humanitaires difficilement négociés pendant des années, ne pourront que souffrir du déploiement.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement de Bonn est resté sourd à ces arguments musclés, mais l'opinion allemande y est très sensible. Les mises en garde venues de l'Est renforce le mouvement pour la paix, même s'il paraît illusoire, de la part des dirigeants soviétiques et de leurs alliés, de croire qu'elles suffiront à empêcher l'implantation des fusées.

Si l'histoire ne se répète pas, il n'est pas interdit de tirer les leçons d'un précédent : le réarmement de l'Allemagne occidentale dans les années 50.

L'offre alléchante de Staline

Déjà, les Soviétiques grondaient et tonnaient contre le réarmement de ceux qu'ils appelaient les *« revanchards »*. Depuis, la technique n'a pas changé, qui allie propos menaçants et avances alléchantes. Dès 1950, quand il est clair que la création de l'alliance atlantique n'est que le prélude au réarmement, sous une forme ou une autre, de l'Allemagne, l'U.R.S.S. va tout mettre en œuvre pour empêcher ou faire ajourner la mise en place de la *Communauté européenne de défense* (CED), puis la signature des accords de Paris. Elle compte un peu sur les réticences françaises vis-à-vis de *« l'ennemi héréditaire »* pour tuer dans l'œuf ce qu'elle considère alors comme *« le plus grand danger pour la paix mondiale »*. Ses espoirs ayant été déçus, Staline n'hésite pas à jouer le grand jeu de la séduction : quelques semaines après la conférence de Lisbonne *qui met au point le premier plan* de réarmement de l'Europe, le « petit père des peuples » envoie, le 12 mars 1952, sa fameuse note dans laquelle il propose une Allemagne *réunifiée* et neutralisée.

L'appât est de taille. Le chancelier Adenauer le rejette sans l'avoir examiné. *Staline était-il sé*rieux ? La question reste sans réponse, mais il est certain que son objectif premier était de mettre en place des négociations qui ne pouvaient que traîner en longueur et qui auraient repoussé d'autant la signature du traité sur la CED. *Un scénario identique se reproduira* deux ans plus tard, quand, la CED ayant été enterrée par le Parlement français, l'Allemagne fédérale, par les accords de Paris, entre dans l'alliance atlantique. Pour obtenir un ajournement, le Kremlin convoque à Moscou une conférence internationale. Seuls *les pays socialistes répondent* à l'invitation. Le communiqué final est menaçant : au cas où les accords de Paris entreraient en vigueur, dit-il en substance, l'U.R.S.S. et ses alliés prendraient les *« mesures commandées par leur sécurité »*. Molotov, ministre des affaires étrangères, ajoute que *« la ratification des accords rendrait inutiles les conversations sur les problèmes allemand et autrichien »*.

L'U.R.S.S. *devait tirer, en effet*, les conséquences de la ratification en créant le pacte de Varsovie, qui n'était cependant qu'une institutionnalisation de la coopération militaire déjà existante à l'Est. En février 1955, des commentateurs soviétiques agitaient encore l'idée d'une unification *et d'une neutralisation, de* l'Allemagne : après le bâton, la carotte.

Pourtant, le 15 mai 1955, dix jours après le début du réarmement allemand, les quatre grandes puissances signaient le traité d'État qui mettait fin à l'occupation de l'Autriche, et dont la négociation durait depuis dix ans. A l'automne, et malgré l'échec de la conférence au sommet des Quatre à Genève, Adenauer faisait la première visite officielle d'un chancelier de la République fédérale d'Allemagne en Union soviétique. C'était l'établissement *des relations entre Bonn et Mos*cou, la libération des prisonniers de guerre allemands, le début des négociations commerciales promises à un bel avenir. Comme l'écrit Alfred Grosser, *« l'U.R.S.S. a tout fait pour donner raison à ceux qui disaient qu'elle accepterait l'intégration de la R.F.A. dans l'Europe des Six et dans l'OTAN aussitôt que celle-ci serait un fait accompli »* (1).

Sans doute serait-il imprudent *de tirer trop rapidement* la même conclusion concernant le déploiement des euromissiles américains. Aussi longtemps que les Soviétiques pensent avoir les moyens de l'empêcher, il est tactiquement habile de leur part de peindre toutes les malédictions que les Pershing font peser sur l'Europe. *Mais leurs menaces ne préjugent* en rien leur attitude future si les alliés occidentaux font preuve de fermeté.

Des rapports passés entre la R.F.A. et l'U.R.S.S., un dernier élément mérite d'être noté : le *« problème allemand »* a joué un rôle central dans la chute de Malenkov en 1955 et dans celle de Khrouchtchev en 1964. Il n'est certainement pas étranger aux hésitations et contradictions que *l'on perçoit actuellement* au Kremlin.

DANIEL VERNET.

(1) Alfred Grosser : *Geschite Deutschlands seit 1945*, DTV, Munich 1974.

Tunisie

Le président Bourguiba a remanié le gouvernement

De notre correspondant

Tunis. – M. Abdel Aziz Lasram a démissionné jeudi 13 octobre de son poste de ministre de l'économie nationale et a été remplacé vendredi par M. Rachid Sfar, jusque-là ministre de la santé publique. Le communiqué officiel se borne à annoncer le remplacement de M. Lasram sans évoquer les raisons de sa démission. Diplômé de l'Ecole des impôts de Paris, M. Rachid Sfar avait été nommé ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie en 1977, département qu'il a quitté en 1979 pour être nommé à la tête du ministère de la défense. Jusqu'à sa présente nomination, il était ministre de la santé.

Le département de la santé a été confié par M. Bourguiba à M. Habib Touhami, ingénieur, conseiller au cabinet de M. Mohammed M'Zali, *qui entre pour la première* fois au gouvernement. Enfin, M. Ezzedine Chelbi, jusqu'ici secrétaire d'Etat au tourisme et à l'artisanat, *est élevé au rang de ministre.*

Le départ de M. Abdel Aziz Lasram est motivé par son désaccord sur certains aspects de la politique économique du gouvernement. Ce désaccord ne porte pas sur la finalité de la politique économique mais sur ses méthodes d'application, en parti*culier sur la façon dont on doit pro*céder pour assouplir la politique de blocage des prix en raison des multiples contraintes qu'elle implique au *niveau* des entreprises. Le désaccord porte également sur le schéma à retenir pour alléger le déficit de la caisse générale de compensation, dû essentiellement aux céréales. C'est dans ce cadre que s'inscrit, croit-on savoir, le projet gouvernemental qui prévoit de relever le prix du pain et des autres dérivés des céréales.

D'autre part, le secrétaire général du parti communiste tunisien, seul parti légal d'opposition, M. Moham*med Harmel, a annoncé jeudi*, au cours d'une conférence de presse, que l'hebdomadaire du P.C.T. *Attarik El Jadid* avait fait l'objet d'une *suspension* pour une période de six mois. *« Bien qu'aucune explication officielle n'ait été donnée par les autorités à la direction de la publication »*, cette mesure aurait été prise, selon M. Harmel, à la suite de la publication d'un article annonçant qu'un haut fontionnaire de l'ambassade de Tunisie à Paris aurait détourné la somme de 200 000 dinars destinée aux bourses des étudiants.

MICHEL DEURÉ.

U.R.S.S.

M. YOSSIF BEGUN A ÉTÉ CONDAMNÉ A SEPT ANS DE CAMP

M. Yossif Begun a été condamné par *le tribunal de Vladimir*, vendredi 14 octobre, à une peine de sept ans de camp suivie de cinq ans de relégation : c'est le maximum prévu par l'article 70 du code pénal *(« agitation et propagande antisoviétique »)*. Juif, M. Begun a tenté sans relâche, depuis 1971, d'obtenir le droit d'émigrer en Israël, mais l'autorisation lui a été systématiquement refusée sous prétexte qu'il aurait détenu des informations « secrètes » obtenues au cours de sa vie professionnelle : ingénieur électronicien, au chômage depuis qu'il avait demandé un visa de sortie, M. Begun a déjà été condamné deux fois à des peines de relégation, notamment pour *« parasitisme »*. Mais avec ce procès la justice soviétique a voulu frapper un grand coup : douze ans de camp et de relégation, pour un homme de cinquante-deux ans, devraient suffire à lui enlever tout espoir de gagner son combat.

Selon le tribunal, il a *« pendant dix ans systématiquement reproduit et diffusé, dans le but de renverser le système existant, des documents contre l'Etat, incitant à la haine envers le pays des Soviets et dénaturant la politique intérieure et étrangère de l'Etat soviétique »*. Le procès, organisé à 300 kilomètres de Moscou, a donné lieu à la parodie habituelle : la femme et le fils de l'accusé n'ont pas été autorisés à suivre l'audience « publique », sauf pour l'énoncé du verdict. M. Begun avait assuré lui-même sa défense, rejetant l'assistance d'un avocat commis d'office. – *(UPI.)*

La classe Affair

Étranger

GRÈCE

Le fiasco du mariage civil

Il a fallu attendre l'arrivée des socialistes au pouvoir pour que la Grèce liquide un anachronisme. Sans eux, elle serait peut-être restée le seul pays d'Europe à ignorer le mariage civil. Mais les mentalités évoluent encore moins vite que les lois, et les officiers d'état civil ne font pas encore concurrence aux popes.

De notre correspondant

Athènes. – Dans l'Antiquité, les Athéniens invoquant le dieu Hymen, fils de Bacchus et de Vénus, faisaient de la cérémonie du mariage un élan de joie et d'allégresse. De nos jours, drapée dans la gloire du manteau de Byzance, l'Église orthodoxe orientale du Christ honore encore la danse en deux occasions seulement : l'ordination des popes et le mariage religieux. En voici un dont la liturgie se déroule dans une minuscule chapelle tapie dans les frondaisons entre la morne façade du Cercle militaire et le Conservatoire national de musique.

« *Danse, Isaia!* » Hiératique, le pope mène la ronde qui par trois fois fera le tour de la table sur laquelle repose le saint Évangile. « *Danse, Isaia!* » Troublés, se tenant par la main, courbés sous les petites couronnes de fleurs tendues par le parrain, les jeunes mariés suivent cette gerbe de lumière, d'or et d'argent qu'est devenu le célébrant. Les parents bouleversés, les amis, les enfants émerveillés font pleuvoir des grains de riz et la joie règne dans la maison du Seigneur. « *Danse, Isaia!* », afin que se renouvelle la prophétie annonçant la naissance du Christ dans le sein immaculé de Marie.

Une jeune femme radieuse dans une robe cousue de rêves me tend une poignée de dragées enfouies dans une touffe de tulle blanc. Mariage modeste car, tout comme l'éclat variable de l'office religieux, les bonbonnières, qui vont du simple tulle aux plus rares porcelaines ou aux torsades d'argent, témoignent de la condition sociale des époux. Enhardi par un sourire, je demande : « *Et vous, c'est pour bientôt?* »

Nullement déconcertée par cette question d'un inconnu, la jeune femme se tourne vers son compagnon, engoncé dans un costume qui se veut de circonstance, lui sourit, puis me répond : « *C'est décidé. Nous sommes fiancés mais nous attendrons 1985. L'année prochaine sera bissextile et donc à éviter.*

– Et, bien entendu, ce sera à l'église? »

Quelle question! La réponse claque comme bannière au vent.

« *Nous sommes Grecs et orthodoxes! Nous laissons à ceux qui ont des problèmes, la tristesse de se marier civilement, devant quelques parents moroses et des amis désabusés. Non, cent fois non! Nous ne voulons pas du mariage civil, mais la danse d'Isaia, et en blanc, dans la lumière, les fleurs et la joie.* »

Dix pour cent seulement

En instaurant, l'an dernier, le *mariage civil*, le *pouvoir socialiste* a mis un terme à une situation anachronique génératrice de problèmes juridiques *inextricables* et de drames humains. En effet, l'État ne reconnaissait que le mariage religieux et les précédents dirigeants n'osaient pas affronter le clergé orthodoxe tout-puissant dans les campagnes et qui pouvait faciliter ou briser une carrière politique. Les socialistes ont donc fait œuvre raisonnable.

Les couples non mariés religieusement, véritables parias sociaux, étaient condamnés à mettre au monde des enfants illégitimes. Ce régime permettait, en outre, à des coureurs de dot ou de jupons de multiplier les mariages civils en Allemagne fédérale ou en Suède, par exemple, tout en demeurant, légalement, célibataires sous le ciel de l'Hellade. Les consulats et chancelleries étrangères eurent à connaître de *milliers et milliers de plaintes* formulées par des femmes et des enfants victimes d'un tabou qui crée parfois des *situations* extravagantes : Ainsi, un veuf, père d'un petit garçon, épouse en secondes noces, une veuve mère d'une petite fille. Les deux enfants, frère et sœur par alliance mais sans aucune consanguinité, s'aiment, s'épousent et auront neuf enfants et dix-sept petits-enfants. Quarante-cinq ans plus tard, l'Eglise les qualifie tous d'« *incestueux*, » la famille n'ayant « *aucune existence légale* ». Le cas a été récemment signalé par la presse grecque.

Après un long combat d'arrière-garde, l'Eglise a enfin rendu à César ce qui est à César. Cependant, à gauche, certains qui avaient crié victoire, doivent déchanter, car les chiffres sont éloquents. Pour l'instant, le mariage civil est échec et mat.

En *effet, pour toute la Grèce*, les mariages civils n'atteignent pas 10 % et dans certaines régions *sont absents du paysage. La ville* de Florina n'en a enregistré que deux, et, dans les villages figés dans la tradition, l'idée ne viendrait à personne qu'un mariage puisse ne pas passer par l'église. De même, dans le pourtant très progressiste Grand-Athènes, pour 763 mariages civils, il a été célébré 4 800 mariages religieux, et Salonique n'a connu de juillet 1982 à mai 1983 que 200 mariages civils contre 1 200 mariages religieux. Mieux encore, dans la « *ceinture rouge* » d'Athènes, Le Pirée, les popes l'emportent, et de loin, sur les adjoints aux maires.

Dans les milieux de gauche, d'aucuns, tombant de haut, réclament que le mariage civil devienne obligatoire. En fait, ceux qui croyaient que les mairies allaient vider les églises n'ont tenu compte ni de la lenteur des évolutions psychologiques ni de l'ambiguïté des métamorphoses politiques et sociales.

Certes, dans les églises, le nombre des pratiquants se rétrécit comme une peau de chagrin, mais les Grecs demeurent attachés à un christianisme étroitement associé à l'hellénisme, et il existe un décalage entre un discours politique radicalisé et les réalités profondes propres à ce pays. De toute façon, les controverses autour du mariage civil sont plus que modérées et d'authentiques marxistes *continuent à se marier à l'église* ou à y faire célébrer l'office des morts.



Dessin de FRANCHINI

Le féminisme, ce pléonasme...

En fait, l'opinion demeure avant tout préoccupée par la fragilité du foyer. En effet, les Grecs se marient jeunes (l'âge moyen est de vingt-huit ans pour les hommes, vingt-trois ans pour les femmes) mais divorcent beaucoup, ce qui fait l'affaire des 20 000 avocats que compte le pays (dont environ 12 000 à Athènes), mais ne répond guère aux impératifs démographiques. Ainsi, on estime que, en l'an 2000, la Grèce comptera seulement 10 435 600 habitants ; ils sont actuellement 9 400 000 dont 23 % de moins de quatorze ans et 14,4 % de plus de soixante-cinq ans.

Le développement économique, l'épanouissement social, l'éveil culturel, le brassage des idées *bouleversent* les *données* familiales traditionnelles. Dans une société en pleine mutation, la pra*tique du divorce gagne peu à peu* les campagnes. Pour 100 mariages, on enregistre 70 divorces.

De plus en plus *libre* et émancipée, la femme grecque n'a d'ailleurs jamais été asservie à l'homme et peut se réclamer d'une antique et illustre tradition. Celle-ci va d'Hélène de Troie, à Olympie, la mère initiée d'Alexandre le Grand, en passant par Xanthippe, qui empoisonna Socrate bien avant la coupe de ciguë. On y trouve, pêle-mêle, Aspasie, qui pesa sur les décisions de Périclès, l'impératrice Théodora, qui réprima la révolte de l'Hippodrome, Irène l'Athénienne, qui rétablit les icônes, Théophano, qui domina les empereurs Phocas et Tsimiskis, Vassiliki, qui envoûta Ali Pacha de Tepelenë, Manto Mavrogenis et *Bouboulina*, ces deux héroïnes de la guerre d'Indépendance, que la première Assemblée nationale honora *du grade de général* et *du* rang d'amiral... Mère ou amante, la femme a toujours joué un rôle prépondérant, et le féminisme est un pléonasme historique. Aujourd'hui, dans les milieux politiques modérés, nombreux sont ceux qui s'accommoderaient d'une Golda Meir ou d'une Mme Thatcher. Mais en attendant qu'elle occupe d'aussi hautes fonctions à la tête de l'État, c'est, plus que le deuil, le blanc qui sied à Électre.

MARC MARCEAU.

NORVÈGE

Les taste-morue des îles Lofoten

Au large de la Norvège, les îles Lofoten ont deux titres de gloire. L'un, confidentiel, de posséder un cimetière chanté par le poète Milosz. L'autre, plus prosaïque, est d'être le haut lieu de la morue. On en prend, hélas ! de moins en moins, mais on sait encore les apprécier. Car il faut qu'elles soient bien grasses...

De notre envoyé spécial

Iles Lofoten. – Sur quelque 200 kilomètres au-delà du cercle polaire arctique, des montagnes déchiquetées qui plongent à pic dans la mer du Nord et qui couvrent les neuf dixièmes des terres. De pittoresques maisons de pêcheurs rouges, jaunes ou blanches, encastrées au fond des fjords et des criques, bâties presque toutes sur pilotis pour les protéger des tempêtes et des marées. Et puis, partout le long de la côte, ces vastes champs de tréteaux de bois où s'entassent des dizaines de milliers de morues qui sèchent au vent et répandent loin alentour une odeur fétide de poisson pourri. Ces poissons qui, à l'époque de la Saint-Jean, seront baptisés stockfisch ou merluche, sont omniprésents : on en découvre même parfois deux ou trois isolés, suspendus par la queue au porche d'une villa. Rien ne vaut la fabrication familiale... Curieusement, au bout de quelques heures de présence dans l'île, ces relents de *nuoc-mam* (1) commencent à présenter un certain charme. Si, dans un aéroport européen ordinaire, on demande aux passagers de ne pas emporter de produits gazeux ou toxiques dans la carlingue, à Svolvaer, il est écrit en grosses lettres au-dessus du guichet d'enregistrement : « *Défense de transporter du poisson séché dans les bagages à main.* » Et, heureusement, l'interdiction est respectée...

Le poisson est depuis des siècles la ressource principale des quelque vingt-sept mille habitants des Lofoten, même si l'on s'efforce à présent de diversifier l'économie régionale en développant timidement la petite agriculture et l'élevage, en particulier sur les versants nord, plus verts. La pêche est en effet en déclin depuis une dizaine d'années. Des documents montrent qu'il y a plus de mille ans le commerce du poisson séché se faisait déjà avec l'Italie, et les fouilles archéologiques en cours indiquent que les Vikings s'y étaient établis. Car, si ces îles paraissent plutôt inhospitalières à première vue, elles jouissent quand même, compte tenu de leur latitude, d'une situation privilégiée : l'influence du Gulf Stream fait que le thermomètre descend *rarement* au-dessous de – 5 degrés en hiver. Et la conjonction de courants favorables, d'un riche *plancton et de la température* relativement douce de l'eau attire le poisson. Les bancs de morues descendent en masse de l'océan Glacial et, suivant un itinéraire immuable, font d'abord une fois le tour de l'archipel avant de venir s'engouffrer dans le *vestfjord*, devant le « mur des Lofoten », pour y frayer (ou pour « jouer » comme on dit en norvégien). Entre janvier et avril, c'est la ruée des pêcheurs. Par centaines, ils viennent du sud et du nord de la Norvège, de la Suède, du Danemark et même d'Angleterre pour trouver un emploi saisonnier, que l'on sait lucratif, à bord des chalutiers. Puis c'est l'attente, la longue attente avant l'arrivée du « butin ».

Le volume des prises varie sensiblement d'une année à l'autre : entre 19 500 tonnes et 146 000 tonnes, en quatre mois à peine. Lorsque tout va bien, les bateaux peuvent revenir un jour avec 5 000 tonnes de poissons dans leurs filets. Mais souvent « *la mer est noire* », autrement dit les prises ont été maigres.

En moyenne, le « skrei » (la morue des Lofoten), pèse 7 livres, mais on se souvient de « numéros » exceptionnels de 35 kilos, et de cet exemplaire, qui mériterait une place au *Guinness Record Book* : une bête de 51 kilos, pêchée à Henningsvaer en 1978.

Seulement trois fois...

Mais, devant la diminution régulière des prises, les pêcheurs des Lofoten n'hésitent pas à accuser les Soviétiques de pratiquer dans la mer de Barents une pêche sauvage qui leur enlève une partie de leur gagne-pain et met surtout en péril la reproduction.

A Svolvaer, on apprécie la morue bien grasse. Il s'agit de l'attraper juste avant son arrivée dans le fjord : « *C'est alors que sa chair est la plus ferme. Ensuite, elle devient légèrement plus grumeleuse...* » Les habitants des îles s'y connaissent en matière de préparation du poisson, mais ils n'en abusent pas. « *Nous en mangeons seulement trois fois par semaine* », disent-ils.

Personne ici ne souhaite quitter sa *terre natale, même si l'on* comprend les jeunes qui partent pour Narvik « *afin de faire autre chose que le métier le plus pénible du monde* », parce qu'en été les possibilités d'emploi sont rares. La chasse à la baleine, la pêche aux crevettes et aux harengs ne rapportent plus autant qu'autrefois.

La vie dans l'archipel a longtemps été dominée par les *vaerkongen*, les « rois des lieux de pêche », qui étaient, certes, des seigneurs, mais conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs sujets. Certains villages sont toujours « gouvernés » ou presque par de telles familles qui possèdent quelques chalutiers et le magasin d'alimentation local ainsi que les logements. Les gens des Lofoten sont attachés à leurs îles, à cet environnement grandiose et *dramatique*, à ces *continuelles* intempéries qui marquent, bien sûr, leur façon d'être et leur caractère.

« *Au premier abord*, nous dit Randi Nygaard, professeur et conseillère municipale, *nous donnons l'impression d'être stables et équilibrés. C'est sans doute vrai, mais nous pouvons aussi brusquement changer, sans savoir exactement pourquoi. Nous passons du noir au blanc et du blanc au noir, de la joie la plus intense à la dépression le plus profonde en l'espace de quelques minutes, et inversement. Nous vivons au rythme des saisons. En hiver, nous dormons beaucoup et restons cloîtrés à la maison, avec cette crainte permanente des déchaînements des éléments. En été, lorsque le soleil est présent presque jour et nuit, nous sommes heureux et nous nous extériorisons facilement. Il n'est pas concevable de dormir plus de quatre heures par jour pendant la belle saison.* » Et c'est vrai : à 3 heures du matin, au mois de juillet, on se promène bras dessus, bras dessous dans les rues de Svolvaer, une petite ville de quatre mille habitants.

Une secte isolée

Une route goudronnée conduit maintenant de Svolvaer à Aa, la dernière île habitée de l'archipel. Sa construction coûteuse a été décidée en fait pour faciliter la vie quotidienne de quelques familles qui ne voulaient à aucun prix déménager. Le roi Olav V est même venu inaugurer officiellement le nouveau tronçon. Cela illustre bien la politique régionale norvégienne, qui vise à éviter autant que possible l'exode des populations du Nord vers les villes et vers le Sud. D'une part pour des raisons humaines. D'autre part pour des raisons stratégiques : il est essentiel en effet pour ce pays, membre de l'OTAN, de maintenir une population dans les régions septentrionales, près de la frontière soviétique et non loin de la super-base militaire de Mourmansk.

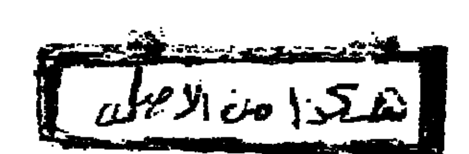
Comme dans toutes les régions qui vivent de la pêche, les habitants des Lofoten sont profondément religieux, en raison des risques, souvent imprévisibles, du travail en mer. On se souvient de la tragédie de mars 1852. En une seule journée, quatre cents pêcheurs ont péri dans une tempête. Les sectes et églises dissidentes foisonnent. Celle des Blaasere, par exemple, compte une bonne centaine d'adeptes qui vivent dans une vallée pratiquement déserte. A leurs yeux, la seule façon de monter au paradis est de mener une vie exemplaire et austère : pas de télévision, pas de radio, pas de magnétoscope, pas d'alcool, pas même une goutte de café... Persuadés que Jésus reviendra un jour sur Terre, les prêtres de cette secte ont déjà préparé son accueil, car ils sont également certains que le Christ choisira pour son retour un rocher des Lofoten.

« *Comment est-il possible de ne pas croire en Dieu ?* nous dit, un pêcheur. *Si Dieu n'existe pas, comment expliquer alors les saisons et la présence du poisson dans le Vestfjord ?* »

Les saisons, la clarté, l'obscurité, jouent ici un rôle important. « *A la fin de l'hiver, nous vivons tous avec le rêve que l'été sera beau et ensoleillé*, ajoute Randi Nygaard. *Ça n'arrive qu'extrêmement rarement, quelques semaines par an au mieux. Mais nous gardons notre espoir, nous ne voulons pas perdre nos rêves. Chaque année, c'est pareil. Peut-être sommes-nous une race à part.* » La pêche, le poisson, la nature redoutable, se retrouvent enfin dans le folklore local. Dans les écoles, les élèves apprennent aujourd'hui encore cette chanson, qui pourrait être l'hymne national, de la *Trace du Lynx*, (traduction de Lofoten) : « *Je suis une authentique morue des Lofoten, car je suis née dans le fjord d'Henningsvaer. Je n'étais alors qu'un petit œuf. A présent je suis grande, je suis une morue barbue, je suis maintenant le père-morue fier de ses cent mille petits enfants* », dit le refrain.

ALAIN DEBOVE.

(1) Saumure de poissons que les Vietnamiens utilisent pour accompagner leurs mets.



GRANDE-BRETAGNE : LA DÉMISSION DE M. PARKINSON

Un « scandale » terriblement conservateur

A force de manchettes dénonçant une abomination, la presse britannique a contraint M. Parkinson à démissionner du cabinet Thatcher (le Monde du 15 octobre). Pourtant, le premier ministre ne voulait pas la mort du pécheur. Et le « scandale » était bien mince : un ministre quinquagénaire, trop sensible aux charmes de sa secrétaire et tentant d'être à la fois bon patron, bon père, bon mari et bon amant...

De notre envoyé spécial

Londres. — *« Pour les Français, l'amour est la rose de la vie : pour les Anglais, il en est l'épine. »* L'aphorisme, dû à un couple franco-britannique (1), est susceptible de provoquer des objections des deux côtés de la Manche, mais il existe au moins un Britannique qui souscrit entièrement à la deuxième partie de cette généralisation. Cecil Parkinson, cinquante-deux ans, favori de Margaret Thatcher, membre du *« cabinet de guerre »* pendant le conflit des Malouines, ministre du commerce et de l'industrie, ancien président du parti conservateur et principal artisan de sa dernière campagne électorale, a été contraint à la démission pour avoir cherché dans l'adultère la rose de sa vie.

La semaine dernière, en pleine nuit, il publiait un communiqué de presse dans lequel il indiquait qu'il avait entretenu pendant plusieurs années une liaison avec son ancienne secrétaire, Sara Keays, qui attend un enfant de lui pour le mois de janvier ; le ministre lui avait promis le mariage, mais il se ravisa sous la pression de son épouse et décida de rester avec sa famille. La presse ayant eu vent de l'affaire, M. Parkinson préféra prendre les devants plutôt que d'attendre la publication d'une version inexacte des événements dans une feuille à scandales.

L'affaire fit immédiatement la une des journaux, qu'elle ne quitte plus depuis. Titres en caractères d'affiche dans la presse populaire sur le *« sex-scandal minister »*, sa *« love affair »*, son *« love child »* (enfant adultérin), sur *« l'angoisse de Mme Parkinson »*, sur *« Sara, la fille qui aima et perdit le chef tory »* ; photos du *« ministre honteux »*, de son ex-secrétaire en robe de grossesse, de son épouse en surplis de choriste se dirigeant, *« les larmes aux yeux »*, vers l'église locale ; en pages intérieures, le point de vue des conseillères conjugales de service et l'indignation du chapelain de la reine. Quitte à reprocher au public sa *« fausse moralité »*, son *« hypocrisie »*, et son *« intérêt douteux » pour ce genre d'affaire !*

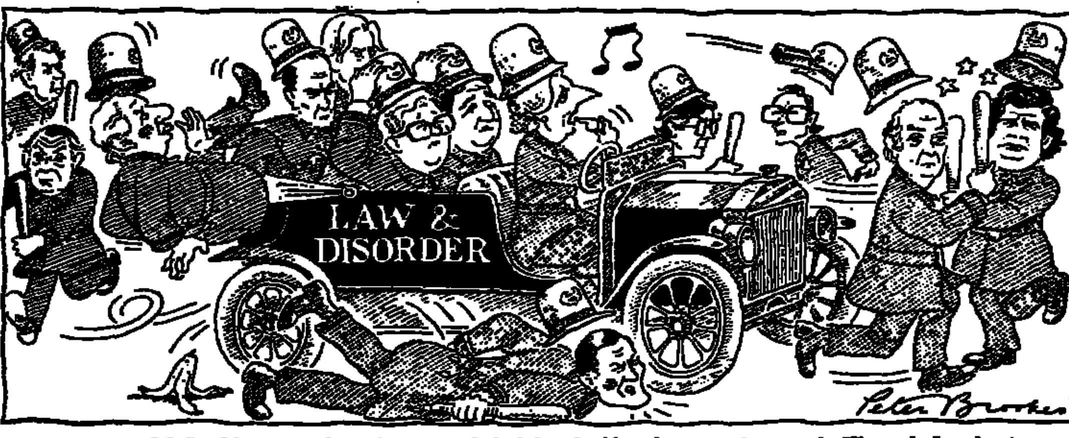
L'« effet aphrodisiaque » du pouvoir

Faute de scandales politico-financiers ou policiers à la française, la presse britannique a toujours fait ses choux gras des affaires de mœurs (et d'espions). Les trente dernières années ont été marquées à la une des journaux par une succession de scandales, mettant en scène des hétérosexuels comme des homosexuels. On se souvient du déluge d'informations sordides qui avait envahi les pages des journaux, y compris les plus respectables, durant le procès de M. Jeremy Thorpe en 1979. L'« affaire Parkinson » n'a pas provoqué la même excitation pathologique — l'adultère sent moins le soufre que l'homosexualité, — mais la féroce compétition qui règne à Fleet Street a néanmoins poussé à la surenchère.

Les rédacteurs en chef n'auraient jamais donné un tel écho aux frasques d'un ministre conservateur s'ils n'avaient pas été convaincus de leur éminente valeur commerciale. La véritable question est donc : pourquoi les Britanniques, en 1983, s'excitent-ils tant pour une classique affaire d'adultère ?

Bien que les « aveux » de M. Parkinson aient suscité une sévère réprobation dans les milieux traditionnels, l'intérêt du public ne semble pas être dû à un réflexe d'indignation morale. La société britannique a subi dans les années 60 une psychanalyse intensive qui a considérablement assoupli sa conception de la moralité. Dans un pays où un mariage sur trois se termine en divorce, bien des gens trouvent des excuses aux infidélités du ministre : besoin de *« détente »* après de longues heures de travail, éloignement de la famille, *« effet aphrodisiaque lié à la pratique du pouvoir » (sic)*, etc. (la force des sentiments n'est qu'exceptionnellement citée comme explication : les Britanniques n'ont jamais vraiment considéré la passion amoureuse comme un mobile valable). Selon un sondage, 63 % des sujets de Sa Majesté ne jugeaient pas nécessaire la démission du ministre du commerce et de l'industrie. Les éditorialistes ont adopté une position similaire, tandis que les hommes politiques - à quelques rares exceptions près - ont évité de se gargariser en pubic de déclarations moralistes démodées.

Pourtant divisés sur la question, les délégués du congrès conservateur de Blackpool - qui rassemble beaucoup plus de colonels à la retraite que d'esprits libéraux, - loin de crucifier celui par qui le « scandale » arriva, lui réservèrent un accueil chaleureux : la compassion du *« parti de la famille heureuse »* ne suffit cependant pas à sauver M. Parkinson. En Grande-Bretagne comme ailleurs, en dépit de vingt ans de *« permissivité »*, les affaires de ce genre gardent tout leur piquant, surtout s'il s'agit de l'un des collaborateurs les plus dévoués d'un premier ministre qui s'est fait le chantre des valeurs victoriennes.



M. Parkinson tombant du « char de la loi et du désordre » (caricature du Times de Londres).

Des ricanements discrets

Ayant enduré pendant longtemps les homélies de Mme Thatcher sur le respect de la morale traditionnelle, les esprits libéraux ont eu du mal à réprimer leurs ricanements lorsque fut révélée la double vie du *« head boy »* de la classe Thatcher. *« Maintenant, je comprends ce que Mme Thatcher entend par valeurs victoriennes : l'hospice pour les chômeurs, la mort pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir des soins médicaux, et des enfants illégitimes pour les hommes politiques »*, ironisait un lecteur du *Guardian*, le journal de l'intelligentsia de centre gauche. D'autres firent remarquer que M. Parkinson n'aurait jamais pu songer à conserver son poste s'il n'avait pas bénéficié de la tolérance inhérente à cette société permissive que son parti exècre tant.

Durant la première moitié du siècle, les valeurs victoriennes étaient encore très fortes en Grande-Bretagne. En 1936, Edouard VIII dut abdiquer parce qu'il souhaitait épouser une divorcée ; vingt ans plus tard, la princesse Margaret renonça à se marier avec le divorcé dont elle était amoureuse parce que le « public » s'était scandalisé à cette idée. Les « sixties » allaient bousculer cette rigidité morale. La grande offensive libérale du siècle débuta en 1960 lorsque la maison d'édition Penguin entama la publication en format de poche de la version intégrale de *l'Amant de Lady Chatterley* (un roman jusque-là expurgé et réservé aux « élites »), après avoir gagné un procès célèbre. Les débats suscités par cette affaire avaient donné l'occasion à l'*establishment* de se poser une nouvelle fois en gardien incorruptible des valeurs traditionnelles. Une série de scandales survenus peu après devait dynamiter ce *mythe*.

« Fouettez-moi ! »

En 1963, John Profumo, le ministre de la guerre du cabinet MacMillan, doit démissionner après avoir démenti devant les Communes, puis reconnu qu'il avait entretenu une liaison avec un mannequin qui, il est vrai, comptait dans sa clientèle l'attaché naval de l'ambassade d'Union soviétique. L'« affaire Profumo » fut suivie d'une cascade de révélations vraies et moins vraies sur les mœurs de la haute société.

L'histoire la plus célèbre reste celle de cette « party » très bunuélienne durant laquelle un ministre aurait servi un dîner habillé seulement d'un masque et d'un nœud papillon (on dit aussi qu'il portait au cou une pancarte sur laquelle était écrit : *« Si mon service ne vous satisfait pas, fouettez-moi ! »*)

Lorsqu'on rapporta à MacMillan une rumeur selon laquelle huit magistrats de la Haute Cour avaient participé à une orgie, le premier ministre conservateur répondit : *« Un peut-être, deux à la rigueur, mais huit, je ne peux pas le croire. »* Il demanda cependant l'ouverture d'une enquête sur cette débauche... de rumeurs.

L'affaire Parkinson n'est pas comparable aux scandales des années 60, mais elle confirme, aux yeux de l'homme de la rue, ce qu'il sait depuis l'« affaire Profumo » : les classes dites supérieures n'appliquent guère en privé les vertueux principes qu'elles défendent en public. Tous les dix ans, un scandale vient le confirmer. Reprenons la liste : 1963 : Profumo ; 1973 : un secrétaire d'Etat à la défense, Lord Lambton, démissionne après que le mari d'une prostituée eut fait circuler des photos compromettantes dans les rédactions des journaux ; Lord Lambton entraîne dans sa chute un autre pair, Lord Jellicoe, leader de la Chambre des lords. 1983 : Parkinson. Entre-temps, un secrétaire d'Etat de l'administration Thatcher, M. Nicholas Fairbarn, avait dû abandonner son poste lorsque son ancienne maîtresse tenta de se pendre en face de chez lui. En 1979, Winston Churchill junior, petit-fils de l'homme d'Etat et ancien porte-parole conservateur pour les questions de défense, dut avouer publiquement sa liaison avec une belle divorcée, ancienne femme d'un homme d'affaires saoudien qui avait amassé une fortune colossale dans le commerce des armes. Décidément, en matière de morale, les tories se sont créé une légende.

JEAN-MARIE MACABREY.

(1) Nadia Legrand et Roland Gant, auteurs de *Mésentente cordiale, A Cock and Bulldog Story*, Jarrolds Publishers, Londres 1952.

LE PRÉSIDENT DU MOZAMBIQUE EN EUROPE

Le pèlerinage portugais de l'ancien rebelle

Attendu lundi à Paris, où il se rend pour la première fois, le président Samora Machel du Mozambique est l'un des chefs d'Etat les plus marquants du continent africain. Son « itinéraire portugais » vient de le confirmer. L'ancien guérillero contre Salazar n'en garde nulle rancune à Lisbonne et veut se rapprocher de l'Occident.

De notre correspondant

Lisbonne. — *« J'ai beaucoup souffert à cause de vous. »* Le président Samora Machel vient de déjeuner avec trois cents chefs d'entreprise portugais. Il va remonter dans sa voiture lorqu'une femme d'une cinquantaine d'années qui a réussi à passer le barrage des agents de la sécurité, l'apostrophe en larmes : *« C'est à cause de vous que j'ai été obligée de quitter le Mozambique. »* M. Samora Machel la regarde bien en face et répond : *« Vous savez, madame. Dieu aussi a commis des erreurs ! »* Puis ils s'embrassent.

Pendant six jours, du vendredi 7 au mercredi 12 octobre, M. Samora Machel a parcouru le Portugal, son ancienne puissance coloniale, pays où il n'avait jamais mis les pieds. Curieusement, ce voyage a pris des allures de pèlerinage. A Lisbonne, il dépose une gerbe devant le mausolée de Camoes. A Batalha, dans le monastère qui commémore la victoire des Portugais sur les Espagnols au quatorzième siècle, il se recueille devant la tombe du Soldat inconnu. A Guimaraes, il passe la nuit dant le château du premier roi du Portugal. A Coimbra, il demande à rencontrer M. Miguel Torga, l'un des plus grands écrivains du pays, et lui avoue le sentiment qui l'accompagne depuis le début de sa visite : *« Je ressens l'émotion du jeune fiancé le jour de son mariage. »*

Au palais de Queluz, sa résidence officielle, le président reçoit le colonel Lousada, un des signataires de l'accord de Lusaka qui a été à l'origine de l'indépendance du Mozambique : *« Qu'est-ce que tu deviens ? »*, lui demande-t-il. *« Je suis à l'état-major des forces armées »*, répond le colonel. *« Alors ! tu es devenu un bureaucrate. »*

Fasciné par les militaires

Frappante, cette fascination que les militaires exercent sur M. Samora Machel ! Lors d'une réunion avec un groupe d'officiers, il appelle un photographe : *« Je veux me faire photographier comme ça, à côté de mes généraux de Nampula »*, dit-il. Simplement, Nampula est une des régions du Mozambique où la guerre coloniale a fait rage. Et, à l'époque, les actuels *« généraux »* combattaient de l'autre côté. Qu'importe ? Pour le président du Mozambique, l'amitié d'aujourd'hui s'explique aisément : *« Le peuple portugais n'a jamais été notre ennemi. Nous les Mozambicains et vous les Portugais, nous avons combattu ensemble le régime fasciste. Ensemble, nous l'avons vaincu. Nous, au Mozambique, et vous, au Portugal. Aussi avons-nous été des alliés et nous le demeurons. »*

Huit ans après la fin de la guerre, celle-ci appartient déjà à l'histoire. *« Je vous ai vu pour la première fois à Rome*, rappelle le dirigeant socialiste, M. Tito de Morais, au président Machel lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale portugaise. *C'était en 1973. J'étais un exilé politique et vous le chef d'un mouvement nationaliste. Comment aurais-je pu imaginer que, dix ans plus tard, nous nous retrouverions ici, avec de telles fonctions ? »* M. Tito de Morais est aujourd'hui président du Parlement, et son hôte a troqué son treillis de guérillero contre l'uniforme vert aux étoiles dorées sur fond rouge de maréchal.

Avant d'en arriver là, il a grimpé pourtant tous les échelons. Il a été soldat, instructeur militaire, commissaire politique. Lorsque M. Eduardo Mondlane, le chef historique du FRELIMO, a été assassiné, c'est M. Machel qui a pris le commandement des troupes. Il représentait alors une tendance que beaucoup considéraient comme « modérée ». Son programme politique : *« Lutter contre le racisme, le tribalisme et le régionalisme »*. Elevé dans une famille rurale protestante, il commence à travailler très jeune comme paysan. Puis il part à Lourenço-Marquès, aujourd'hui Maputo, où il fait ses études d'infirmier. C'est dans cette ville qu'il fait la connaissance de M. Mondlane, alors fonctionnaire des Nations unies. C'est par lui qu'il a pris contact avec le FRELIMO. D'abord réfugié en Tanzanie, il part ensuite en Algérie pour y recevoir une formation militaire, puis séjourne en Union soviétique et en Chine.

Agé de cinquante ans, le maître tout-puissant du Mozambique n'est pas un diplomate comme le président du Zimbabwe, M. Mugabe. Il n'a pas la finesse du Zambien Kenneth Kaunda. Rarement le Parlement portugais avait écouté un orateur aussi expressif.

Dans les discours-fleuves périodiquement adressés aux Mozambicains massés place de l'Indépendance à Maputo, le président a, il est vrai, coutume de ne pas mâcher ses mots. Il nous souvient de l'avoir écouté, le 18 mars 1980, s'insurger contre la corruption et dénoncer les négligences. *« Nous arrivons dans une entreprise*, expliquait-il, *et nous constatons que ceux qui occupent les postes de direction se sont promus eux-mêmes, profitant de la fuite des patrons : l'ancienne dactylo devient chef du département des achats ; l'ancien manœuvre devient le responsable des ventes ; l'ancien appariteur devient le trésorier. Mais aucun d'eux n'a fait le moindre effort d'apprentissage ! Ou plutôt non, ils ont appris à ne pas produire leurs propres salaires. Il faut que le peuple participe directement à la tâche de purification. Le peuple doit dénoncer les infiltrés, signaler les indisciplinés, démasquer les incompétents, attaquer les arrogants et déloger les malfaiteurs. »*

Mais il faut combattre également le mauvais fonctionnement des circuits de distributions, ainsi que la prolifération de *« criminels, marginaux, vagabonds et prostituées »*. Et M. Samora Machel ne manque pas de le répéter : *« Le peuple doit être vigilant. Les brigades populaires de chaque quartier doivent visiter toutes les maisons pour savoir qui y habite et pour constituer un fichier. Chaque quartier doit avoir le fichier complet de ses habitants »*.



Dessin de Violette LE QUERÉ

Sur le plan international, M. Machel est une personnalité incommode, aussi bien pour l'Est que pour l'Ouest. Ses amis assurent que l'Union soviétique n'a pas apprécié ses efforts en faveur de la coopération militaire avec le Portugal. Appartenant à l'OTAN, le Portugal pourrait très bien, pour Moscou, être l'agent d'une pénétration américaine. D'une façon nuancée, M. Gromyko aurait exposé au président mozambicain les inconvénients de ce rapprochement. M. Fidel Castro aurait été plus direct dans ses mises en garde. Face à l'insistance du dirigeant cubain, M. Machel aurait répondu : *« Et alors, les Soviétiques ne coopèrent-ils pas avec les Américains ? Dans l'espace, par exemple, n'y a-t-il pas eu des cosmonautes soviétiques et américains gravitant ensemble ? Alors, pourquoi ne pourrions-nous pas coopérer avec tous les pays ? Est-ce parce que nous sommes des sous-développés ? Est-ce parce que nous sommes des Noirs ? »*

Toutefois, il ne faudrait pas que des commentateurs malveillants se félicitent trop du rapprochement entre le Mozambique et les Etats-Unis. *« qu'ils ne se fassent pas d'illusions*, souligne-t-on dans l'entourage du président mozambicain, *Samora ne sera jamais le Sadate de l'Afrique australe »*.

JOSÉ REBELO.

France

Les controverses sur la politique israélienne provoquent une crise au sein de la communauté juive française

La démission du rédacteur en chef adjoint de *l'Arche*, M. Jean-Luc Allouche (*le Monde* du 12 octobre), *n'a pas mis fin aux* remous provoqués, dans certaines institutions de la communauté juive, par l'attitude qu'il avait adoptée lors du procès intenté au directeur de *Libération*, M. Serge July, par la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra).

M. July était poursuivi pour avoir publié, en juillet 1982, une *lettre* de lecteur, dont l'auteur, qui n'a pu être retrouvé, appelait ses *« frères arabes »* à faire en sorte qu' *« aucun juif ne puisse se sentir en sécurité »* à Paris après l'entrée des troupes israéliennes au Liban. Le 6 juin dernier, jour de l'audience, M. July avait publié un article dans lequel il disait son indignation de devoir comparaître en justice au titre de *la loi de juillet 1972 réprimant* le racisme et la provocation à la haine raciale. Convaincu de la bonne foi du directeur de *Libération*, M. Allouche lui avait adressé, en faisant état de sa qualité de rédacteur en chef adjoint de *l'Arche*, une lettre de sympathie que *Libération* avait reproduite le 13 juin.

En attaquant *Libération* — comme, aussi, *le Monde*, pour une page publicitaire signée par M. Roger Garaudy, le Père Michel Lelong et le pasteur Etienne Mathiot, — la Licra voulait mettre en lumière et obtenir que la justice condamne le caractère pernicieux de certaines réactions et de certains commentaires, auxquels l'action d'Israël au Liban avait donné lieu dans la presse et dans les moyens d'information audiovisuels français. La Ligue avait été déboutée de sa plainte contre *le Monde* — le *tribunal estimant que le délit défini* par la loi de juillet 1972 n'était pas constitué (*le Monde* du 26 mars), — mais M. July avait été condamné (*le Monde* du 6 juillet).

Un refus de solidarité

La démarche de M. Allouche a été ressentie par certaines organisations juives comme un refus de solidarité face à un journal qui avait toléré l'expression, dans ses colonnes, de l'antisémitisme le plus haineux. Parmi d'autres, au contraire, l'initiative du rédacteur en chef adjoint de *l'Arche* montrait qu'il existait des différences d'appréciation, au sein de la communauté juive, non pas tant quant au fait que l'information et les commentaires sur la guerre du Liban avaient donné lieu à des « dérapages » et créé un climat dangereux, moins sur la responsabilité des différents organes d'information et sur l'attitude qu'il convenait d'adopter à leur égard.

M. Allouche ayant rédigé sa lettre au directeur de *Libération sur papier à en-tête de l'Arche*, lequel, avec vingt-cinq mille abonnés, se présente comme *« le mensuel du judaïsme français »*, le geste du rédacteur en chef adjoint pourrait apparaître comme engageant son journal. Celui-ci, au surplus, est édité par le Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), organisme qui réunit et gère toutes les institutions *sociales de la communauté*. M. Adam Loss, directeur du mensuel, a diffusé, au sein de la rédaction, une note de service rappelant qu'un rédacteur ne pouvait se prévaloir de l'autorité du journal dans une démarche individuelle. Cela n'a pas suffi.

L'attaque a été menée, à plusieurs niveaux, par des milieux qui estiment que l'existence d'Israël est aujourd'hui menacée et que la solidarité de la communauté avec l'Etat juif et son gouvernement doit être absolue. La *Fédération des juifs* de France et sa radio parisienne, Radio-Chalom, ont vivement pris à partie M. Allouche et la direction de *l'Arche;* d'une façon plus modérée, Renouveau juif et Radio-J ont fait de même. Cette action a été soutenue, d'autre part, par le Centre d'information et de documentation Israël - Proche-Orient (CIDIP), proche de l'ambassade israélienne, et par des *milieux* qui ont diffusé un tract signé de l'Association des étudiants d'Israël, jusque-là inconnue.

Au sein du F.S.J.U., M. Samy Weinberg, président de l'Appel juif unifié, qui collecte des dons destinés au Fonds social et à Israël, s'est engagé personnellement dans la bataille contre la direction de *l'Arche*. Faute d'avoir obtenu de M. Daniel de Rothschild, président du F.S.J.U., le limogeage du directeur de *l'Arche*, M. Weinberg a décidé, mardi 11 octobre, de donner sa démission de la présidence de l'Appel.

L'émotion provoquée par cette affaire, et qui n'est pas dissipée par le départ de M. Allouche, tient au fait qu'est mise en cause *l'attitude de la communauté juive* et de ses institutions vis-à-vis d'Israël. La guerre du Liban, la responsabilité des autorités israéliennes, qui n'avaient pas su empêcher les massacres commis par les phalangistes dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila, ont provoqué ou aggravé les clivages, au sein de la communauté française, face à la politique du gouvernement Begin. Les uns estiment que le débat doit être ouvert et libre, y compris dans les organes d'expression «officiels» de la communauté. D'autres pensent que des menaces pèsent sur Israël et que les juifs français doivent faire bloc.

Ce débat en recoupe un autre, sur le plan du problème du Proche-Orient, dans les choix politiques des juifs français. Ceux qui avaient préconisé le «vote sanction» contre M. Valéry Giscard d'Estaing — c'est-à-dire, principalement, Renouveau juif — sont tentés de se retourner contre une gauche qui a déçu leurs espoirs. Le mécontentement général auquel se heurte le pouvoir aujourd'hui les aide dans cette voie; on l'a vu lors de l'élection municipale de Sarcelles (*le Monde* du 11 octobre) et, dans une moindre mesure semble-t-il, dans celle d'Antony. D'autres estiment que le climat général créé par la gauche au pouvoir n'appelle pas de réactions spécifiquement juives, qu'elles soient hostiles ou favorables. D'autres, enfin, appellent à soutenir la majorité face à une droite qui accepte de s'allier avec l'extrême droite et qui tient, sur le problème des immigrés, un discours parfois inquiétant.

PATRICK JARREAU.

Nouvelle offensive du P.C. contre l'« emprunt Giscard »

Les communistes ne sont pas décidés à ranger au fond d'un tiroir leur souhait de voir moraliser l'« emprunt Giscard », cet emprunt 7 % émis en 1973, du temps où M. Valéry Giscard d'Estaing était ministre des finances dans un gouvernement dirigé par M. Pierre Messmer et qui est — en partie — indexé sur le cours de l'or. Ils sont d'autant moins prêts à cesser leur offensive qu'ils savent que de nombreux députés socialistes sensibles au *même* sujet.

Lors de la réunion de la commission des finances de l'Assemblée nationale, le jeudi 13 octobre, M. François Mortelette (P.S. — Loir-et-Cher) a souhaité que soit organisée une vaste campagne d'information sur cette situation pour permettre, l'an prochain, de mettre fin à ce *« scandale »*. Le vendredi 14, à l'occasion des questions orales sans débat à l'Assemblée, M. Parfait Jans (P.C. — Hauts-de-Seine) a enfoncé le clou en rappelant que cet emprunt, qui avait rapporté 6,5 milliards en 1973, a déjà coûté, rien qu'en intérêts, 18 milliards à l'Etat et qu'au cours actuel de l'or l'Etat devrait débourser, pour rembourser le capital au terme de 1988, 64 milliards de francs.

Il a fait remarquer qu'un épargnant ayant placé 10 000 francs en 1973 sur un livret de caisse d'épargne touchera en quinze ans, intérêts et remboursement du capital, 21 170 francs, alors que celui qui aurait acheté pour la même somme de ce fameux emprunt percevra en tout 158 174 francs. *« Pourquoi cette différence de traitement alors que le souscripteur de l'« emprunt Giscard » ne courait aucun risque supplémentaire ? »*, a-t-il demandé.

Le député communiste a ajouté : *« Etait-ce de l'impéritie, de l'imprévoyance, de la part d'un homme qui prétend être un économiste hors du commun ? Ou bien était-ce un cadeau que faisait, aux frais de l'Etat, le futur candidat à la présidence de la République à tous ceux de sa caste ? Je penche pour cette dernière hypothèse. »*

Lui répondant, Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat à la consommation, a elle aussi jugé cet emprunt *« désastreux »* et a rappelé que le versement des intérêts coûterait environ 4 milliards de francs en 1983. Elle a ajouté que *« la valeur des remboursements de l'emprunt au cours actuel du lingot d'or atteint environ 65 milliards, c'est-à-dire 70 % de plus que le coût des nationalisations »*. Mais, a-t-elle confirmé, *« le gouvernement actuel se considère malgré tout comme lié par la parole donnée au nom de l'Etat »*. Puis elle a déclaré : *« L'emprunt 7 % 1973 constitue l'un des aspects les plus regrettables de l'héritage. Il souligne la légèreté avec laquelle le ministre des finances de l'époque, M. Giscard d'Estaing, traitait l'économie française et son avenir. Lorsqu'on émet un emprunt assorti de garanties exceptionnelles, la moindre précaution est de prévoir une clause de remboursement anticipé. Or M. Giscard d'Estaing n'a pas cru bon d'insérer une telle clause dans le contrat d'émission. Il a ainsi lourdement hypothéqué l'avenir financier de son pays. Les choses étant ce qu'elles sont, l'attitude la plus sage est de travailler ensemble à la réussite de la politique de désinflation. »*

« A terme, a continué le secrétaire d'Etat, *celle-ci peut, en effet, entraîner une diminution du prix de l'or et une détente des taux d'intérêt qui permettront, à l'échéance, de convertir l'emprunt contesté en un nouvel emprunt émis dans des conditions satisfaisantes pour l'Etat et pour les épargnants. »*

DANS « L'HUMANITÉ »

L'aveuglement entraîne l'excès

Il y va un peu fort, M. José Fort, dans *l'Humanité* du 15 octobre et, s'il vous plaît, en première page ! Il reproche au *Monde* de pécher par *« aveuglement »* jusqu'à *« l'excès »* en rendant compte *« froidement »*, mais non pas sans arrière-pensées, de ce qui se passe au Chili. Pour cela, M. José Fort donne à ses lecteurs des informations — le nombre de morts depuis mai dernier par exemple — que *le Monde* a déjà livrées aux siens. Nous avons, il est vrai, un envoyé spécial au Chili qui suit attentivement l'évolution de la situation dans ce pays où au demeurant l'extême gauche ne se confond pas avec le parti communiste, comme semble le croire M. José Fort.

Pour argumenter une démonstration un peu courte, notre confrère s'appuie sur une *phrase constatant une évolution : «L'extrême gauche prend le relais des classes moyennes dont la combativité semble émoussée»* — titre de la correspondance de notre envoyé spécial dans *le Monde* du 15 octobre — et sur une autre formule, empruntée au billet quotidien «Au jour le jour» paru dans le numéro du 14 octobre.

M. José Fort relève que *le Monde* trouve étrange que *«l'extrême gauche et les communistes ont pris le contrôle du mouvement populaire contre le général Pinochet* (...) *à l'heure où tant de peuples cherchent à se libérer de la chape de plomb du « socialisme »*. S'il avait continué sa lecture, il aurait pu citer la conclusion de ce billet sur la tactique des Chiliens, qui *«ont l'impression que les peuples libres s'intéresseront à leur sort lorsqu'ils auront remplacé un général de droite par un général de gauche»*. Manière de dire, sans en avoir l'air, la même chose que *l'Humanité*, lorsque ce journal constate que des arrestations de manifestants dans un pays socialiste font parfois plus de bruit que des manifestations sanglantes au Chili. Aurions-nous commis un crime de lèse-majesté ?

A. L.

L'élection municipale d'Antony

NOUVEAUX INCIDENTS

A Antony (Hauts-de-Seine), divers incidents et péripéties ont émaillé une fin de campagne électorale, qui n'en avait pas manqué, avant le deuxième tour de l'élection municipale partielle, dimanche 16 octobre. Des colleurs d'affiches de l'opposition ont été attaqués par des inconnus armés, selon les témoins, de lance-pierres et de billes d'acier. Trois personnes ont été blessées.

Un conseiller municipal socialiste, M. Bertrand Reynaud, a porté plainte après avoir été agressé dans la nuit du 12 au 13 octobre par des militants de droite — une quarantaine selon lui — munis de bombes lacrymogènes. Le porte-parole du comité de soutien à M. Devedjian a reconnu que quatre colleurs d'affiches avaient utilisé une bombe lacrymogène *« pour se défendre »* contre *« une équipe conduite par M. Reynaud qui décollait systématiquement les affiches »*.

Même la continuation des investigations judiciaires liées au contentieux électoral qui avait entraîné l'annulation des résultats des élections de mars dernier aura involontairement contribué à renforcer jusqu'au bout la tension et une certaine confusion. Les gendarmes ont en effet saisi à partir de vendredi 14 octobre au matin ce qui restait dans les services des élections de la mairie du matériel électoral des scrutins de mars. L'opération, qui a aussi occupé une partie de la nuit du 14 au 15, visait à récupérer près de trois mille cartes d'électeurs et un certain nombre de procès-verbaux.

Les autorités judiciaires et préfectorales avaient été averties au début du mois par la délégation spéciale mise en place à Antony de l'existence de ces pièces. Un tiers environ des cartes d'électeurs en souffrance avait plus particulièrement retenu l'attention des membres de la délégation spéciale : les enveloppes qui contenaient ces cartes ne révélaient pas de façon évidente un transit normal par la poste. Certaines enveloppes étaient simplement rayées d'un trait de crayon, d'autres portaient la mention manuscrite P.S.A (parti sans laisser d'adresse) ou paraissaient ne pas avoir été compostées.

Polémique entre deux conseillers R.P.R. de Paris

M. Jacques Chirac a annoncé, vendredi 14 octobre, que *« par leur comportement et par leurs actes »*, les deux conseillers municipaux du quatorzième arrondissement de Paris, MM. Yves Lancien et Pierre Dangles, tous deux R.P.R., *« se sont placés actuellement en dehors du groupe Rassemblement pour Paris à l'Hôtel de Ville »*. M. Yves Lancien, qui est aussi député de Paris, avait déjà donné sa démission du groupe. Il reproche à M. Dangles d'avoir *« reçu des fonds en échange de ses bons offices pour l'attribution d'un logement »*. Une habitante du quatorzième arrondissement avait révélé à M. Lancien, le 16 février dernier, qu'elle avait remis à M. Dangles la somme de 5 000 francs afin d'être relogée par une société immobilière de la Ville de Paris — dont M. Dangles est administrateur — après avoir été expulsée de son appartement par cette même société.

Pour trancher ce conflit, M. Chirac avait proposé la comparution des deux conseillers de Paris devant un jury d'honneur composé de MM. Couve de Murville, Messmer, Foyer, Pons et Labbé. Le 26 juin, seul M. Lancien était entendu par ce jury, M. Dangles déclinant *in extremis* cette convocation. *Le jury a cependant adressé au* maire de Paris quatre recommandations qui, selon M. Lancien, prévoyaient le remboursement des 5 000 francs à la personne concernée, son relogement, le retrait des délégations confiées à M. Dangles par la Ville de Paris (il est notamment délégué au logement dans le quatorzième arrondissement) et sa comparution devant les instances disciplinaires du R.P.R.

C'est en raison de l'absence de suites données à ces recommandations par le maire de Paris que M. Yves Lancien a donné sa démission du groupe chiraquien de l'Hôtel de Ville et révélé cette affaire au cours d'une conférence de presse le 13 octobre.

Interrogé après les déclarations de M. Lancien, M. Pierre Dangles, a répondu à l'A.F.P. qu'il avait *« décidé d'attaquer immédiatement M. Lancien en diffamation »*, ajoutant qu'il venait d'aviser le maire du quatorzième arrondissement qu'il se mettait en congé de ses délégations *« afin de garder sa pleine indépendance »*.

Le secrétariat général du R.P.R., *« en accord avec la fédération de Paris »*, a décidé de saisir la commission nationale des conflits du mouvement. Le R.P.R. précise que, puisqu'il s'agit d'élus, la commission devra émettre un avis et qu'il appartient au comité central, *« en dernier ressort »*, de prendre *« les mesures qui s'avéreront nécessaires »*.

Pour leur part, les conseillers socialistes du quatorzième arrondissement exigent que *« toute la lumière soit faite »* dans cette affaire *« qui n'est pas simplement interne au R.P.R., mais concerne l'ensemble des élus et des habitants du quatorzième, et met en cause les agissements de la droite à Paris en matière d'attribution de logements »*.

LES COMMUNISTES PROLONGENT LE DÉBAT SUR LES INTELLECTUELS ET LA GAUCHE

L'hebdomadaire communiste *Révolution*, l'Institut de recherches marxistes (I.R.M.) et la fédération de Paris du P.C.F. organisent, le 25 octobre, un débat sur les intellectuels et la gauche, avec pour thème : « Reaganisme à la française ou socialisme français ». M. Guy Hermier, directeur de *Révolution*, et Mme Francette Lazard, directrice de l'I.R.M., tous deux membres du bureau politique du P.C.F., ont expliqué cette initiative à la presse, jeudi 13 octobre.

« Nous avons jugé important le débat de cet été sur les intellectuels et la gauche », a dit M. Hermier. Selon lui, ce débat a montré que *« réfléchir à ce problème en évacuant le marxisme et le parti communiste tels qu'ils sont aujourd'hui, c'est aller vers une impasse »*. Les communistes veulent montrer — à travers la confrontation des idées, a souligné Mme Lazard — qu'un projet de société de gauche face à la *« recomposition idéologique de la droite »* ne peut *« faire l'impasse »* sur leurs propositions.

LES TRAVAUX DU CLUB DE L'HORLOGE

« L'opposition doit prôner le développement d'une démocratie semi-directe »

Les dirigeants du Club de l'Horloge, présidé par M. Yvan Blot (R.P.R.) et animé conjointement par les deux principaux mouvements de l'opposition, viennent de rendre publiques, les conclusions d'un séminaire interne consacré, le 1er octobre, au « Socialisme de temps de crise ». Ils ont précisé notamment quelle devait être, selon eux, la stratégie de l'opposition face aux thèmes utilisés par le pouvoir. Ils écrivent à ce sujet : *« L'opposition ne se réduit pas à l'opposition institutionnelle, celle des partis ; il faut aussi compter avec l'opposition des professionnels et des usagers, des syndicats et des associations qui regroupent les victimes de la politique socialiste : cadres, patrons, membres des professions libérales, agriculteurs, professeurs, étudiants, parents d'élèves (...) ; il y a aussi l'opposition informelle, qui manque encore de relais : les candidats au logement, victimes de la loi Quilliot, les contribuables, les victimes de l'insécurité, les chômeurs, les téléspectateurs mécontents (...).*

» L'opposition ne trouvera sa pleine efficacité que par l'articulation de ces trois composantes et à condition qu'elles pallient leurs faiblesses respectives. En période de crise, et en dehors des échéances électorales, la pointe avancée de l'opposition est celle des mouvements dits catégoriels. Encore faut-il qu'ils ne s'égarent pas dans l'impasse corporatiste (...). En réalité, l'action corporatiste, qui défend des intérêts catégoriels, ne peut trouver sa légitimité et son efficacité qu'en s'appuyant sur un discours politique, qui affirme des principes et des valeurs reconnus par tous (...).

» L'opposition doit s'affirmer unie et refuser d'admettre des clivages en son sein selon une gradation « droite-gauche ». Si l'extrémisme est condamnable, il faut rappeler que la forme la plus dangereuse de l'extrémisme totalitaire est représentée par le parti communiste qui siège au gouvernement.

» L'opposition ne doit pas admettre qu'une fraction du corps électoral soit mis à l'index, parce qu'elle serait jugée « fasciste ». N'oublions pas que les socialistes n'ont aucune leçon à donner sur ce point, puisque le fascisme est né historiquement du tronc socialiste.

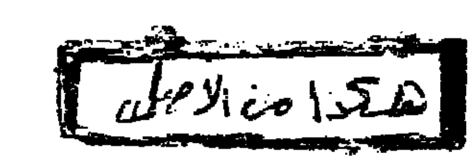
» L'opposition ne doit pas se contenter de critiquer la gestion socialiste et se cantonner sur le terrain technique. Elle doit répondre, en termes politiques, sur le terrain des principes (...).

» Tandis que le socialisme favorise la constitution de nouvelles féodalités, l'opposition doit prôner le développement d'une démocratie semi-directe, par l'extension du référendum. L'opposition ne doit pas seulement dire au pouvoir en place : « Vous êtes incompétent » ; *elle doit lui dire aussi :* « Vous avez peur du peuple. »

» Une opposition qui demandera plus de démocratie sera nécessairement gagnante. Ceux qui se maintiennent au pouvoir avec la crainte croissante du suffrage universel seront démasqués pour ce qu'ils sont : les gérants d'un fonds de commerce électoral en pleine faillite. »

● *Les chefs de file de l'opposition.* — M. Jacques Chirac est toujours *« le meilleur leader de l'opposition »*, d'après le sondage réalisé par l'IFRES du 3 au 6 octobre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *la Vie française*. Le président du R.P.R. perd toutefois deux points par rapport à la précédente enquête (37 % au lieu de 39 %). Il est suivi par M. Raymond Barre, en progression de cinq points (20 % au lieu de 15 %). Mme Simone Veil, qui gagne deux points (8 %) partage la troisième place avec M. Valéry Giscard d'Estaing, dont la cote reste inchangée.

● *Les statuts du parti radical.* — Le comité exécutif a examiné vendredi 14 octobre, la proposition de réforme des statuts, établie par M. Etienne Dailly, sénateur de la Seine-et-Marne, à la demande du comité. Il s'agissait essentiellement de supprimer la clause interdisant au président du parti d'exercer plus de deux mandats consécutifs. Par un vote à bulletin secret (119 pour, 60 contre et 4 blancs), le comité exécutif a décidé de présenter cette réforme au prochain congrès du parti radical du 19 novembre. Elle devra alors recueillir une majorité des deux tiers.



Un an après la disparition de Pierre Mendès France

Pierre Mendès France est mort à Paris le 18 octobre 1982. Un comité d'honneur chargé d'organiser une souscription en vue de l'érection « dans un lieu prestigieux de Paris » d'un monument dédié à P.M.F. a été officiellement installé vendredi 14 octobre par M. Pierre Mauroy. « Deux mots, a indiqué à cette occasion le premier ministre, peuvent non pas résumer, mais expliquer l'homme d'Etat que fut Pierre-Mendès-France. Ces mots sont : passion et raison. »

La cérémonie inaugurale du Centre universitaire Pierre Mendès France aura lieu lundi 17 octobre à Paris (13e arrondissement) en présence du président de la République. TF 1 rendra hommage le 19 octobre à la mémoire de P.M.F. par une émission de témoignages.

Mendésistes, et après ?

« *Il paraît que j'avais un brain-trust ; maintenant, j'ai des amis.* » Qui peut dire s'il n'y avait que de l'indulgence et de l'amusement dans cette remarque de Pierre Mendès France ? L'homme qui la profère au début des années 60, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le brouillon d'un discours préparé par l'un de ses plus fidèles collaborateurs des vingt dernières années, ne connaîtra plus qu'un éphémère succès électoral. Il est déjà depuis plusieurs années le grand absent le plus présent de la vie politique française. Déjà oublié et déjà un mythe. Déjà un épisode entre cent autres et déjà une référence singulière.

C'est en tout cas bien vrai : des brain-trusts, des équipes, cabinets officiels et personnels, conseillers, experts, fidèles, amis politiciens, amis tout court, zélateurs, il en a eu. Qu'est devenue une armée si nombreuse, dont les vagues successives ont entouré un chef qui a passé, par la force des choses, plus de temps sur les promontoires que sur le champ de bataille ?

Rien ne dira mieux qu'il faut placer une telle évocation sous le double signe des vivants et des morts : il y eut Georges Boris, l'ami, l'inspirateur, l'*alter ego* de tous les instants, « *un seigneur* », assurent encore avec admiration ceux qui l'ont connu, mort en 1960, emportant avec lui de larges pans de l'enthousiasme de « P.M.F. ». Il y eut M. François Mitterrand, *ministre souvent*, et entre autres dans le cabinet de Pierre Mendès France en 1954-1955, lié par une amitié réelle — quoique, disent encore certains proches, non dépourvue d'ambiguïtés — à P.M.F., jamais abandonné par ce dernier. On sait ce qu'il en advint.

Les hommages publics n'ont pas manqué, propres à faire aussi de M. Mitterrand le « premier mendésiste » de France. Tel est l'ordre des choses. Qui ne doit pas faire oublier, rappelle l'entourage de Pierre Mendès France, qu'il n'y eut pas de destins politiques moins parallèles. L'échec contre la longue patience du succès. L'inaptitude à *mettre le doigt* dans la machinerie politique française contre la volupté fructueuse et maîtrisée de s'y glisser tout entier. Le professionnalisme — l'un vous dit qu'il agaçait parfois Pierre Mendès France — contre l'aura — l'autre vous sussure que M. Mitterrand eut parfois l'air de l'envier à P.M.F. Et de l'un de ces « grognards » mendésistes jamais entrés en politique : « *On pourrait dire, avec un peu de méchanceté : Mendès, c'était la conviction sans idéologie ; Mitterrand, l'idéologie sans conviction.* »

La tablée des grognards

« Grognard » : le mot vient tout naturellement dans la bouche de plusieurs de ces collaborateurs-amis venus rejoindre P.M.F. entre le début des années 50 et celui des années 60. L'un d'entre eux : « *Nous sommes restés très soudés ; l'infanterie, en tout cas. Quant aux états-majors, ils ont brillé...* » Et d'évoquer la tablée — idéale car jamais complète — qui *rassemble*, « *à peu près deux fois par mois, quand nous pouvons* », une partie de ces sans-grade du mendésisme. Ce qui se dit au cours de ces agapes mendésiennes ? Motus. « *Mieux vaut qu'il n'y ait pas de micro,* remarque l'un des convives, *nos propos sont ceux de gens exigeants, mais qui sont peut-être devenus un peu radoteurs.* »

Qui est, ou pourrait être, autour de la table ? M. Georges Bourdat, qui fut chef adjoint de cabinet de P. M. F. en 1954, puis *sous-préfet* avant de se consacrer aux affaires privées ; M. Richard Dartigues, conseiller maître à la Cour des comptes depuis 1981, *tout comme M. Alain Gourdon*, qui est détaché et dirige la Bibliothèque nationale ; M. Paul Martinet, encore un collaborateur de P. M. F. président du conseil, qui a abouti au ministère de l'intérieur.

Diversité

M. Harris Puisais, l'un des sans-grade qui a pris du galon, est aujourd'hui chargé de mission auprès de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. M. Jean Nester est commissaire-adjoint de la République à Nogent-sur-Marne. Me Georges Kiejman est resté avocat. Dans la banque, les assurances, l'industrie, on trouve MM. Gérard Constant (dont l'épouse dirige le sécrétariat de M. Charles Hernu, après avoir joué le même rôle auprès de P. M. F.), Paul-André Falcoz, Maurice Zimman, Marcel Delport. M. Georges Scalli est un homme d'affaires en retraite après avoir été une cheville ouvrière du parti radical.

D'autres possibles convives très occupés risquent d'être empêchés : Mme Laurence Soudet, liée aux destinées de la publication mendésiste, aujourd'hui disparue, *les Cahiers de la République* (1), qui est chargée de mission au cabinet du président de la République, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et son collaborateur Régis Paranque.

Presque toute la diversité mendésiste s'offre dans ce disparate : ceux qui ont occupé des fonctions officielles, *plus ou moins subalternes*, aux côtés de P. M. F., ceux qui ont animé des activités annexes, géré des dossiers, accompagné la réflexion continuée de P. M. F., dans l'ombre et la discrétion, ceux qui ont été là, présences amicales et disponibles.

Un « presque », cependant, qui n'épuise pas les bataillons mendésistes. D'abord, parce que cette diaspora a aussi ses anonymes. Ensuite, parce que les « états-majors », pour ceux qui ne s'y comptent pas, ce sont aussi bien M. Paul Legatte, le chef de cabinet de P. M. F. en 1954-1955, aujourd'hui chargé de mission auprès du président de la République, que M. Jean-Marie Soutou, directeur adjoint du cabinet du président du conseil, diplomate de carrière et ancien président de la Croix-Rouge française, ou M. Simon Nora.

Que ce dernier, actuel directeur de l'École nationale d'administration (depuis 1982), soit évoqué, presque au même titre qu'un Michel Jobert dont « l'ailleurs » mobile côtoya aussi P. M.F., est révélateur : cela montre à quel point les cabinets, cercles, groupes et coteries, diversement *proches et actifs* aux côtés de P. M. F., sont parfois difficiles à isoler et à classer — de l'aveu même de certains de leurs membres. *Est-ce ce qui fait* dire à beaucoup que Pierre Mendès France fut à la fois très entouré et très seul ? Effet de chapelles, peut-être, ou *simple reflet de la* diversité du microcosme mendésien et des directions multiples dans lesquelles ses membres ont été ou se sont projetés.

Les idées de J.-J. S.-S.

Théâtre de la France « modernisée » ou aspirant à l'être encore plus, théâtre du changement politique et économique où les acteurs se pressent. Les uns sont poursuivis par les projecteurs de l'actualité ou du futur. D'autres courraient plutôt vers les *faisceaux lumineux*, quand ils ne réclament pas plus de lumière.

Voici M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, cent mille idées, une égale ardeur dans ses fidélités successives. La première fut pour P. M. F., qui, nous dit un proche de P. M. F., « *écoutait tout, faisait le tri et retenait une proposition sur dix* ». Il reste que *l'Express* a beaucoup servi Pierre Mendès France avant de servir J.-J. S.-S., Françoise Giroud et des causes plus hétéroclites. Pour P. M. F., l'aventure se termina par une rupture pure et simple avec M. Servan-Schreiber.

Voici, à un tout autre endroit de la scène, M. Edmond *Maire*, numéro un de la C.F.D.T., et aussi le nom le plus souvent prononcé au palmarès approximatif des « *héritiers* » de P.M.F. Sa franchise, sa lucidité, sa liberté de ton, sa simplicité à dire ce qui gêne, ne les doit-il pas en partie au commerce de Pierre Mendès France ? Edmond Maire lui devrait aussi ses limites si, comme le constate un observateur, il est « *tout seul et [que] la C.F.D.T. fait tout le contraire de ce qu'il dit* ».

Non loin se tient le ministre de l'économie, M. Jacques Delors. Le ton y est aussi. Le reste est affaire de mouvance, de contacts, de détour par feu la « *nouvelle société* » de Jacques Chaban-Delmas, que nous retrouverons.

Autre décor pour M. Claude Cheysson, jeune diplomate fasciné par P.M.F. au moment du règlement de la question indochinoise. Autre décor encore pour l'ardent fondateur de Club des jacobins, M. Charles Hernu, ancien député mendésiste, ci-devant ministre de la défense, ensuite passé chez M. Mitterrand et resté chantre de la « fidélité » et du « courage », qui demeurent pour lui les signes de ces temps révolus. Il est vrai que P.M.F. n'orienta pas seulement vers les questions militaires le futur ministre ; il sut aussi lui épargner toute tentation de quitter le camp anti-*gaulliste*.

Beaucoup d'autres ont changé de scène. Le théâtre gaulliste était vaste. Et s'y retrouvant, un ancien ministre de P.M.F., M. Chaban-Delmas, et un ancien député mendésiste, M. Jean de Lipkowski, n'abdiquent rien de leur dévotion, même critique, à l'égard de Cassandre-P.M.F. L'un et l'autre ont rêvé un moment de réaliser l'improbable « attelage », comme aurait dit le général, P.M.F.-de Gaulle.

D'autres députés mendésistes de 1956, comme l'avocat parisien Pierre Naudet, M. Roger Chatelain, pharmacien à Niort, ou le docteur Léon Hovnanian, ont quitté la scène politique. Ils côtoyèrent à l'Assemblée nationale un jeune député apparenté, puis comme eux inscrit, après une invalidation et une réélection, au groupe républicain radical et radical socialiste : M. Robert Hersant.

Héritages

Pierre Mendès France mort, le rideau est-il tombé et les mendésistes de toutes sortes et de toutes époques voués à la seule mémoire et à leur propre devenir ? Pas tout à fait. L'heure peut venir d'autres mises en scène. Pariez avec dix ou douze proches de P.M.F. et vingt sujets vous seront proposés. Retenons-en deux.

L'un raconte la carrière de M. Michel Rocard, proche du Mendès France du P.S.U., homme du contre-plan, l'un des artisans du succès présidentiel de M. Mitterrand, mais aussi candidat trop tôt parti à la candidature, *aujourd'hui ministre et demain...* « *Je lui ai dit,* raconte un ex-collaborateur de Pierre Mendès France : « Michel, ils te feront le coup de Mendès. » *Il m'a répondu :* « Je sais, je prends mes précautions. » *Mais, il aura beau les prendre, il n'y arrivera pas, car il est trop gentil.* » Mais pour un autre, « *rester en place envers et contre tout, au cas où..., cela ne rappelle guère l'attitude de Mendès* ». Michel Rocard ou la difficulté d'hériter.

L'autre sujet ne ménage aucune péripétie. Les acteurs ne sont qu'un court moment assemblés, puis ils vont se croiser, s'apercevoir de loin ou simplement se côtoyer, vêtus de costumes différents mais paraissant s'activer au même genre de tâches. Les plus connus ont nom Simon Nora, Jean Saint-Geours ou, à la surprise du spectateur peu averti, Jean Serisé ou Yves Cannac. Acteurs peu soucieux de paternités illustres. Le chœur les appelle tantôt « technocrates » et tantôt « hauts fonctionnaires », ou « grands commis de l'État ». Le *déroulement de l'action ne révèle* d'eux qu'un point commun : Pierre Mendès France les a, un moment ou durablement, attirés ou compris. Inventer, moderniser, rendre plus efficace tout un pays est leur ambition commune : des héritiers moins voyants avec lesquels il faut aussi compter.

MICHEL KAJMAN.

(1) L'un des membres du comité de rédaction de cette revue. M. René de Lacharrière, professeur de droit, est devenu depuis consultant de M. Jacques Chirac.

L'avenir d'une énigme

Passé le temps des hagiographies et des *unanimismes réducteurs*, il faut bien se demander : que reste-t-il de Pierre Mendès France ? Qu'ils aient été proches *de lui un moment seulement* ou le soient restés jusqu'au bout, beaucoup constatent aujourd'hui, avec plus ou moins de réserve ou de prolixité, que cet homme politique singulier, s'il a beaucoup apporté, s'est aussi beaucoup trompé. Avec la même ténacité, le même acharnement, la même patience dans l'erreur et dans la vérité, dans l'échec et dans le succès.

C'est, dira-t-on, le lot commun des hommes politiques. Mais l'extraordinaire est que peu d'hommes politiques français de ce siècle provoquèrent un tel élan, un tel espoir, pour y répondre aussi parcimonieusement. Et nul autre ne conserva intacts un prestige et une aura pourtant alimentés par plus de mots que d'actions.

Les facteurs extérieurs ont souvent été décrits ou évoqués. On n'en retiendra ici — autre trait peu commun — que l'implacabilité des mécanismes d'exclusion de la vie politique française, qui sélectionnent — parfois pour les broyer — les pierres les plus pures de ses gisements. Pierre Mendès France a eu à en pâtir plus d'une fois.

Mais le plus étonnant est peut-être à chercher du côté de l'homme lui-même. Il propose à l'attention de l'observateur une série d'énigmes insolubles. Comment, par exemple, le partisan, et quand il le peut, l'artisan passionné d'une France *moderne* qu'il fut s'acharne-t-il avec tant de constance contre la ratification du traité de Rome et la *construction européenne, si aléatoire* et difficile soit-elle ? S'agissant, plus généralement, des conceptions économiques de Pierre Mendès France, l'un de ceux qui avaient été le mieux à même d'en observer l'audace et l'efficience d'un moment remarque, après des conversations approfondies sur ces sujets, en 1969 : « *Ces conversations m'avaient laissé l'impression fâcheuse de quelqu'un qui n'avait pas bougé. Pierre Mendès France était en fait resté très dirigiste.* »

Des orphelins

Un autre exemple étonne encore plus : celui d'une vue juste, entrée dans la voie de la réalisation grâce à Pierre Mendès France, et que ce dernier, sans la renier vraiment, dénie avec embarras. Les décisions cruciales qui devaient aboutir aux premiers éléments de la force de frappe sont prises quand Pierre Mendès France est président du conseil. *Tous les témoins s'accordent sur* la conscience qu'il eut de l'importance de cette question et de ce choix. Plus tard — est-ce pour *se démarquer* un peu *plus*, si faire se pouvait, du général de Gaulle ? — Pierre Mendès France contestera à M. Hernu le récit de cette paternité de fait, dont tous les acteurs du moment ont gardé le souvenir. L'actuel ministre de la défense s'en expliquera auprès de lui. Pierre Mendès France persistera et envisagera une mise au point... qui ne verra pas le jour.

Anecdote peut-être, mais anecdote entre dix autres, et qui aurait troublé plus d'un proche de Pierre Mendès France et laissé dans l'incertitude combien d'enthousiasmes bientôt affadis ou convertis à *d'autres projets*. La litanie des erreurs et des fixismes n'est pas le fait du dénigrement. Visiblement, elle a blessé, étonné *ou laissé orphelin* plus d'un fidèle, plus d'un adepte.

Les institutions

Et que dire de la question décisive des institutions de la Ve République ? Ballotté, sinon brisé, par les errements de celles de la IVe, Pierre Mendès France refusera toujours aux nouvelles droit de cité. Caractère ineffaçable du péché gaulliste de 1958 ? Vice de fond inexpiable de la *nouvelle Constitution présidentialiste* et de sa mise en œuvre ? Là encore, du constat froid à l'incompréhension en passant par *tous les degrés de la perplexité*, beaucoup de mendésistes ont peine à expliquer comment et pourquoi Mendès les a privés de Mendès homme d'État par un acharnement sans faille, pourtant vite grignoté par les faits et l'usage.

Les épisodes de 1968 (Charléty) et 1969 (la campagne aux côtés de M. Gaston Defferre) n'en sont dès lors que plus difficiles à interpréter : Pierre Mendès France a-t-il pu songer un seul instant, dans le premier cas, à faire, dans d'autres conditions, ce qu'il avait reproché à de Gaulle ; a-t-il pu, dans le second, oublier sa dénégation absolue des institutions de la Ve République !

Voilà, pourrait-on dire, pour les petits côtés de l'énigme. Mais ils comptent. Ils ont pesé. Ils ont engendré doutes, retournements ou adaptations qu'il est facile — après coup seulement — de présenter comme « naturelles » et évidentes, par exemple en direction de M. François Mitterrand. Seulement la face cachée de l'énigme, la plus importante, ne s'en trouve pas éclairée pour autant.

Un astre stable

Car les défauts, le sur-place, les prévisions apocalyptiques restées sans suite, n'effacent pas l'image de Pierre Mendès France. Et même, loin de l'estomper, ces caractéristiques la restituent plus fortement encore du côté du mythe. *On croit décrire un météore,* la photographie d'un astre stable et incontournable apparaît. En témoignent les manifestations ininterrompues — les anonymes, celles des jeunes ou celles de l'étranger plus que les rituelles, trop prévisibles — d'attachement à un prestige entier, à une droiture indétournable.

Écoutons les leitmotives des propos de proches : « *Mendès était incapable d'être manœuvrier* », « *Mendès dérangeait* », « *Mendès incarnait le meilleur de la IIIe République, dans un mélange étonnant mélange d'Alain et de Roosevelt* », etc.

Tel paraît bien être le cœur de l'énigme. Au-delà du radicalisme pur et inébranlable, de la rigueur et du réalisme au service du progrès, du culte du parler vrai, d'un sens moral aigu, national et planétaire (de l'Indochine et de la décolonisation au Moyen-Orient des derniers efforts, en passant par l'attention portée au tiers-monde), Pierre Mendès France a imposé et laissé une image non datée et peu sujette à vieillir. « *Il brille,* dit l'un de ses partisans, *comme le dernier éclat d'un univers où les mots* « République » *et* « Démocratie » *ont eu un sens dont on ne peut plus aujourd'hui mesurer l'intensité.* »

Valeurs d'hier, références pour nostalgies gratifiantes ? Voire. On ne peut prendre acte sur le simple mode du constat et du réalisme — relève plus d'un mendésiste — de toutes les évolutions de notre vie politique. Si les institutions ont fait leurs preuves, quelque chose d'insatisfaisant et d'inquiétant demeure dans le caractère de monarchie électorale qu'elles comportent. Débarrassé de ses scories, le refus de Pierre Mendès France demeure sur ce point plein de sens.

Quant aux mœurs politiques, bientôt réglées peut-être par les lois non écrites du show télévisé, du marketing et de la publicité, qui sait si elles n'évolueront pas dans un sens qui fera redemander ce que Pierre Mendès France incarna : l'esprit de justice au cœur de l'esprit de progrès, l'intérêt général au cœur du pouvoir ? Beaucoup s'y emploient. Il y fit croire. Voilà l'énigme.

M. K.

Les dons pour l'érection d'un monument à la mémoire de P.M.F. sont à verser par chèque au receveur général des finances de Paris, 19, rue Scribe (75009), avec la mention « Monument Pierre Mendès France ».

A VOIR

La nuque raide

Dire qu'on l'admirait, le mot n'est pas assez fort. On le vénérait *littéralement. Pendant* sept mois et dix-sept jours, les jeunes que nous étions alors auront été — ce n'est pas si fréquent — totalement pro-gouvernementaux. La fin de la guerre du Vietnam, l'indépendance de la Tunisie... Pensez si on pavoisait ! On imaginait qu'il réglerait sur sa lancée le problème, *beaucoup plus épineux* évidemment, de l'Algérie. On savait qu'il allait essayer d'abattre certaines féodalités dont celle des bouilleurs de cru...

Et puis non... Et puis, bon... Il a eu affaire à plus fort que lui. Il a été viré, il est parti sous les huées, pris dans une tornade *d'insultes ordurières et bassement* racistes. Sa femme Marie-Claire et Claude Cheysson vous rappelleront tout ça en termes *très francs, très forts,* mercredi sur TF 1, au fil d'un portrait anniversaire un peu estompé, un peu retouché sur les bords, style illustration de la vie des saints.

Il ne répond pas vraiment à la question qui nous remontait aux lèvres périodiquement : pourquoi, mais pourquoi avoir la nuque aussi raide ? Pourquoi ne pas jouer le jeu des institutions même si — et nous lui donnions raison — elles accordent depuis 1958 un pouvoir exorbitant à l'exécutif ? Oui, pourquoi avoir refusé de participer aux gouvernements de la République, et s'être contenté de jouer les faire-valoir dans la course à l'Elysée ?

Reste une superbe occasion — elles se feront de plus en plus rares, hélas ! — d'entendre, à nouveau réunis *autour* de la T.S.F., ses causeries au coin du feu, empruntées à Roosevelt et traduisant en mots de tous les *jours, à mille lieues* de la langue de bois officielle, nos propres préoccupations. Reste ce visage buriné, et ce regard perçant, réfléchi ou jubilant d'intelligence, phare éclairant et le passé et le présent. Les télévisions du monde entier se disputaient ses interviews. C'était un régal de *chaque instant*.

A le revoir donner l'accolade à Mitterrand, le jour de son intronisation, on ne peut pas s'empêcher de se demander quels ont été les sentiments de Mendès — lui qui avait refusé lors de son investiture les voix des communistes — quand le président de la République leur a ensuite ouvert les bras. On ne peut pas s'empêcher de regretter non plus que ce dernier ne lui ait pas demandé, quand il en était encore temps, de se remettre au service de la nation.

CLAUDE SARRAUTE.

★ TF 1, mercredi 19, à 20 h. 35.

Société

La cour d'assises de Paris a acquitté le gardien de la paix Evra

Absolution pour deux morts

M. Patrick Evra est acquitté. Après une délibération d'une heure et demie, la cour d'assises de Paris, que présidait M. André Giresse, a déclaré vendredi 14 octobre non coupable du crime de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner ce gardien de la paix motocycliste qui, le 13 mars 1978, avait vidé, à Paris, son chargeur sur une voiture, tuant deux jeunes gens, les frères Alain et Bernard Chaussin, vitimes ainsi d'une succession de méprises qui avaient abouti à les présenter aux motards lancés à leur poursuite comme des hommes armés et dangereux (*le Monde* du 14 octobre).

En entendant cet arrêt d'absolution totale, le père des victimes, partie civile éconduite, a dit simplement : « *Je ne voulais pas la mort d'Evra. J'avais même de la peine pour lui et je ne voudrais pas être dans sa peau, mais j'ai honte pour vous. J'avais une autre opinion de la justice. Vraiment, je peux dire qu'elle n'est pas belle.* » On l'a laissé dire, comme on a laissé à leur chagrin la mère, la sœur et celles qui étaient les fiancées des frères Chaussin.

Il reste que l'arrêt de la cour d'assises de Paris doit être interprété comme une décision qui ne saurait aller sans une connotation politique. Assurément, l'affaire Evra n'était pas de celles que l'on peut apparenter à la « bavure » policière ordinaire.

Le gardien n'était pour rien dans l'enchaînement de tous les événements qui avaient abouti, cette nuit-là, à l'épilogue tragique dont il devait être l'auteur. Il est sûr que, si les chauffeurs de taxi avec lesquels les frères Chaussin avaient eu des démêlés pour un accrochage insignifiant n'avaient pas signalé à la police qu'ils avaient affaire à des hommes armés d'une carabine – ce qui était totalement imaginaire, – il n'y aurait pas eu cet appel général qui lança à leur poursuite Evra et deux de ses camarades. Il restait néanmoins que M. Evra avait tiré sans hésitation dans la lucarne arrière du véhicule, et non dans les pneus.

La peur

Ce comportement, à lui seul, était-il celui d'un policier à qui l'on demande, tout de même, de savoir surmonter ses peurs ? Dès lors qu'il avait dit lui-même qu'il avait tiré pour ne pas être tué, n'admettait-il pas qu'il avait bien voulu donner la mort ?

C'est ce que soutenaient les parties civiles représentées par Mᵉˢ Robert Morin, François Boissel et Jean-Edouard Bloch, pour qui « *absoudre le coupable serait condamner les victimes et établir un précédent qui pourra faire que d'autres drames de ce genre se renouvellent* ».

Moins incisif, à la recherche d'un équilibre délicat, M. Gabriel Dupin de Beyssat, avocat général, avait eu la même conclusion en demandant trois à cinq ans de prison ferme.

Ce fut en vain. A ces arguments – et c'est là que l'arrêt prend son importance et sa signification, – les jurés ont préféré ceux de Mᵉˢ Michèle Chastant et Henri Garaud. Autrement dit, ils ont adhéré à l'idée force des plaidoyers en faveur d'Evra selon laquelle « *la police a besoin de se sentir aidée et protégée dans un temps où l'insécurité est partout, où la liste des policiers tués par des malfaiteurs ne cesse de s'allonger* ». Certes, Mᵉ Garaud a répété qu'il n'entendait pas faire de l'acquittement qu'il réclamait une victoire. Il n'y en eu pas moins quelques-uns dans la salle qui par leurs applaudissements ont déjà montré le contraire.

Comment ne pas penser aussi qu'en refusant, ce qui aurait été possible, la peine de prison avec sursis, cette sanction que l'on dit justement de principe, on a voulu signifier qu'au-delà de M. Evra nulle peine, même légère, ne saurait être infligée à un corps en mal de compréhension et qui se voit ainsi « compris » sinon approuvé jusque dans ses manifestations antigouvernementales. Dès lors, évidemment, la mort de deux jeunes hommes de vingt-deux ans et trente-quatre ans ne pouvait avoir que le poids dérisoire d'une péripétie à passer aux profits et pertes...

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

A NANTES

La cour d'assises de la Loire-Atlantique a condamné vendredi 14 octobre à vingt ans de réclusion criminelle Jacques Nème, trente-cinq ans, qui, le 30 juillet 1982, avait tué à Nantes un gardien de la paix, M. Henri Morvan, et blessé un sous-brigadier, M. Albert Vuaillat.

Jacques Nème, déjà condamné en 1965 à quatorze ans de réclusion, avait obtenu une libération conditionnelle. L'avocat général, M. Jacques Bruneau, avait requis la réclusion perpétuelle en regrettant l'abolition de la peine de mort.

M. Georges Fillioud inculpé à sa demande de « diffamation publique »

De notre correspondant régional

Lyon. – M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des techniques de la communication, a été inculpé, à sa demande, vendredi 14 octobre, de « *diffamation publique* » par le doyen des juges d'instruction auprès de la cour d'appel de Lyon, M. Guy Georgin. Cette inculpation fait suite à une plainte déposée notamment par M. Georges Durand (U.D.F.) qui avait été élu en mars 1982 face à M. Fillioud, lors des élections cantonales. Plainte, elle-même consécutive à un article publié la veille dans le bulletin trimestriel d'informations municipales *Vivre à Romans*, la ville dont M. Fillioud était, à l'époque, le premier magistrat.

Commentant la destruction, le 3 mai précédent, de la « mosquée » (en fait un lieu de réunions et de culte) de sa ville, M. Fillioud écrivait notamment : « *La culpabilité est lourde de ceux qui ont contribué à créer ce climat, notamment le parti et les candidats qui ont récemment fait campagne en dénonçant précisément la réalisation d'une salle de réunions et de culte pour les immigrés nord-africains, utilisant ainsi des sentiments racistes latents à des fins électorales. Qui sème la haine récolte la violence.* »

M. Fillioud a indiqué, peu après la signification de son inculpation, qu'il avait, à cette époque, reçu « *des menaces par téléphone* ». Le secrétaire d'Etat, qui était accompagné par son conseil, Mᵉ Charles Libman, a déclaré à sa sortie du palais de justice : « *J'ai moi-même demandé mon inculpation dans cette affaire, afin de provoquer une explication publique (...) Il serait singulier que je sois le seul à devoir m'expliquer (...) Je n'ai dénoncé personne. Il est singulier que se soient reconnus ceux qui ont porté plainte.* »

Selon Mᵉ Libman, « *il y aura peut-être non-lieu, car j'ai rarement vu une plainte aussi peu fondée, et si la plainte n'était pas fondée, une procédure en dénonciation calomnieuse peut être alors introduite, ce qui fournirait le débat public auquel le ministre aura été éventuellement soustrait* ».

CLAUDE RÉGENT.

Faits et jugements

● *Nouvelle inculpation dans l'affaire Orsoni.* – Le juge d'instruction du tribunal d'Ajaccio, chargé de l'information ouverte après la disparition de M. Guy Orsoni, le 17 juin, a inculpé, vendredi 14 octobre, une septième personne. Il s'agit de M. Paul Susini, cinquante-six ans, qui avait été interpellé à Marseille deux jours plus tôt.

Déjà condamné dans le passé pour complicité d'attaques à main armée, considéré comme une personnalité du milieu proxénète de Marseille, M. Paul Susini a été inculpé de séquestration et association de malfaiteurs et écroué. L'un de ses frères, Jacques, est l'oncle par alliance de Guy Orsoni.

● *Fusillade à Paris : un mort, deux blessés.* – Des malfaiteurs, qui venaient d'attaquer une banque avenue de Villiers (Paris 17ᵉ), et qui avaient été repérés dans leur retraite par des policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), ont ouvert le feu, vendredi 14 octobre, sur cette patrouille, qui a aussitôt riposté.

Deux des policiers ont été légèrement blessés et l'un des malfaiteurs, atteint par cinq balles, a été tué. On a retrouvé sur lui une carte d'identité italienne qui n'a pas permis de l'identifier avec certitude.

● *Attentat par explosif à la cité judiciaire de Rennes.* – Une charge explosive a endommagé, samedi 15 octobre vers 2 h 30, un bâtiment de la cité judiciaire de Rennes en cours de construction. Cet attentat, qui n'avait pas encore été revendiqué en fin de matinée, intervient au lendemain de la condamnation par le tribunal correctionnel de Morlaix (Finistère) d'un militant séparatiste breton, M. Jean-Pierre Le Mat, à huit mois de prison avec sursis pour complicité de détention illégale d'armes et de munitions. – *(Corresp.)*

● *La famine au Brésil.* – Le Secours populaire français lance une souscription pour venir en aide aux familles brésiliennes victimes de la famine. On peut envoyer ses dons au Secours populaire français, 9, rue Froissard, 75003 Paris. C.C.P. 654-37. H. Paris, ou à ses comités. Indiquer : pour les enfants et familles du Brésil.

● *Tennis : Leconte bat Lendl.* – Le Français Henri Leconte s'est qualifié, le 14 octobre, pour les demi-finales du championnat d'Australie en salle (200 000 dollars), à Sydney, en battant le Tchécoslovaque Ivan Lendl, numéro deux mondial, en trois manches (6-3, 3-6, 7-5). Le Français devait ensuite rencontrer l'Australien McNamee tandis que l'autre demi-finale devait mettre en présence les Américains McEnroe et Hooper.

Carnet

Décès

– Sa famille,
Ses amis,
font part de la disparition brutale de

Bernard BRIQUET.

Service religieux à Saint-Louis de Fontainebleau, le 19 octobre 1983, à 16 heures.

53, rue de Bellevue,
91330 Yerres.

– Mᵐᵉ Thomassin,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean THOMASSIN,
survenu le 13 octobre 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 17 octobre 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Amiral-de-Joinville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– **Brigitte VARICHON,**
1ᵉʳ décembre 1941 - 11 octobre 1983.

Brigitte s'est éteinte sereinement le mardi 11 octobre.

Ses enfants, ses parents, ses frères et sœurs, ses amis chers vous prient d'assister à la cérémonie religieuse le lundi 17 octobre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Travail, 59, rue Vercingétorix, 75014 Paris.

Elle sera inhumée le mardi 18 octobre, à 10 h 30, au cimetière de Seyssel (Ain).

– Strasbourg. Paris. Saverne. Mulhouse. Rouen.
M. Pierre Zeller,
M. et Mᵐᵉ Jacques Zeller
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacques Proton
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ François Loth
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Loup Zeller
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Bruno Zeller
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Nicolas Hasson
et leur enfant,
M. et Mᵐᵉ Christophe Zeller,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Pierre ZELLER,
née Edmée La Plaige,

rappelée à Dieu le 14 octobre 1983, à Strasbourg.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 octobre, à 10 heures, en l'église des Récollets de Saverne (Bas-Rhin).

26, allée de La Robertsau,
67000 Strasbourg.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

– Blessure de l'absence.
16 octobre 1978,

Marc AUTENZIO.
Nos cœurs sont pleins de lui.

– 17 octobre 1983,

Abraham SULHEFER.

En notre mémoire.

Sa famille. Ses amis.

– Il y a un an s'éteignait

Sara KORCARZ.

Les prières ont été dites à la synagogue, 10, rue Pavée, 75004 Paris.
De la part de sa famille.

– Il y a onze ans,

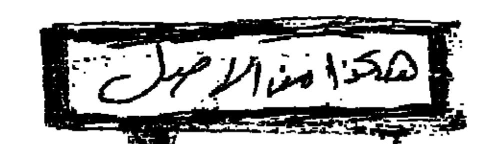
Bernard LINDENBERG,
directeur de recherches au C.N.R.S.,

nous a quitté.

Sa femme et ses enfants rappellent son souvenir.

Communications diverses

– Conférence-débat, le vendredi 21 octobre, à 20 h 45, 36, rue Hermel, 75018 Paris, avec André Frossard : « Mes entretiens avec Jean-Paul II ».



L'impact social et culturel des nouveaux médias

L'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie (Idate) organise à Montpellier du 19 au 21 octobre ses V[es] Journées internationales. Après « l'expérimentation sociale en télématique », en 1982, les chercheurs de l'institut ont choisi pour thème « Les réseaux de l'image », à l'heure où le démarrage du plan câble pose une multitude de questions aux « politiques » comme aux professionnels de la communication. Les nombreux participants français et étrangers pourront débattre dans pas moins de vingt-sept carrefours spécialisés. Une occasion – rare – de dépasser les discussions d'experts sur les technologies et les nouveaux médias et de s'intéresser à leur impact social et culturel. C'est d'ailleurs la vocation de l'Idate.

PROJECTIONS

Maisons audiovisuelles et centres de communication

L'APPARTEMENT ou la maison de demain, chacun les rêve, au fur et à mesure que se multiplient sous nos yeux ces outils magiques que sont l'écran de télévision et le clavier de l'ordinateur. Trois logiques, correspondant à autant de mythes (ou de phantasmes), ont été rassemblées et décrites par un des chercheurs de l'IDATE, M. Yves Gassot, architecte et chef du département « Aménagement et action régionale » de l'Institut (1).

Premier rêve : un réseau d'appareillages, une maison *« remplie de quincaillerie... »* C'est la logique du développement à partir du téléphone et de ses dérivés, le vidéotex, la téléalarme, la télécopie, le visiophone (qui est expérimenté à Biarritz), etc. Chaque pièce aura ses appareils, parfois dupliqués à l'intérieur d'une grande maison. Le tout géré par une « régie d'abonné », un véritable petit ordinateur reliant le foyer au réseau « multiservices » extérieur.

Deuxième rêve, celui qui conduit à l'écran géant (ou le mur-écran), nouveau centre névralgique de la vie familiale, autour duquel s'articulent magnétoscope, vidéodisque, micro-ordinateur, console de jeux, vidéotex, chaîne hifi-vidéo... C'est la logique de développement de ce qu'on appelle la « péritélévision », et qui trouvera son épanouissement lorsque le vidéoprojecteur grand format aura baissé de prix et que la télévision haute définition aura remplacé *les actuels 625 lignes... Les réseaux* d'images extérieures, par câble et par satellite, trouveront *là le réceptacle approprié.*

Troisième rêve : le grand robot, le micro-ordinateur polyvalent qui prend en charge toutes les fonctions domestiques. Logique de développement : à partir de la console de jeu vidéo et de la multiplication des appareils électro-ménagers à « puces ». Le micro-ordinateur pourrait remplir les fonctions de contrôle et de programmation des appareils, ainsi que de tout ce qui concerne l'énergie et la sécurité du foyer ; il pourvoirait aux problèmes de gestion, d'enseignement (E.A.O.) ; par les connexions appropriées, il jouerait progressivement *le rôle de* « robot de communication ».

Le « foyer électronique »

Ces trois schémas ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ils engendrent une organisation de l'espace domestique bien différenciée, qui elle-même est fonction d'autres facteurs d'évolution sociale, indépendants des nouvelles technologies ou s'appuyant sur elles. Là encore, trois hypothèses sont avancées par M. Gassot. La première est le prolongement de ce qui s'est produit avec la T.S.F., puis le poste de télévision : la concentration des moyens audiovisuels en un lieu donné. C'est le « foyer électronique », que certains architectes américains ont même prévu avec une « scène » pour des images en trois dimensions (holographie). Ce pourrait être une partie du living-room, ou, pour *les plus aisés*, une pièce centrale de l'habitat consacrée entièrement aux images et aux sons.

A l'inverse, la multiplication du nombre des appareils et leur personnalisation (ce qui s'est passé pour les appareils radio, les postes de téléphone et même de télévision) peuvent conduire à une dispersion dans les pièces des moyens modernes de la communication. Chaque espace aurait sa prise de téléphone et sa prise de télévision, renvoyant ou non à la régie de l'habitation. Une troisième tendance, enfin, pousse à la création de nouveaux espaces « spécialisés ». Ainsi, en Ille-et-Vilaine, où les terminaux Minitel des P.T.T. (annuaire électronique) sont diffusés en priorité, 20 % de ceux-ci sont localisés dans un bureau. Si le télétravail (à domicile), le télé-enseignement, le télé-achat, se développent, une telle pièce pourrait être prévue par les architectes des futures maisons. Certains pensent déjà *à un centre de gestion de l'activité* domestique, avec consoles de visua*lisation et de commande, à l'instar* des salles de contrôle existant déjà *au sommet* des tours d'habitation et de bureaux.

Dans un avenir proche, on peut envisager aussi un espace accessible à tous, permettant de communiquer avec l'extérieur. Ce coin - communication (avec visiophone, Minitel, micro-ordinateur...) pourrait être proche de l'entrée, comme cela a été le cas au départ avec le téléphone.

Sur quelles tendances de l'évolution sociale peuvent s'appuyer de telles projections ? Plusieurs scénarios sont prisés par les sociologues et les urbanistes. Celui de l'habitat-refuge, lieu de consommation privilégié, mais aussi outil de travail possible, correspond bien à la valorisation de la famille, telle qu'on a pu l'observer depuis une dizaine d'années. La pièce de séjour est confirmée comme le lieu des loisirs collectifs (mais possibilité d'espace vidéo spécifique), le téléphone et la télévision investissent les chambres.

Et les petits groupes ?

Mais, à la marge de cette dominante, un scénario de type « alternatif » peut être proposé : la reconquête de l'économie à la base conduit à une recherche d'autarcie, s'appuyant sur des réseaux de solidarité (comme en Allemagne) ; dès lors, des espaces de travail doivent *être prévus, dans un habitat plus* souple où les moyens audiovisuels *sont orientés vers une activité* et non plus principalement un loisir.

Un troisième scénario trouve sa source dans certaines données sociales fortes. Depuis plusieurs années, en effet, on observe dans la société française cette double tendance centripète vers le cocon familial et centrifuge vers l'extérieur : salles de spectacle, bistrots, vie associative en plein essor, importance de la « bande de copains » et des relations conviviales par petits groupes *affinitaires. Quelles que soient* les modifications à venir sur l'habitat *des ménages, de nouveaux lieux* collectifs pourraient être créés, qui utiliseraient puissamment les nouvelles technologies.

C'est là qu'intervient M. Bernard Brabet, directeur de l'IDATE, un centralien épris de convivialité (il construit avec des amis, dont M. Gassot, près de Montpellier, un lotissement « autogéré » avec un bâtiment collectif), avec ses « *centres de communication* ». Premier constat : les chaînes de télévision d'un côté, les relations interpersonnelles de l'autre (téléphone, télex...), il y a un « trou », celui de la communication entre les groupes.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 12.)

(1) *Dans une étude pour le plan* construction.

La clef du succès

par BERNARD BRABET (*)

PRIVILÈGE d'une époque d'expansion, la recherche socio-économique sur les nouveaux moyens de communication est-elle un luxe inacceptable en ces temps *de crise ? Une réflexion aux* apparences de la rigueur s'en *convaincrait aisément*, arguant des impératifs de production et d'exportation qu'exige le maintien du niveau de vie dans les pays européens. Mais on ruinerait ainsi tout espoir de réaliser ce qu'on prétend atteindre : en matière de nouveaux moyens de communication, la prise en compte des dimensions socio-économiques est précisément la clé du succès.

Les deux grands programmes en voie de réalisation – la télématisation avec *l'équipement* en terminaux Minitel des foyers et des entreprises, la vidéocommunication avec la mise en place du réseau en fibres optiques – permettront, pense-t-on, une conquête du marché intérieur qui servira de tremplin à celle des marchés étrangers. Le raisonnement est logique, mais à s'arrêter là, il néglige une spécificité essentielle des nouveaux moyens de communication : la fascination technologique ne dure *pas, et nul utilisateur ne s'intéressera* longtemps au seul Minitel ou au réseau câblé, aussi spectaculaire soit-il. En dernière instance, c'est bien la communication, les possibilités d'échange de ces outils *qui décideront du succès de* l'entreprise : les services, et non pas *les produits. Or ceux-ci restent* pour la plus large part à inventer, *et nul précédent, nul modèle étranger* ne peut cette fois nous guider (1).

L'enjeu est de taille, à la fois économique et *culturel*, puisqu'il faut réussir la commercialisation de programmes financés par l'emprunt public en fournissant des prestations conformes aux aspirations comme aux capacités financières des utilisateurs, en évitant les risques d'isolement et de standardisation que pourraient provoquer ces prestations (*Dallas* et *Dynasty* se disputant demain les petits écrans *surveillés par des* télétravailleurs robotisés).

Le problème posé n'est pas abstrait : il ne s'agit pas de penser des *contenus pour des réseaux vides*, mais de concrétiser, d'organiser et *de réguler* la créativité que suscite, à différents niveaux de la société, le développement des nouvelles technologies de traitement de l'information.

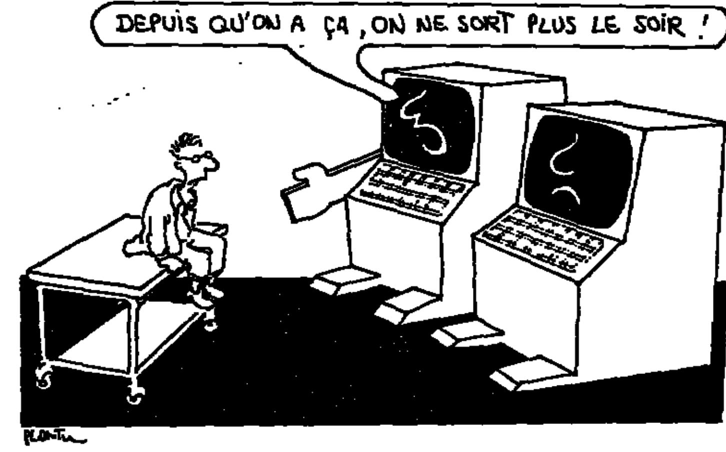
L'Idate a reçu de ses fondateurs la mission de participer à l'effort pour déterminer ce que peuvent être les formes et les effets des nouveaux services de communication, afin de mieux maîtriser et orienter leur développement. *Association sans but lucratif fondée en* 1977, l'Institut pour le développe*ment et l'aménagement* des télécommunications et de l'économie *regroupe* une quarantaine de chercheurs : économistes, psychologues, sociologues, spécialistes des techniques de communication sont organisés en équipes pluridisciplinaires pour collaborer avec les ministères et les organismes publics, les collectivités locales, les entreprises ou le secteur associatif. Depuis six ans, ils ont tenté de construire sur le plan conceptuel et méthodologique à la fois des instruments pour mieux voir et des outils pour mieux faire.

Ils ont accumulé les informations et, directement sur le terrain, utilisé leurs progrès et leur expérience pour contribuer à l'émergence et à la réalisation de nouvelles *formes de communication*. C'est dans le même esprit qu'est *publié périodiquement* le bulletin de l'Idate et que sont organisées les Journées internationales. Elles réunissent chaque année les chercheurs en sciences sociales, les administrateurs, les techniciens, les industriels et tous les acteurs de la communication.

Enjeu de tous les pouvoirs, la communication est un phénomène complexe où se masquent et se dévoilent toutes les stratégies. C'est dire que l'approche socio-économique soulève parfois des impatiences et des résistances. Mais les réductions hâtives qu'on peut lui substituer ne font qu'un *instant illusion. Le IX[e] Plan souligne* la nécessité de la recherche en *sciences sociales* dans le domaine des communications : c'est un bon début.

(*) Directeur de l'Idate.

(1) *Comme ce fut* le cas pour le programme de rattrapage du retard du téléphone.



Dessin de PLANTU

Ves JOURNÉES DE L'IDATE

Les chaînes nationales exposées à la concurrence

par HÉLÈNE MONNET*

SALUER l'excellence technique des grandes réalisations françaises et s'apitoyer sur leurs échecs commerciaux retentissants sont deux lieux communs du répertoire industriel national (SECAM, Concorde, plan-calcul...). Ce schéma décevant est aisément transposable au plan télévisuel. L'importation à bon marché de produits calibrés et standards – séries américaines et dessins animés japonais – stigmatise une même faillite des savoir-faire dès qu'il s'agit d'opérer des percées grand public.

L'évolution des technologies de communication accélère la nécessité d'un redéploiement stratégique des chaînes nationales. Celles-ci sont exposées à une concurrence exacerbée et, en l'état de leur production courante, leur vulnérabilité est à visage découvert.

Les « majors » de la programmation ne sont pas en position de force *au moment où de nouveaux vecteurs* de communication – quatrième chaîne, satellite, réseaux câblés – vont générer une concurrence qui fera succéder à une situation d'oligopole, de surcroît largement protégée par la puissance publique, une situation de concurrence beaucoup plus exposée, même si l'Etat mène à coup de réglementations des combats à retardement.

Les programmateurs sont *ainsi* placés devant la nécessité de maîtriser le passage d'une communication de masse à la mise en œuvre de stratégies de communication sur un marché que le nombre croissant des intervenants segmentera toujours davantage.

Le test de la quatrième chaîne

Les programmes sont en principe destinés à tous et, par voie de conséquence, à personne : leur démultiplication provoquerait à la fois discordance et monotonie. Il convient désormais d'organiser une « ciblématique » des programmes permettant d'embrayer sur une différenciation qui soit spontanément en phase avec des groupes sociaux : la nécessité s'imposera de repérer des publics auxquels il ne sera pas seulement possible de proposer des programmes spécifiques, mais, surtout, dont la fidélité pourra être acquise par une communication qui réponde à leurs sensibilités.

Pour les « *majors* », *l'objectif ne* sera pas d'obtenir la clientèle de groupes très définis rassemblés par des intérêts précis, amateurs d'U.L.M. ou joueurs de squash... Laissant ces cibles étroites aux bons soins des réseaux câblés, les chaînes devront viser des groupes beaucoup plus larges, unis par des sensibilités et non par des intérêts spécifiques. Un schéma d'organisation des programmes rassemblé autour de sensibilités et d'affinités est inéluctable. Il constitue le support privilégié de l'adaptation *nécessaire* à une réalité sociale dynamique.

A long terme, l'enjeu de cette adaptation des émetteurs est social. Si des chaînes aux images mal définies émettent des programmes banalisés, la conséquence ne sera pas seulement l'atomisation de leurs audiences et leur échec commercial. La communication audiovisuelle restera informe, parlant à tous et ne s'adressant à personne. Si, au contraire, les chaînes présentes et futures trouvent des tons aussi distincts et aussi adaptés à différentes cibles que ceux des grands journaux, les ensembles sociaux, dont les sensi*bilités respectives seront ainsi recon*nues, prises en compte, traduites à l'écran, prendront une conscience accrue de leur propre existence et valoriseront leurs diverses sensibilités en même temps qu'ils auront une vue plus claire des sensibilités différentes avec lesquelles ils seront en contact. La segmentation des audiences débouchera sur une communication à la fois plus significative et plus transparente pour ses destinataires.

La quatrième chaîne sera le premier test d'adaptation d'un grand programmateur. Son succès dépendra de sa capacité à mettre en place une communication grand public tout en relevant deux défis. Pendant la période de « montée en charge », il faudra *nécessairement* accorder de manière privilégiée les programmes à la sensibilité de son « cœur de cible ». La pérennité du succès nécessitera, dans un second temps, le passage à une cible élargie, passage qui devra conserver la fidélisation acquise du « cœur cible » (leader d'opinion), et, d'autre part, consolider une cohérence d'image à travers un « look », une personnalité, un « positionnement ».

Le succès de la quatrième chaîne sera étroitement subordonné à la réconciliation des contraires qu'elle aura su opérer : communication grand public et communication ciblée.

* Centre d'études d'opinion de la radiotélévision.

Maisons audiovisuelles...

(Suite de la page 11.)

M. Brabet qualifie d'« historique » un décret du 12 mai 1981 qui étend à tout le territoire national la téléréunion et la téléconvivialité (2). Qui le sait ? Pourtant, les expériences diverses menées par l'administration des télécommunications ont bien marché, il y a une « demande ». Pourquoi ne pas généraliser l'offre ? D'autant que les futurs réseaux câblés ne permettront pas avant longtemps (la technologie de la commutation n'est pas au point) une interconnexion en images des individus et des groupes entre eux...

Second constat : le plan de câblage de la France laissera des zones entières (rurales) en dehors du coup, perpétuant les déséquilibres culturels villes-campagnes. Là encore, il faut combler le trou...

Les « centres de communication » seraient des bâtiments comprenant plusieurs salles. Ils permettraient notamment la mise en relation audiovisuelle de petits groupes et d'individus, la production de documents, leur conservation et leur diffusion, la formation aux nouvelles *techniques*. Salles de spectacles audiovisuels, studio de production T.V., vidéothèque, atelier audiovisuel et informatique, cabine vidéophonique permettant le dialogue avec une personne (visiophone) ou un groupe (téléréunion), l'ensemble pourrait favoriser une création audiovisuelle locale, privée, associative ou professionnelle.

La préfiguration de tels centres existe déjà. *C'est*, d'une part, *la* vidéotransmission, expérimentée dans le Massif Central (*le Monde* du 12 avril et du 25 mai), d'autre part les centres de ressources qui commencent à se multiplier (le projet X 2000 de l'Agence de développement de l'informatique va donner le coup de pouce) et la mise en service d'équipements électroniques dans les maisons de jeunes ou dans les centres culturels. *L'idée de M. Ber*nard Brabet pousse la logique de cette vie collective un peu plus loin, en rejetant à la fois la « société duale » pour le câble et l'atomisation des familles, leur repli total sur un foyer où toutes les relations sociales passeraient par la machine.

Cela suppose que les vidéoprojecteurs grand écran, encore très coûteux (95 000 F pour un écran de 7,50 m de base, 30 000 F pour 2 m), soient fabriqués en plus grande série, que l'on envisage un plan de développement du câble plus souple que le modèle hyperurbain (pas *de rentabilité à moins de* 20 000 prises...) aujourd'hui à l'honneur... M. Brabet estime entre 2 % et 5 % supplémentaires dans le programme de câblage le coût de la mise en œuvre de tels centres.

YVES AGNÈS.

(2) Sur l'expérience de Montpellier, lire notamment *le Monde* daté 21-22 décembre 1980 et du 23 juin 1982.



Ves JOURNÉES DE L'IDATE

Dès banques d'images à vocation locale

par JEAN DEVEZE (*)

LE récent coup de sang du président de la République à propos de l'enseignement de l'histoire a porté sur la place publique un phénomène depuis longtemps connu et dénoncé, ce qu'il nomme la « *perte de mémoire collective des nouvelles générations* ». Si aujourd'hui de nombreux citoyens français ont quelque peine à de situer dans le temps et à appréhender le passé, c'est, a-t-on pu lire, faute de posséder les repères appropriés que sont les dates et les héros. Il faut, hélas, constater que tout aussi nombreux sont les Français qui rencontrent d'immenses difficultés à se situer dans l'espace et à connaître leur contrée. *L'homme sans repères est* aussi un homme sans racines.

Mais quelle perspective culturelle ouvrir à *l'homme contemporain* déphasé ou déboussolé ? Quelle identité culturelle pour le banlieusard déraciné ? Peu à peu, géographes, spécialistes de l'aménagement du territoire, sociologues, en sont venus à reprendre ce que de simples citoyens, militant dans les associations, énonçaient déjà il y a vingt ans, dans un scepticisme général : il convient de préserver le « paysage culturel » là où il subsiste, de le reconstruire là où il n'est plus. La notion de paysage culturel n'est pas neuve : nos voisins allemands parlent de *Kulturlandschaft* pour désigner l'ensemble des caractères physiques et humains qui donnent à une partie du territoire une physionomie globale relativement homogène. Cette définition intègre au paysage les multiples empreintes que l'homme y a mises : voies et monuments, maisons ou usines, ouvrages d'art ou pylônes.

Des « images de pays »

Redonner au citoyen le sens du paysage culturel, *l'aider à se retrouver* quelque part lui-même et non, selon l'heure, enjeu (ou victime) de débats locaux, de problèmes nationaux, de conflits mondiaux, suppose qu'il puissse se nommer, se désigner, se *reconnaître, se distinguer des autres,* bref qu'il ait de lui-même, des siens, de ses proches, une image stable et valorisante.

Sur le plan politique, la loi de décentralisation et sa progressive mise en œuvre peuvent être un facteur puissant favorisant cette prise de conscience ; mais ce cadre administratif n'est-il pas trop vaste pour le regard du citoyen ? En un temps où le langage des images est omniprésent, où sa puissance est partout proclamée, comment ne pas songer à y recourir, à mobiliser les images de toutes sortes (imprimées, photographiques, cinématographiques, télévisuelles...) pour cette tâche urgente : permettre à chacun de vivre aujourd'hui en harmonie avec lui-même, en retrouvant son identité culturelle profonde ?

C'est là le sens qu'il convient de donner au projet de constitution de *banques d'images à caractère local,* réservoir mis à la disposition de tous des *images de pays*. L'ensemble des images relatives à une contrée, à un terroir, à son histoire, à sa vie quotidienne, à ses transformations, à sa modernisation, à son avenir, est un *patrimoine d'immense valeur culturelle* à peu près inaccessible aux citoyens. De nombreuses et louables *initiatives individuelles ou émanant* de collectivités locales ont précédé l'émergence de ce projet : l'engouement marqué du public pour les collections de cartes postales anciennes est un signe, entre autres, de ce mouvement de mise en valeur des images locales.

Mais, de fait, les images représentatives de la vie d'une région, d'un « pays », sont généralement dispersées entre un grand nombre de lieux et d'institutions : musées, bibliothèques, dépôts d'archives, journaux locaux, centres de documentation, cinémathèques, photothèques... Elles ne sont guère accessibles et sont souvent éloignées, voire lointaines. Paradoxe supplémentaire : les plus importantes ressources en images à caractère local se trouvent détenues par des institutions nationales ayant leur siège à Paris : Cabinet des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale, Cinémathèque française, archives de la télévision et de la presse, Musée des arts et traditions populaires et bien d'autres... De sorte que les ressources locales en images présentant un intérêt local sont très limitées et insuffisantes.

La banque d'images à caractère local doit satisfaire deux objectifs distincts :

— recueillir, indexer, cataloguer, *conserver et archiver* tous les documents, images fixes ou animées, sonores ou non, qui possèdent le caractère *distinctif* « *local* » ;

— offrir à la consultation, permettre le visionnement, autoriser l'utilisation, développer la diffusion de ces documents, au bénéfice de tous les publics intéressés et surtout de caux qui, spontanément, ne fréquentent ni les musées, ni les bibliothèques, ni les palais de la culture.

Les technologies mises en œuvre intéressent l'électronique, les télécommunications et l'informatique : les outils essentiels de ce projet sont le magnétoscope à recherche d'images, le vidéodisque et les réseaux de transmission, spécialisés ou non. *Mais l'emploi, justifié* en certains cas, de la télécopie pour transférer un document à destination ne rend pas caduc l'usage de technologies plus classiques telles que le tirage photographique ou la reprographie *de documents*.

La chance de la décentralisation

Les technologies ne sont rien sans les hommes appelés à les maîtriser. Et, s'il est aisé de concevoir la banque elle-même, s'il est relativement facile de repérer les trésors qu'elle devrait acquérir et mettre à la disposition de tous, d'imaginer la constitution d'un réseau national de banques d'images locales utilisant les câblages optiques décidés par le gouvernement, les problèmes humains demeurent : mobilisation des compétences, association dans un projet commun de spécialistes de formations diverses et porteurs de projets hétérogènes.

C'est ici que la loi de décentralisation offre une chance exceptionnelle : en transférant aux régions, aux départements et aux communes les compétences en matière de bibliothèques, de musées et d'archives, elle permet de mobiliser au service de la vie culturelle régionale et locale un extraordinaire ensemble de compétences riches et variées. Les personnels scientifiques — archivistes, conservateurs de musée ou de bibliothèque — sont appelés à œuvrer ensemble, par exemple à la banque d'images locales, sous une seule autorité, *mieux enracinée dans la vie locale*, le maire ou le président du conseil général. Certes, cela bouleversera bien des habitudes mais ouvre à l'innovation d'amples perspectives. Parmi celles-ci, la création de banques d'images à caractère local, réservoirs offerts aux publics de tous âges et de tous genres, devrait être l'un des moyens privilégiés de l'action culturelle décentralisée.

(*) Maître-assistant à l'université de Paris-VII.

La gestion des réseaux : un enjeu de pouvoir

LA mise en place des nouveaux réseaux, en France, ne se fera pas sans un véritable bouleversement en matière de communication. Pour la première fois, l'audiovisuel va échapper à la seule emprise de l'Etat. Pour la première fois, toute une industrie et une foule d'intervenants, jusqu'ici absents, vont se retrouver sur le terrain d'un vrai marché, libéré des entraves d'un monopole presque cinquantenaire. Enjeu culturel et social, les réseaux seront aussi – et peut-être surtout – un enjeu de pouvoir. Pouvoirs politiques, pouvoirs d'argent.

Pour l'heure, rien n'est joué. D'un côté, la loi sur la communication audiovisuelle de juillet 1982 ne fixe qu'un cadre vague, trop imprécis pour que la répartition des rôles entre l'État, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, les municipalités et les départements ne fasse pas l'objet d'interprétations divergentes. De l'autre, le schéma prévu par le ministère délégué aux P.T.T. – responsable du plan câble arrêté en conseil des ministres en novembre 1982 – n'a pas de fondement légal. Il n'est donc pas surprenant que se joue en ce moment une partie subtile où chacun des différents partenaires essaie de prendre l'autre de vitesse et de créer une situation de fait avantageuse.

● *Point de départ des problèmes :* la construction des réseaux. Les collectivités locales doivent être candidates au câblage. Soit. Mais il y a déjà plus de demandes que ne peut en satisfaire le plan câble. Première question : quel calendrier géographique ? Le ministère n'a pas encore répondu.

● *Qui paye ?* Le câblage est cher. Les P.T.T. ont besoin d'une participation de 30 % des collectivités locales (sous forme d'avances remboursables). Mais à quel moment doivent-elles payer et sur la base de quelle enveloppe globale ? Les villes voudront-elles payer pour chaque abonné *raccordé* ou chaque abonné *raccordable ?* Déjà, des conflits sont apparus comme à Paris (*le Monde* du 28 septembre).

● *Qui conçoit techniquement les réseaux ?* Il existe différentes options, à différents prix. Celles qui seraient le plus rapidement opérationnelles pour la télédistribution sont les moins chères. Mais aussi les moins intéressantes dans la perspective des services interactifs que la direction générale des télécommunications (D.G.T.) du ministère des P.T.T. veut développer à terme. Qui tranchera ?

Sur ce point, la D.G.T. ne compte pas céder. Le code des P.T.T. lui donne un pouvoir absolu sur la maîtrise d'ouvrage des réseaux publics (articles L 33 et L 34). Et elle n'a pas l'intention de laisser s'installer des réseaux non compatibles avec ses objectifs futurs, qui sont ambitieux. Déjà, la D.G.T. ne cache pas que les plans de certaines collectivités locales ne lui conviennent guère, par exemple celui de Vaux-le-Pénil en Seine-et-Marne (*le Monde* du 1er octobre). Au ministère, on s'attend à des négociations « *dures* ».

● *Qui sera le propriétaire des réseaux ?* La question est pour l'instant complètement escamotée. Pour les P.T.T., c'est l'administration, bien sûr, se réservant le droit d'exploiter les réseaux pour y faire passer éventuellement autre chose que des émissions de télévision (des données télématiques par exemple) et en assurer la rentabilisation comme elle l'entend. Des collectivités locales comme Nice ou la communauté urbaine de Lille (C.U.D.L.) estiment que, dans la mesure où elles participent au financement d'une affaire qui les concerne au premier chef, elles devraient aussi pouvoir profiter des possibilités économiques du câble.

● *Qui aura la maîtrise de la programmation ?* Qui décidera des émissions qui seront diffusées, (à quelle heure ?) dans les quinze, vingt ou trente canaux prévus selon les cas ? La loi dit que la Haute Autorité est compétente pour autoriser les programmes locaux diffusés par câble. Mais qu'est-ce qu'un programme local ? Ce qui est conçu et réalisé localement ? Ou diffusé localement ? Comment seront traitées les demandes de la Seine-Saint-Denis – qui conçoit un projet départemental – par rapport à celle d'une petite municipalité ? Une émission dont les droits auront été achetés par plusieurs réseaux régionaux sera-t-elle locale ?

A la recherche du modèle

● *Et, surtout, qui devra solliciter les autorisations ?* Tous ceux – organismes publics, prestataires privés, associations, entreprises – qui voudront proposer librement leurs programmes au public ? Et qui les départagera en cas de surnombre ? La loi est muette sur ces points. Et c'est à la fois tant mieux et tant pis. Tant mieux, parce qu'un cadre juridique trop précis *a priori* se serait révélé à tous coups inadapté à l'usage ; tant pis, car le législateur a, encore une fois, manqué l'occasion d'affirmer le droit du public à déterminer lui-même ce dont il entend se « nourrir » et celui des « entrepreneurs en images » à s'offrir librement au public comme les éditeurs de l'écrit.

Quoi qu'il en soit, il faudra bien un organisme chargé au minimum de gérer les installations d'émission. Les P.T.T. ont prévu que ce rôle reviendrait à une « *société locale d'exploitation commerciale* » (SLEC). Une telle structure les arrangerait bien, car cela équivaut à instituer un interlocuteur unique, libre de son action commerciale et duquel on peut exiger en échange une redevance forfaitaire globale. A vrai dire, ce schéma fait aussi l'affaire des municipalités, dont la plupart envisagent une prise de contrôle majoritaire dans les SLEC. Il convient aussi au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, qui y entrevoit la possibilité de diversifier l'audiovisuel sans livrer brutalement ce secteur au marché.

L'inconvénient, c'est que la loi ne prévoit nulle part l'instauration d'un organisme du genre SLEC, *a fortiori* nanti d'un pouvoir de sélection. Depuis plus d'un an, les services officiels s'acharnent à la rédaction des décrets d'application de la loi du 29 juillet 1982. Des décrets qui permettraient de concrétiser un nouveau « modèle audiovisuel » appelé à remplacer celui, usé, de l'O.R.T.F., archi-centralisé et verrouillé par le pouvoir politique parisien ; modèle dont la télévision d'aujourd'hui est encore imprégnée.

La mission télédistribution, que dirige M. Bernard Schreiner et dont le rôle est d'aider les collectivités locales à maîtriser le câblage, compte mettre plusieurs montages juridico-financiers à l'épreuve. Là encore, mêmes hésitations des pouvoirs publics : le décret devant préciser et légitimer les interventions de la mission Schreiner n'est toujours pas pris. Mais que pourra celle-ci face à des municipalités très déterminées comme Paris ou Lille ?

« *La communication audiovisuelle est libre* », affirme la première phrase du premier article de la nouvelle loi. La liberté est encore loin d'être acquise.

ERIC ROHDE.

L'espoir d'une communication qui secoue

par MICHEL EIMER (*)

LE programme prioritaire du Plan en faveur des industries de communication et du développement des réseaux suppose la multiplication d'initiatives de production répondant aux besoins effectifs des publics sur l'ensemble du territoire : on présume ainsi qu'un tissu productif dense d'objets de communication, réparti sur le territoire national et à l'écoute des réalités sociales, culturelles, économiques desquelles il est proche, viendra contrebalancer, voire dynamiser les « grosses machines » nationales.

Cette attention répond à une double préoccupation : voir s'opérer avec succès le mariage de deux enjeux-clés du moment : la communication et la décentralisation ; mobiliser un ensemble d'acteurs de la communication, privés de fait de l'accès aux réseaux dans les années 70 par la pénurie qui existait alors : petites sociétés privées de production audiovisuelle, milieu associatif, structures institutionnelles, déjà décentralisées, du service public.

Une télématique miroir de l'institution

L'implantation de la télématique permet déjà de se faire une petite idée de la capacité de réaction du système français à l'appel d'air de la communication. Douloureux mariage que celui de la fascination technique et du projet institutionnel ! Le caractère tout nouveau de la télématique à la française (Antiope ou Télétel) a fait naître un indéniable *désir* vis-à-vis de cette technologie chez les intervenants des institutions françaises. Hélas ! La tendance n'a que peu souvent été à la révision, fût-elle déchirante, des politiques de communication menées par ces institutions. Au contraire, on a pu lire, sur les premiers services proposés, les organigrammes hiérarchiques des sociétés émettrices, et l'usager banal à la recherche d'un « service » avait à se payer le beau discours de l'institution avant d'arriver, peut-être, à ce qu'il recherchait...

De plus, le concept (?) de la page-écran a engendré le souci de transférer le principe des banques de données informatiques sur la télématique. A ce jeu, bien des services sont apparus comme le morne défilement d'un livre électronique peu maniable : la société de Mac Luhan semblait n'avoir pas d'autres moyens de chasser Gutenberg qu'en lui copiant par-dessus l'épaule. Oubliés en route : la priorité de l'usager, le caractère interactif de l'outil. Ces deux « défauts » en ont créé un troisième : parce que l'usager n'est pas prêt à payer et parce que l'institution émettrice n'a pas su redéployer de manière pertinente le financement de sa politique de communication, on se retourne vers l'Etat. Le bénéfice de la rigueur est que ce type de comportement ne pourra pas durer longtemps.

L'ensemble de l'aventure télématique n'est sans doute pas applicable à la production audiovisuelle. Rappelons tout de même les quelques sauts d'obstacles qu'il faudra accomplir. En ce sens, les créneaux récemment ouverts sur FR 3 apparaissent comme les camps d'entraînement professionnels avant l'attaque des *réseaux de câbles*. Et on peut constater ici aussi la difficulté financière et statutaire qu'il y a à faire du service public régional de la télévision le moteur de la communication. Puisqu'elles prennent conscience aujourd'hui que la communication demeure un enjeu politique, social et culturel, mais devient un enjeu économique, les régions seront sans doute soucieuses de voir que leurs efforts en faveur du service public régional de télévision « fassent des petits ». Et de fait, malgré leurs ressources financières limitées, elles apparaissent comme le lieu de passage obligé de toute politique territoriale de la communication : la loi sur la décentralisation avait oublié ce champ de compétences, celle sur la communication audiovisuelle le suggère.

L'impératif du plaisir

Mais, outre que la loi dit bien que « *la communication audiovisuelle est libre* », une révolution culturelle attend les commanditaires du marché institutionnel de l'audiovisuel comme les entreprises de production qui traitent pour eux : une politique de communication audiovisuelle ne peut sans dégâts être assimilée à une politique de promotion. Il faut inventer des formes de communication transversales qui puissent, sur les territoires régionaux, « banaliser » le flux financier qui en appelle à la production audiovisuelle ; sans quoi celle-ci restera sectorielle, institutionnelle et plate.

A quels besoins sociaux, culturels, économiques, les réseaux techniques et l'effort de production sont-ils censés répondre ? Deux écoles de pensée s'interpellent sur ce sujet. Il y a d'un côté les tenants de cette « reprise » individuelle de liberté que la pratique du micro-ordinateur, du terminal de jeux vidéo, de la commande à la carte de films de fiction autorisent. L'industrie du cinéma (française) et celle des jeux vidéo (pour l'essentiel étrangère) sont évidemment prêtes à répondre.

Elles répondent, en revanche, beaucoup moins bien à cet ensemble de besoins plus banals, plus quotidiens, presque poussiéreux qui, a *priori*, ne prêtent pas à rêver : osons les nommer. Il y a celui d'une population de plus en plus déroutée par la complexité de notre société ; il y a celui d'une population anxieuse de l'envahissement dominant des sciences et des techniques ; il y a encore celui du citoyen perdu dans les méandres incompréhensibles de l'économie, soulignés par la crise et son fatras médiatisé ; il y a, plus largement, la nécessité d'une rénovation pédagogique dans un pays où les voies d'accès au savoir sont claquemurées par des générations discourantes ; il y a, bien sûr, ce besoin radical pour l'individu de se réinstituer un tant soit peu dans une communauté humaine, les médias de masse jouant trop souvent le rôle du miroir à double face de l'isolement ; il y a enfin ce besoin brûlant de chacun à réinvestir sa propre créativité, à déployer son imaginaire sur des objets façonnables, quand la fiction proposée par les industries culturelles remonte de plus en plus loin dans la mythologie internationale.

Qu'en sera-t-il, maintenant que peuvent éclater les grenades polysémiques de l'image ? Ces nouveaux réseaux, qu'on nous annonce interactifs, vont-ils être le bistouri technologique du vieux monde ? Ne rêvons pas : à ce jeu d'offense et de défense, les énergies humaines qui incarnent par leur travail cette possible transformation sont faibles, éparses.

Faire de la communication – comme l'a suggéré Jean Baudrillard dans ses articles (*le Monde* des 21 et 22 septembre) – la clause centrale du procès du projet social actuel, c'est oublier que ce social insipide dont il est question est déjà là ; il est celui d'un monde où le déboussolement individuel et son refuge dans la consommation illustrent l'impuissance complexe des grandes organisations dont la fonction est la gestion de ce corps social. On ne peut parler d'un « consensus par capillarité » sur le thème de la communication quand les individus et les groupes qui s'y acharnent ressentent chaque jour les terribles blocages que leur imposent des mégastructures déjà en place.

Ce combat de la communication sera rude. Espérons pour une fois de la nature des réseaux. Sortons du principe simplificateur et faux contenant/contenu. Les réseaux aujourd'hui proposent – à l'inverse des vieux thèmes imprimeur/imprimé, géomètre/saltimbanque – une « dialectique » où la perversion, la marginalité, la puissance de dérision et de désir, le plaisir, auront l'occasion d'interpeller de plein fouet le bon sens social. Les réseaux sont porteurs de culture renouvelée, la gestion de crise fait curieusement que c'est la seule manière de les prendre : il ne faut pas mettre en place des « services », mais des œuvres. La fadeur, le consensus inconsistant ne tiendront pas la route, économiquement ils ne tiennent pas le choc. Donnons-nous l'espoir d'une communication qui secoue, qui fait irruption au cœur du vieux monde vautré sur le volcan du plaisir que l'on disait éteint. La puissance historique du dérisoire est dans cet espoir.

(*) Institut national de la communication audiovisuelle et chargé d'études à la DATAR.

LES PUBLICATIONS DE L'IDATE

● **LES RAPPORTS D'ÉTUDES** sont diffusés sous réserve de l'accord des contractants.

● **LES ÉTUDES EN SOUSCRIPTION** : des « monographies économiques » (Industries et marchés de la reprographie et du facsimilé, Des PBX et des réseaux locaux, Télécommunications et filière électronique au Japon...) ; des « guides de conduite des projets vidéotex et des projets de câblage », à l'usage des collectivités locales.

● **LE BULLETIN DE L'IDATE** est trimestriel. Derniers dossiers : Des réseaux locaux ; Géographie des télécommunications ; L'industrie de l'information ; L'expérimentation sociale en télématique ; Les dialogues homme-machine ; Les télécommunications de groupe ; Les réseaux de l'image.

★ IDATE, Département des relations extérieures, Bureau du Polygone, 34000 Montpellier, tél. : (67) 65-48-48.

L'Élysée et ses gendarmes

Soldat courageux pour les uns, dangereux franc-tireur pour les autres, le capitaine Paul Barril est depuis le début de l'année le centre d'une polémique politico-policière à rebondissements. Les deux questions que pose le « cas Barril » sont les suivantes : la lutte contre le terrorisme justifie-t-elle le recours, même occasionnel, à des moyens extra-légaux ? La mission antiterroriste, nommée en août 1982 par M. François Mitterrand, peut-elle continuer à opérer pratiquement en dehors de tout contrôle ? La réponse est entre les mains de l'Elysée.

Les six « affaires » Barril

Le capitaine Barril, chef par intérim du groupe d'intervention de la *gendarmerie nationale (G.I.G.N.)* jusqu'au 9 juin dernier, est un gendarme d'élite. Mêlé aux six affaires que nous évoquons ci-dessous, par*fois accusé*, le *capitaine a poursuivi* ces dernières années une carrière qui ne manque pas d'actions d'éclat. Ainsi a-t-il été personnellement *choisi, en 1979, par le ministre* de la défense, pour aider l'armée saoudienne à reprendre la mosquée de La Mecque tenue par des opposants au *régime du roi* Khaled. En 1980, le capitaine et le chef d'escadron Christian Prouteau obtiennent sans effusion de sang la reddition de *nationalistes corses retranchés dans* l'hôtel Fesch, à Ajaccio. Deux actions parmi d'autres :

1) Un trafic d'armes et des militants d'extrême droite.

Les premiers ennuis judiciaires du capitaine Barril sont survenus alors qu'il était numéro deux du G.I.G.N. Le 4 octobre *1981*, la police avait découvert un trafic d'armes entre la Belgique et la France. L'enquête permettait bientôt de démontrer que plusieurs centaines de revolvers avaient été passés en fraude grâce à un malfaiteur qui les revendait notamment à des militants d'extrême droite et à d'anciens mercenaires. Une dizaine de personnes étaient arrêtées. Elles furent jugées et condamnées, le 25 avril 1982, par le tribunal de Bobigny.

Mais entre-temps, l'enquête et l'instruction avaient permis d'établir que le capitaine était en relation avec l'un des bénéficiaire de ce trafic d'armes – « *collectionneur passionné* » – et qu'il lui avait « offert » auparavant plusieurs centaines de cartouches et pas mal de détonateurs sophistiqués prélevés dans les stocks de la gendarmerie... Le capitaine a été inculpé, le 8 octobre 1981, de cession de matériel militaire. Son cas fut bien vite disjoint de celui des autres inculpés. L'instruction, selon la formule consacrée, suit son cours (*le Monde* daté 11-12 octobre 1981 et du 27 avril 1982).

2) Les Irlandais de Vincennes.

Samedi 28 août 1982, trois Irlandais – Michael Plunkett, Mary Reid, Stephen King – sont arrêtés par le G.I.G.N., à Vincennes (Val-de-Marne). Un communiqué de l'Elysée est adressé à l'Agence France-Presse peu après 20 heures : « *Deux arrestations jugées importantes ont été opérées aujourd'hui en France dans les milieux du terrorisme international. Ont été également saisis des documents et des explosifs.* »

L'opération a été menée sous la responsabilité du capitaine Barril, qui en réfèrera au téléphone à M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée. Il est accompagné du chef d'escadron Jean-Michel Beau, chef de la section de recherches de la gendarmerie de Paris-Minimes. Deux gendarmes de la brigade de recherches de Vincennes, Michel Lemonnier et Pierre Caudan, sont appelés en renfort pour les opérations de police techniques (photos, empreintes). Enfin, le commissaire Charles Pellegrini, associé depuis quelques jours à la mission élyséenne de M. Prouteau, est également présent à Vincennes.

Tels sont les acteurs d'une « affaire » qui s'éloignera progressivement des vérités du communiqué présidentiel, dont on note le flou sur les pièces à conviction officiellement saisies à Vincennes : 500 grammes de plastic, deux détonateurs, trois armes de poing. Première phase : les personnes arrêtées et inculpées ne sont pas des « *terroristes internationaux* » mais des militants républicains et socialistes irlandais, en guerre *évidemment* contre la couronne britannique, mais sur lesquels ne pèsent que des « soupçons » anglais et allemands, à tel point qu'aucun pays ne demandera leur extradition. Seconde phase : la perquisition a été opérée illégalement, les inculpés n'y assistaient pas, les clichés des pièces à conviction ont disparu, aucun officier de police judiciaire habilité ne l'a supervisée. Troisième phase : deux des trois *armes saisies et* l'explosif auraient pu être amenés sur place par les responsables de l'opération. Telle est du moins la conviction des gendarmes Caudan et Lemonnier.

Libérés en mai, les trois Irlandais sont innocentés le 5 octobre. Deux instructions restent ouvertes, l'une pour *subornation de témoin – dans* laquelle deux gendarmes, le chef d'escadron Beau et le major José Windels, sont inculpés, – l'autre pour « *enlèvement de preuves et disparition de pièces* » – dans laquelle aucune inculpation n'a encore été prononcée (*le Monde* du 1er février).

3) Une tentative de contact avec Action directe.

Août 1982 : le gouvernement dissous le groupe ultra gauche Action directe, responsable, depuis 1979, de multiples attentats et de mitraillages de bâtiments officiels. L'un des fondateurs du groupe, Jean-Marc Rouillan est activement recherché par la police et la justice. En vain. J.-M. Rouillan, annonce qu'il va se rendre à une convocation du magistrat instructeur chargé des dossiers d'Action directe. *Il ne tiendra pas sa* « promesse ».

C'est dans ce contexte qu'un contact est pris, par l'intermédiaire d'un journaliste du *Matin de Paris*, entre le capitaine et Me Thierry Fagart, avocat de J.-M. Rouillan, pour obtenir la reddition de ce dernier. Le capitaine fait ainsi parvenir à l'animateur d'Action directe des messages rédigés sur papier à en-tête de l'Elysée. L'un deux conclut : « *Je suis habilité par la présidence* [de la République] *pour traiter directement avec vous. A bientôt, j'espère.* » Espoir déçu. J.-M. Rouillan vit toujours dans la clandestinité (*le Monde* du 6 octobre).

4) Coup d'État en Haïti ?

Le capitaine a-t-il aidé un exilé haïtien à préparer un coup d'État contre le régime de « Baby Doc » ? Cet opposant, M. Bernard Sansaricq, s'était rendu à Paris pour y obtenir des armes et un soutien politique. Par l'intermédiaire du capitaine, qui le pilotait dans la capitale, M. Sansaricq eut des contacts avec des collaborateurs du chef de l'État, dont M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines, qui a admis l'avoir reçu « *un quart d'heure au même titre que de très nombreux visiteurs* ».

M. Sansaricq, dans deux lettres, dont la photocopie a été publiée dans *Magazine Hebdo* du 14 octobre, remercie certains de ses « contacts » parisiens. La première est adressée au capitaine, à qui il écrit : « *Nous ne saurions prétendre pouvoir te décrire l'honneur qui fut le nôtre d'avoir eu le privilège immense de partager ta compagnie.* » La deuxième a pour destinataire M. Régis Debray, chargé de mission de M. Mitterrand : « *Ce fut mon honneur de me trouver en votre compagnie, et je vous avoue que j'ai eu de la peine à contrôler mon émotion de me savoir en présence de cet infatigable baroudeur dont la vocation révolutionaire* [a] *servi d'exemple à des millions de jeunes de notre continent* ». Ceux qui le connaissent décrivent M. Sansaricq comme un antiduvalliériste convaincu, dont la famille a été massacrée par les « tontons macoutes » en 1964. Deux tentatives de débarquement à Haïti, organisées par lui en 1969 et 1982, ont tourné court, sans avoir inquiété le régime haïtien (*le Monde* du 12 octobre).

5) Déplacements en Corse, rendez-vous...

Depuis mai 1981, les autorités se préoccupent du dossier corse. *De* 1981 à 1982, schématiquement, le Front de libération nationale de la Corse a observé une trêve. En août 1982, la trêve est *rompue*. Et au cours de l'automne, le rythme des attentats s'accélère. C'est l'heure de l'entrée en lice d' « envoyés spéciaux » du gouvernement. Le commissaire Robert Broussard multiplie ses déplacements *incognito* entre Paris et la Corse. Les hommes du G.I.G.N. – et le chef d'escadron Christian Prouteau et son fidèle Paul Barril – aussi. Leurs avions atterrissent et décollent discrètement.

En janvier 1983, alors que le commissaire Broussard est nommé commissaire de la République chargé de la *sécurité en Corse*, le *G.I.G.N.* n'interrompt pas ses missions. Au contraire, il essaie d'en savoir plus sur le F.L.N.C. et de sonder certains *de ses dirigeants. Le 12 janvier*, selon certaines informations, le capitaine rencontre M. Alain Orsoni dans un bar parisien. Les deux *hommes découvrent alors qu'ils sont* suivis par... les Renseignements généraux (*le Monde* datés 28, 29 et 30 septembre).

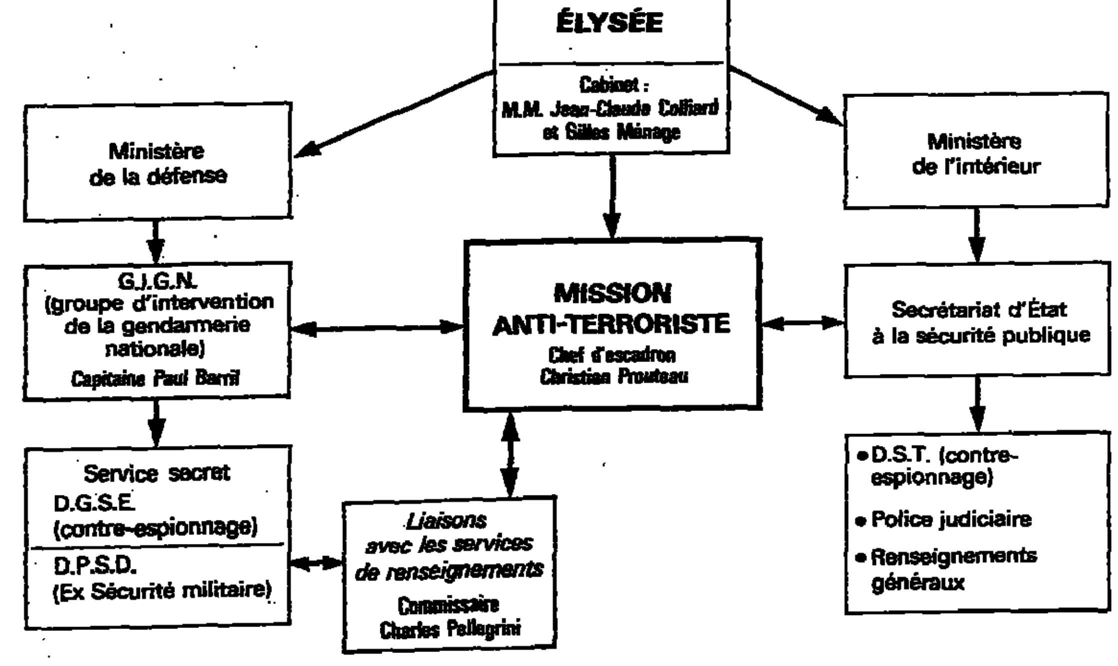
6) Le hold-up d'un informateur.

L'affaire la plus délicate à laquelle est mêlé le capitaine est un hold-up commis, le 10 mars dernier, au préjudice d'un atelier de métaux précieux, rue de Gramont à Paris (2e). Trois hommes sont déjà inculpés et écroués : MM. Alexandre Engrand, Hubert Planchez et Christian George. Selon M. Engrand, personnage que ses activités passées désignent comme une « barbouze privée », ce hold-up aurait été commis avec la bénédiction du capitaine. Toujours selon M. Engrand, qui servait d'indicateur à l'ancien chef par intérim du G.I.G.N., ce hold-up était destiné à rémunérer M. Planchez, informateur de M. Engrand. Le capitaine aurait choisi de « remercier » et de compromettre *ainsi* M. Planchez, qui le renseignait, via M. Engrand, sur un trafic d'armes.

Le capitaine rejette en bloc ces accusations. Mais la chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné comme juridiction compétente, pour inculper éventuellement celui-ci, le tribunal de Paris. Cette décision, qui ne préjuge pas de la culpabilité du capitaine Barril, est une obligation lorsque des officiers de police judiciaire sont susceptibles d'être impliqués dans une affaire de ce genre. L'arrêt de la chambre criminelle, rendu le 6 août, vise deux autres gendarmes *liés au capitaine* : MM. Yannick Lambert et Maurice Blancheteau.

Le magistrat parisien qui instruit ce dossier, M. Bruno Laroche, n'a inculpé aucun des trois gendarmes, car, à l'heure où M. Engrand assure que MM. Lambert et Blancheteau « couvraient », à *la* demande du capitaine, le hold-up de la rue de Gramont, les deux hommes avaient un accident de voiture dans la banlieue *parisienne* avec un *véhicule* conduit par un policier, qui a témoigné dans ce sens. Cet alibi a sauvé MM. Barril, Lambert et Blancheteau *de l'inculpation de complicité* de hold-up qui, si elle était prononcée avant la fin de l'instruction, pourrait les conduire devant la cour *d'assises* (*le Monde* du 12 octobre).

AUTOUR DE LA MISSION ANTITERRORISTE



Ce schéma illustre la multiplication des centres *de décision* en matière de police et de sécurité depuis août 1982. Pour la bonne compréhension de cet organigramme, nous avons indiqué que le capitaine Barril dirige le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale. En fait, *le* capitaine n'assure *plus la* direction du G.I.G.N. depuis le 9 juin, c'est-à-dire depuis la révélation des premières « affaires Barril ». *Liée à M. Gilles Ménage*, directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand, qui, aux côtés de M. Jean-Claude Colliard, directeur de cabinet, a en charge les dossiers police et sécurité à l'Elysée, la mission de M. Prouteau a ses entrées au ministère de l'intérieur, avec l'aide de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat, et au ministère de la défense, avec celle du commissaire Charles Pellegrini détaché auprès de la D.G.S.E., ainsi qu'au G.I.G.N., qu'elle utilise pour des actions sur le terrain.

NAIVETÉ, MÉCONNAISSANCE, INEXPÉRIENCE

Le piège...

Comment en est-on arrivé là ? A cette succession d' « affaires » autour de la « cellule antiterroriste » élyséenne, animée par le chef d'escadron Christian Prouteau, conseiller technique de M. François Mitterrand ? Il serait rassurant d'y voir, à gauche, un « complot » alimenté par la vengeance *de policiers* et *de hauts* fonctionnaires jaloux, ou, à droite, la preuve de l'existence d'une « police parallèle » à la discrétion de la présidence de la République.

C'est, plus simplement, l'histoire d'un piège dans lequel se sont enfermés les plus hauts responsables de l'Etat par naïveté, méconnaissance et inexpérience. Deux données de base : parce qu'elle en a subi largement les excès dans l'opposition, la gauche a quelque répugnance à l'égard de l'institution policière ; parce qu'elle fut longtemps éloi*gnée des affaires, sa réflexion en* matière policière est essentiellement juridique, peu nourrie de l'expérience des policiers eux-mêmes. Le résultat : une certaine improvisation et un « bricolage » institutionnel qui mirent à découvert la pésidence de la République au premier signe d'affolement, en l'occurrence le terrorisme aveugle avec ce qu'il peut induire de déstabilisation politique.

A *la décharge du pouvoir*, on ne saurait nier l'inquiétude croissante de l'été 1982 : de juin à septembre, de la rue Marbeuf à la *rue des Rosiers*, le rythme des attentats s'accélère. A n'en pas douter, dans ce jeu de poupée gigogne du terrorisme international où, des auteurs aux commanditaires, l'on ne sait qui manipule qui, des puissances étrangères multiplient les avertissements sanglants dans l'Hexagone. Le *mardi 17 août, lors d'une intervention* télévisée, M. François Mitterrand monte en première ligne. « *Il convient de coordonner davantage, d'améliorer l'organisation* », déclare-t-il, en annonçant lui-même la nomination « *dans l'heure qui vient* » d'un secrétaire d'Etat à la sécurité publique et la création d' « *une mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme* » confiée à M. Prouteau, *qui, ajoute-t-il, « travaille déjà à mes côtés »*.

Le piège actuel découle de ce choix politique : à partir du moment où le président de la République lui-même – et non le premier ministre, le ministre de l'intérieur ou le ministre de la défense – engage ouvertement son crédit dans des choix policiers, de structures et d'hommes, il prend le risque d'être éclaboussé par leurs déra*pages et « bavures »*. *Cela* d'autant plus qu'il confie ces nouvelles fonctions à des proches : M. Franceschi est un habitué du cercle familial du président ; M. Prouteau, depuis sa première nomination en juillet 1982 à l'Elysée, pour une étude sur la sécurité de M. Mitterrand, a la confiance de celui-ci, ayant ses entrées dans le bureau présidentiel.

Ce double choix est apparem*ment cohérent :* M. Prouteau et sa mission d'une quinzaine de gendarmes et policiers, choisis sur des critères d'amitiés personnelles, devront « accélérer » la lutte antiterroriste, prouver qu'elle est rentable ; M. Franceschi devra calmer le milieu policier, le séduire et lui démontrer, par *des améliorations matérielles*, la sollicitude du pouvoir de gauche. En fait, la confusion n'en sera finalement que plus grande, sanctionnée, pour le secrétariat d'Etat, par les manifestations policières du 3 juin ; pour la mission élyséenne, par les multiples « affaires Barril ».

Le piège a ainsi quatre dimensions. *D'abord, le fractionnement* de l'autorité politique à l'égard de la police :le secrétariat d'État et la direction générale de la police nationale font double emploi ; M. Franceschi ne cache pas une ambition concurrente de celle de son ministre M. Defferre ; les réformes de l'institution policière piétinent, les divers « lobby » jouant sur la diversité des structures pour paralyser l'innovation. Ensuite, l'existence de réseaux d'amitiés, *(le plus* proche collaborateur de M. Franceschi est le frère du directeur de cabinet de M. Mitterrand), le label *présidentiel* de la mission de M. Prouteau et les liens directs de certains responsables avec l'Elysée contribuent à court-cicuiter les hiérarchies en place : facteur de rivalité et de ressentiment, ce désordre sera illustré par le droit donné, à ses débuts, à la mission élyséenne de réclamer, sans justification, *tel* ou *tel* dossier d'un service de police, sur des individus ou sur une affaire en cours.

Se déjuger ?

D'autre part, la mission de M. Prouteau, qui a fréquemment recours au G.I.G.N. et à laquelle collabore, quoi qu'on en dise aujourd'hui, le capitaine Barril, apparaît comme un regroupe*ment d'hommes d'action, habi*tués aux opérations de commandos : ces « cow-boys » à l'allure de boy-scouts ne sont pas des spécialistes de police judiciaire ni des habitués aux précautions qu'exige le code de procédure pénale. Oubliant quelque peu le contrôle nécessaire de l'autorité judiciaire sur leurs activités, ils « dérapent », sans doute au nom de la rentabilité et de l'efficacité : c'est l'affaire des *Irlandais de Vincennes et, aussi,* celle des divers « coups » auxquels s'est associé, en un an de « missions présidentielles », le capitaine Barril.

Enfin,sous la pression d'un entourage présidentiel saisi par l'obsession du secret, la mission de M. Prouteau et, surtout, celle de son collaborateur, Charles Pelligrini, chargé du lien avec les services de contre-espionnage, sera d'une « chasse aux fuites », *délicate avec ce qu'elle suppose* d'enquêtes réservées et de suspicion à l'égard de policiers, de hauts fonctionnaires et de... journalistes. A l'origine de ces démarches diverses et « privées », M. Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand et haut fonction*naire avant mai 1981: où il fut* notamment directeur de cabinet du secrétaire général de Paris, M. Guy Fougier, depuis nommé *sur ses conseils* préfet de police de Paris.

Le piège, avec ses échos désagréables – écoutes téléphoniques de journalistes, surveillance de fonctionnaires peu sûr ou trop bavards, refus jusqu'à ces dernières semaines de « lâcher » le capitaine Barril, mal*gré la « bavure » irlandaise* – s'est donc refermé sur la présidence. Comment en sortir sans se déjuger publiquement ?

EDWY PLENEL.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 octobre 1983 :

UN DÉCRET

● Relatif aux règles d'organisation et de fonctionnement de l'Observatoire de Paris.

DES LISTES

● D'admission aux épreuves orales du second concours d'accès à l'École nationale de la magistrature;

● D'admission aux écoles nationales d'ingénieurs des travaux agricoles et à l'École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires;

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique Paris-Grignon.

UN AVIS

● Aux importateurs, relatif au tarif des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenance des pays tiers et rectificatif.

ANCIENS COMBATTANTS

La mémoire des combattants arméniens honorée à Verdun

Les anciens combattants armé*niens honoreront, dimanche 16 octo*bre, à Verdun et à Douaumont, la mémoire des milliers de combattants arméniens morts pour la *France depuis la première guerre* mondiale.

La célébration officielle du dixième anniversaire de la pose des deux stèles arméniennes de Van et de Sis, à l'ossuaire de Douaumont, donnera lieu à des cérémonies qui seront présidées par M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, représentant personnel du président de la République. La communauté arménienne estime *qu'il s'agit là d'un « geste significatif des pouvoirs publics envers une communauté dont la fidélité ne s'est jamais démentie et qui a su en son temps consentir tous les sacrifices pour les idéaux de la France »*.

La communauté déplore le silence *qui a entouré. depuis cinquante ans*, toutes les tentatives pacifiques et s'indigne, dès lors, que l'analyse du problème arménien ne se fasse « *que sur la seule base des événements brutaux de l'actualité récente qu'elle condamne* ».

Société

AUTOMOBILISME

Renault : la stratégie F 1

Dernière épreuve du championnat du monde 1983 de formule 1, le Grand Prix d'Afrique du Sud a été disputé ce samedi 15 octobre à Johannesburg. Un milliard de téléspectateurs ont suivi la course. Quelles retombées commerciales pour l'écurie victorieuse !

De notre envoyé spécial

Johannesburg. – L'industrie de l'automobile est devenue un marché planétaire que les grands constructeurs se doivent de conquérir sous peine de disparaître.

Dans ce contexte, la compétition sportive est devenue le lieu privilégié des affrontements. Au fil des années, les activités des uns et des autres se sont diversifiées. Les allemands Porsche, Mercedes ont porté leurs efforts sur les courses d'endurance et les grands raids. L'italien Lancia, l'allemand VAG ont préféré les rallyes. Le japonais Honda et l'allemand B.M.W. sont venus prudemment à la formule 1 en fabriquant des moteurs. Le premier équipe deux écuries britanniques : Spirit et Williams qui entraînent sur le circuit sud-africain de Kyalami les moteurs turbo compressés de la société japonaise. Le deuxième a passé, en 1982, un contrat avec l'écurie britannique Brabham. Les Américains, eux, sont plutôt réservés à propos de la formule 1. Seules trouvent grâce à leurs yeux les courses du style 500 miles d'Indianapolis. Ford a néanmoins contruit un moteur atmosphérique qui a équipé avec succès la plupart des écuries pendant une quinzaine d'années.

Un champ d'expérimentation

La régie Renault, qui se situe au cinquième rang sur le plan mondial, est le seul grand constructeur industriel qui voit dans la formule 1 un formidable champ d'expérimentation et une plate-forme publicitaire sans équivalent.

Grand Prix : deux mots qui exercent une fascination sur le grand public. La course automobile ? On aime ou on n'aime pas, mais un milliard de personnes auront assisté à celui d'Afrique du Sud, télévisé dans le monde entier. Le succès n'est pas moindre pour les quinze autres épreuves du championnat du monde suivies à chaque fois, en moyenne, par 600 millions de téléspectateurs.

Comment Renault n'aurait-il pas alors été tenté d'emprunter cette voie. *L'intelligence* de l'entreprise française a été de comprendre le parti qu'elle pouvait en tirer. Si une victoire dans un Grand Prix n'a, semble-t-il, pas de répercussion sur la vente des véhicules, l'apparition régulière des monoplaces jaune et noir aux meilleures places sur les écrans de télévision favorise, dit-on chez Renault, l'amélioration de l'image de marque de la société française. Et les retombées commerciales en cas de victoire dans le championnat du monde seraient suffisamment grandes pour que, à la Régie, on y attache de l'importance.

Peu importe alors que le monde de la formule 1 se soit irrité en *1977 de l'arrivée du constructeur* français. Les Britanniques, par tradition fabricants de voitures de course qui en contrôlent le jeu, en ont mesuré tout de suite les conséquences. Renault, avec les moyens financiers d'un grand constructeur et ses bureaux de recherche, va faire évoluer de manière spectaculaire les coûts de la compétition. Et les petits constructeurs qui ne pourront suivre cette voie disparaîtront. C'est le langage que tenait alors Bernie Ecclestone, patron de l'écurie Brabham et de l'Association des constructeurs. Les Britanniques ont raison, les coûts ont en effet considérablement augmenté avec l'arrivée de Renault et de son moteur turbo-compressé. Une écurie qui jusque-là dépensait 3,5 millions de francs par saison pour s'équiper de moteurs atmosphériques consacre désormais chaque année 10 millions de francs pour courir avec ces moteurs suralimentés.

Dans ce contexte, le constructeur français dispose de moyens nettement supérieurs à ceux des autres équipes, y compris les mieux établies comme Brabham et Williams. La Régie, en tout cas, contrairement aux écuries britanniques, ne cache pas les chiffres. M. Bernard Hanon, son P.-D.G., a dans une interview à *l'Equipe* (1) confirmé que son entreprise consacrait toujours un millième de son chiffre d'affaires à la compétition. Ce chiffre *d'affaires s'est élevé en 1982* à 104 milliards de francs. Le budget de Renault Sport aurait été ainsi cette année de 100 millions de francs. Chiffre qui correspondrait au coût d'une campagne de lancement d'un nouveau modèle sur le marché. Une manière habile, sans doute, de démontrer que la formule 1 ne constitue pas une dépense excessive pour l'entreprise française.

Pari gagné

Six années après son lancement, le turbo a en tout cas fait ses preuves. Les grandes écuries, Ferrari, Brabham, contraint et *forcé*, *Lotus*, *Alfa-Romeo*, Williams, McLaren, ont dû suivre la voie ouverte par la Régie. Même les petits constructeurs, A.T.S., Toleman, ont suivi, car sans turbo on ne gagne désormais plus sur les circuits. Ligier rejoindra le même camp en *1984*. *L'année* prochaine, vingt monoplaces au moins seront équipées de ce moteur. Renault, constructeur et fournissseur de moteurs, a d'ores et déjà gagné son pari. L'entreprise française ne se consolerait pas pour autant si, d'aventure, elle échouait en 1983 dans la course au titre.

GILLES MARTINEAU.

(1) 5 octobre 1983.

ÇA BOUGE CHEZ LES MAGES

Voyance sans rire

Un « mage » veut moraliser le métier de voyant. Un code de déontologie pour la médiumnité, l'astrologie, le magnétisme...

A défaut d'avoir été officiellement titré par ses pairs, il a choisi de se qualifier lui-même, c'est écrit noir sur blanc au verso de sa *photographie largement répandue* – index piqué sur la tempe, fin collier de barbe, regard tourné vers l'invisible, – de *« figure de proue de la nouvelle voyance »*, ni plus ni moins. Sur sa carte de visite, juste une mention, « le mage Dessuart », suivie d'un numéro de téléphone...

Auteur du mince volume intitulé *la Voyance*, matricule 1877 de la célèbre collection « Que sais-je ? », fondateur-organisateur pour la treizième fois d'un Festival de la voyance, qui rassemble jusqu'au 22 octobre, dans les salons de l'hôtel Lutetia, à Paris, *« soixante-dix grands noms sélectionnés exclusivement »* pour la circonstance, Dessuart caresse un rêve. Faire du « métier » de voyant, *« hélas toujours exercé de manière sauvage, faute d'un code moral ou d'une véritable charte professionnelle »*, une « vraie » profession, reconnue par les pouvoirs publics, codifiée et s'exerçant au grand jour. *« Plus de place pour l'obscur, l'imprécis et le vague »*, comme il le déclarait en avril dernier, en présentant son dernier-né, un projet de « code déontologique de la voyance », premier du genre.

Soixante-trois articles, il l'affirme, tous *« dictés par un esprit de saine morale »*, et qui devraient, selon lui, *« moraliser le métier en le débarrassant de la gangrène qui vit à ses dépens »*, avant d' *« ouvrir la voie royale de la profession aux voyants de demain »*. Mais à « voyant(e) », il préfère, et de beaucoup, l'appellation autrement noble à ses yeux de « parapsychologue ». Sous ce dernier vocable seraient confondus tous ceux qui professent la voyance – *« avec ou sans support »*, précision qui s'imposait, – l'astrologie, la médiumnité, la radiesthésie, le magnétisme et la télépathie.

Ambiguïté totale

Mais, avant de les rassembler, encore faudrait-il connaître le nombre de personnes susceptibles de l'être. A cet égard, on ne saurait s'en tenir qu'à d'assez vagues estimations. Sont-ils « environ » trente mille en France, chiffre généralement retenu, beaucoup plus ou un peu moins, ces hommes et ces femmes qui vivent du mystère ? A mystère, mystère et demi : seul élément à peu près vérifiable, « environ » trois mille d'entre eux seulement sont déclarés. Il est vrai que ces familiers du marc de café, de la boule de cristal, des taches d'encre ou de bougie, *du miroir magique*, du guéridon tournant, du... blanc d'œuf ou du jeu de tarots, vivent dans une ambiguïté totale.

En effet, si les articles 34 et 35 du code pénal disposent respectivement que *« seront punis d'une amende de 40 F à 60 F exclusivement les gens qui font métier de deviner et pronostiquer ou d'expliquer les songes »*, et que des peines d'emprisonnement peuvent être prononcées *« contre les interprètes des songes »*, quiconque le veut peut actuellement faire apposer sur sa porte une plaque de cuivre portant mention de sa *qualité de médium et entamer* illico une carrière d'autant plus lucrative que les tarifs en sont absolument libres.

On ne saurait donc blâmer le sage mage de vouloir faire, par loi interposée, le ménage dans un tel nid à poussière. Pourtant, ses initiatives successives semblent jusqu'ici vouées à l'échec. En 1978, tout seul et de son propre chef, il crée un « ordre des parapsychologues », sur quoi il espère fonder ce fameux code dont il attend tellement. Las ! De tous ses confrères, treize seulement vont répondre « présent ». Quant au *projet de code*, il sommeille, pour l'heure, au fond d'un tiroir.

Côté pouvoirs publics, on semble *vouloir s'en tenir au statu quo.* Au ministère de l'intérieur, Dessuart n'a jamais trouvé l'interlocuteur qu'il voudrait persuader de la nécessité d'organiser enfin cette profession tolérée bien qu'interdite. Jusqu'à preuve du contraire, c'est seulement en cas d'escroquerie – et les exemples ne manquent pas – que la justice intervient et punit les indélicats.

Un jour devrait pourtant venir qui mettrait de l'ordre là où tout est *confusion*. *A la faveur*, peut-être, d'une affaire comme celle qui intéresse actuellement l'URCIF (Union régionale pour l'information et la représentation des consommateurs et usagers de l'Ile-de-France), dont une adhérente s'estime abusée par un parapsychologue un peu trop « gourmand ».

Sous prétexte de « poursuivre » beaucoup plus avant que prévu *« l'action mentale à distance » qu'il menait à la demande de sa* cliente, l'assurant encore et toujours d'un résultat satisfaisant, l'indélicat voyant réclamait toujours de nouveaux honoraires... Aujourd'hui, l'URCIF, qui se plaît à considérer les activités de la parapsychologie *« comme une prestation de service, avec délivrance de notes d'honoraires conformes à des tarifs affichés »*, dénonce haut et clair ces pratiques inadmissibles et réclame la mise au point d'une charte réglementant la profession. Mais sera-t-elle entendue, dans le silence têtu où les voyants et les pouvoirs publics semblent vouloir se confiner encore et toujours ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

WEEK-END D'UN CHINEUR

De nouveaux filons sont sans cesse mis en exploitation dans le vaste univers de la curiosité. Un Salon du *papier-monnaie et de la scripophilie*, organisé à l'initiative d'Alain Weil, expert-numismate, se tient pour la première fois à Paris, où l'on pourra acheter et vendre des billets et titres périmés, de quelques centaines à plusieurs milliers de francs. Déjà l'an dernier, un « billet de monoye » de 1707 avait atteint 100 000 F. Ce salon, qui se tient dimanche 16 octobre (9 h 30-18 h) à l'hôtel Lutetia (45, boulevard Raspail, Paris-6e), présente également une exposition : « Les chemins de fer au dix-neuvième siècle ». Estimations et expertises gratuites, entrée libre. La veille, samedi à 14 heures au Nouveau Drouot, Mes Delavenne et Lafarge dirigent une vente de billets de banque et scripophilie, assistés de l'expert Alain Weil. La « billettophilie » est née.

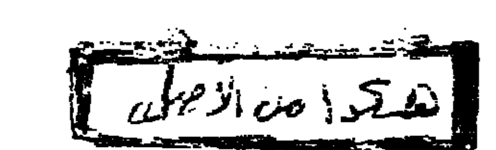
Au programme des nombreuses expositions du samedi au Nouveau Drouot, la très belle collection de faïences anciennes de M. Thibauld, qui sera dispersée par Me Guy Loudmer, lundi 17 octobre à 14 h 30 avec l'expert Claude Bonnet, *spécialiste* des faïences populaires. Egalement à Drouot, prenez date pour une fabuleuse vente d'armes anciennes, mercredi 19 octobre à 14 h 30 : armes blanches, épée de Cambacérès, pistolets de Washington, arquebuses et armet (casque) du seizième siècle estimé plus de 100 000 F.

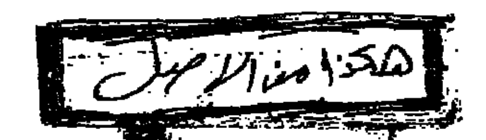
Hors Paris, le dimanche 16 octobre, deux ventes originales : voitures anciennes. (Peugeot *1913* et *1923*, Ford T. 1921, Delage, Talbot, Rolls, etc.), à Fontainebleau avec Me Osenat et Charles Huet, expert, tableaux orientalistes (Dinet, Levy-Dhurmer, Victor Huguet), à Enghien, avec Mes Champin, Lombrail, Denise Gautier, assistés de l'expert Claude Marumo.

A Versailles, tableaux modernes à l'hôtel Rameau, orfèvrerie et fourrures aux Chevau-Légers. Enfin, objets de marine à Melun, meubles et objets d'art anglais à l'Isle-Adam, *timbres-poste à Provins*, *meubles*, tableaux et faïences à Louviers.

Côté brocante, la piscine Deligny invite à une *navigation tranquille* dans le passé. « On y mange, on y chine, on y boit. » Pittoresque étalage de brocante à Chilly-Mazarin.

GERSAINT.





Culture

Festivals d'automne et de Nancy sans frontières

Au Festival d'automne, les mondes se rencontrent : danse et musique. Les danseuses américaines conçoivent leurs spectacles directement avec les musiciens. Musiques de cris et de bruits, opéra de paroles vécu par un acteur extrême, c'est Carmelo Bene dans Macbeth, *personnage « off limits » comme l'est Sun Ra, le dieu du Soleil, qui jette ses poussières d'or au long des festivals de jazz.*

JEFFREY LOHN, JOHN ADAMS, BOB ASHLEY ET LAURIE ANDERSON

Danse-musique

Le titre annonce la couleur. Danse et musique sont posées sans prééminence, sans hiérarchie. Il a pu se faire qu'au Festival d'automne ou ailleurs on ait déjà assisté à de telles entreprises, où le double jeu règle une double *commande de la musique et de la* danse : cette fois, il a valeur de programme. Avec *Paradise, Son of Gone Fishin' Set and Reset* et *Available Light*, Karole Armitage, Trisha Brown et Lucinda Childs qu'a célébré Bob Wilson vont, par la force des choses, participer à un festival dans le Festival et produire sans intention une sorte de manifeste de cet art de rencontre qui tient en toute modernité de la « performance » *et de l'exercice classique : danse-musique...*

Les musiques, parlons-en. Elles ont un air de parenté, *mais d'une* parenté de simple circonstance et de pratique. Mélodiquement, formellement, elles jouent d'une extrême diversité. C'est leur fond sonore plutôt qui est proche : l'arrière-plan d'où elles sont nées, pêle-mêle, le rock, le jazz, certaine musique contemporaine et quelques souvenirs de musiques ethniques, le bruit du temps. Autre savoir en commun : celui des compositeurs de la génération précédente, Terry Riley, Philip Glass, La Monte Yong, Steve Reich, leur invention des possibilités de l'enregistrement et du trafic de la répétition.

Sous les différences stylistiques, percent surtout les grands desseins des années 70, leur crise, une culture en somme, une mode au sens fort, plutôt qu'une vogue, et un lieu mythique : New-York, à l'effervescence exaltée. Tous les musiciens en jeu ne viennent pas de New-York ou n'y travaillent *pas actuellement, mais l'histoire* récente de New-York reste bel et bien leur lieu géométrique.

Les mieux connus d'entre eux à Paris ne le sont pas seulement pour leur lien avec la danse, mais à peu près toujours pour *celui*, curieux et bouleversant, qu'ils ont pu nouer avec la scène. Robert Ashley et Laurie Anderson servent de prétextes et de partitions aux chorégraphies de Trisha Brown, mais leurs propres prestations appartiennent à la mémoire du Festival d'automne. Magnétophones, amplification, vidéo, réitération sans recherche de ce qu'on appelait le « ton », tout porte la voix vers une neutralité active qui rend à *la voix d'opéra* sa pure incandescence, mais nous éloigne d'autant des voix de théâtre, qu'à ce régime nous ne tarderons plus à trouver forcées, poussées, exagérées. Paradoxe : l'artifice technique est en passe de démoder l'exercice de puissance « naturelle ».

Jeffrey Lohn enfin, dont on pourra entendre le 12 décembre la *Musique pour deux pianos* (feuilleté de phrases répétitives qui ne sont pas sans rappeler les finales de sonates traditionnelles), est associé pour la danse à Karole Armitage. Ce qu'il revendique le plus paisiblement du monde, c'est un goût prononcé de la marge, des musiques marginales : « *J'aime*, dit-il, *tout ce qui est à la limite.* » L'énergie primitive, la pulsation martelée, hachée, sèche, par laquelle il veut traiter les formes *classiques, et qu'il a trouvée dans* les albums des Sex Pistols ou des Ramones, lui semblent propres à inciter la musique et le geste aujourd'hui. Musique de cour et d'arrière-cour : telle est l'expérience des limites.

F. M.

★ *Paradise*, Karole Armitage et Jeffrey Lohn, Théâtre de Paris, du 22 au 27 novembre.

★ *Son of Gone Fishin', Opal Loop, Set and Reset*, Trisha Brown, Robert Ashley, Laurie Anderson, Théâtre de Paris, du 15 au 20 novembre.

★ *Available Light*, Lucinda Childs et John Adams, Théâtre de la Ville, du 29 novembre au 4 décembre.

«MACBETH», de Carmelo Bene

Permission de syncope

Macbeth et Lady Macbeth errent dans leur chambre, les mains tendues en avant, comme deux aveugles. Entre la fenêtre et la porte, ils ne retrouvent pas un chemin. La pleine nuit, il doit être 2 heures du matin. Ils ont arraché *les draps, dans l'insomnie. Ils ont* fait tomber les penderies, il y a un désordre fou de chemises par terre, de robes de velours, de pièces dépareillées d'armures. Ils ne savent plus ce qu'ils font, ils ne cessent de se couvrir, de se dénuder, avec ces fragments inutiles de lin, d'acier. Ils ne se voient plus, ne se connaissent plus, l'un l'autre, mais toutefois, dans la perte de leur conscience, ils ont gardé l'instinct d'une entente très *profonde*.

Ils ne voient plus, ils ne sentent plus, mais ils entendent. Ils entendent des *cris*, des orages, qui n'existent pas. *«Il y a des coups dans la porte»*, dit la reine, à la première scène de l'acte V de Shakespeare, alors que le château dort dans un silence absolu. Ils entendent même des tambours, des violes de gambe, des confidences inécoutables, des appels au secours, des écroulements de murailles. De tout leur corps, de tous leurs sens, il ne demeure que cette *double antenne hypersensible* qu'ils ne maîtrisent plus. Macbeth et Lady Macbeth se retrouvent, après le meurtre, dans un abandon entier.

Cet abandon, Shakespeare le fait pressentir, mais les comédiens l'atténuent pour la raison simple que, au théâtre, le personnage, *l'acteur*, sont « *en représentation* ». « *Etre en représentation : se faire valoir* », disent les lexiques. Et l'art, très passionnant, de Carmelo Bene est de briser cette comédie de la représentation, ce parti pris de mensonge, de « montre », dont il estime que, pour les acteurs, pour les femmes et les hommes qui pratiquent cet art du théâtre, c'est une tromperie de chaque soir à la longue insupportable, qui abîme la pureté du jeu, la liberté de création.

Le très beau *Macbeth* de Carmelo Bene — cette reine et ce roi désarmés, *dévêtus*, *tétanisés*, à l'écoute de tous les échos du meurtre — nous apparaît comme la figure jusque-là cachée de la tragédie de Shakespeare, son secret, *sa honte*, la *vérité du* témoignage que les lois de la « représentation » n'avaient pas voulu admettre.

Nous aussi, qui ne sommes pas acteurs, nous sommes tant bien que mal en représentation, au fil des jours, il le faut bien. Les coups imaginaires frappés à notre porte, nous faisons semblant de ne les entendre pas. Les phases d'abandon, il faut les cacher aux enfants, même aux conjoints. La *protection de l'hôpital n'est pas* une tentation courante. Carmelo Bene a raison de croire que le théâtre peut être aussi ce havre, cette permission de l'abandon. Cette liberté de faiblesse. Ce naufrage partagé, le temps de deux actes ou trois, avant de se retrouver tout droits, main dans la main, dans la rue.

★ Théâtre de Paris, samedi 15 octobre, 20 h 30 et dimanche 16 octobre, 15 heures et 18 heures.

MICHEL COURNOT.

NANCY JAZZ PULSATIONS

Sun Ra, la musique de l'impossible

Dix ans après le premier Nancy Jazz Pulsations, dont il était la vedette, Sun Ra revient avec vingt-cinq musiciens (le 18 octobre) et un all stars comprenant, entre autres, Archie Shepp et Don Cherry (le 21). On pourra l'entendre aussi à Berlin (le 29) et à Paris (le 1er novembre). Bonne occasion pour revenir sur ce musicien de légende autour de qui flotte un certain mystère.

Le mystère, mais un mystère sans conséquences est comme une des étoffes de Sun Ra. Compositeur, pianiste, arrangeur ou poète, Sun Ra *serait né entre* 1925 et 1945 dans la moitié sud des Etats-Unis. C'est ce que prétend le plus ancien entretien publié en France par *Jazz Magazine* en 1965. A Birmingham (Alabama) entre 1910 et 1916, précisent Philippe Carles et Jean-Louis Comolli. Vers 1915, disent les autres, sous le signe des Gémeaux. Suivi de cette poussière d'énigmes, le dieu du Soleil (Sun Ra) traverse le cosmos sans faire plus d'histoires. Il *est de ces musicines dont* l'activité s'est accompagnée comme naturellement, sans les rechercher, de questions, de scandales et de polémiques.

Accoutré avec faste pour célébrer de somptueuses épopées sonores, troussant de vastes fresques spectaculaires à la gloire du soleil, *sun Ra est aussi un fécond* producteur de disques. Cent dix, cent vingt, davantage ? On ne sait pas très bien.

Un soir, dans l'arrière-salle d'un restaurant grenoblois, un homme qui avait discrètement regardé le passeport de Sun Ra disait en confidence sa date de naissance. Car aujourd'hui, les dieux du Soleil ont des passeports.

Charlatan ou précurseur, inventeur ou pitre génial, Sun Ra déconcerte. Mais avant tout, c'est une autre idée du concert qu'il propose depuis vingt ans.

Parfois, tout enveloppé de ses costumes chamarrés, métalliques et brillants, il se tourne et joue du *synthétiseur*, de dos. *Farce* ou spectacle, il fait rire et impressionne à la fois. On ne sait pas toujours de quelle oreille écouter, mais on sait bien de quel pied danser. Car, s'il a très précocement bricolé des claviers électriques dès 1953, s'il joue depuis longtemps des synthétiseurs, il fait la part belle aux percussions. Dans ces grands orchestres, *Solar* Arkestra, Myth Science Arkestra, Arkestra, de longues plages sont toujours accordées à la science des percussions.

Au fond : éclairages, percussions, spectacle, costumes, paillettes, danse, jonglerie, grandes masses sonores, Sun Ra jouerait depuis longtemps de ce qui fait le succès aujourd'hui des musiques africaines ou brésiliennes ? Exactement. « *Plus je vais*, dit-il, *plus j'aime l'impossible.* ». Et aussi : « *Je demande à mes musiciens de jouer l'impossible, et parfois ils le font.* »

C'est cette dimension qui éclate maintenant dans la musique de Sun Ra : la générosité et le plaisir de décrocher la lune. Si mystère il y a, il reste bien terre à terre. Ni groupies, ni grande presse, ni cachets mirobolants, ni exigences de star, l'orchestre se déplace comme une communauté discrète et très fidèle à son chef et à ses principes : « *Je joue la musique de l'univers*, dit-il. *Si un jour les humains entendent les sons produits par des êtres cosmiques, leur musique leur semblera familière car, sur Terre, ils auront déjà entendu Sun Ra.* » On peut sourire ? Comme on peut sourire de ses récentes déclarations : le comparant à Duke Ellington, il donne la préférence à Fletcher Henderson, avec qui il a joué jadis... Le rayonnement de l'orchestre et son projet restent eux sans commune mesure.

Dans ses promenades cosmiques, porté par la sagesse noire dont il se réclame dans ses utopies musicales, Sun Ra offre toujours un festin sans compter : avec une sérénité que trompe la folie de ses concerts et avec une beauté de visage très jeune. « *Ma musique va d'abord faire peur aux gens. Elle représente le bonheur, et ils n'en ont pas encore l'habitude...* » D'après l'homme de Grenoble. Sun Ra serait né le 22 mai 1913. Quelle importance pour la musique de l'univers...

FRANCIS MARMANDE.

★ Sun Ra à Nancy (18 et 21 octobre), Berlin (29) et au Festival de Paris (1er novembre).

Nancy Jazz Pulsations : Afrique et Salsa (15) ; Funk : Prince Charles, The Commodores (17) ; Sun Ra, Cecil Taylor (18) ; Jeanne Lee, Eric Lelann, Wynton Marsalis (19) ; Hommage à Django avec Birelli Lagrene, Larry Coryell et Stéphane Grappelli (20) ; David Murray, Chris McGregor et Sun Ra All Stars (21) ; Blues (22) ; Gospel et Swing (23).

● *Annulation*. Le concert de rentrée de la *série Prestige* de la musique que l'Orchestre national de France devait donner salle Pleyel le dimanche 16 octobre a été annulé par suite de la maladie du chef d'orchestre, Gerd Albrecht. Les billets vendus sont remboursés salle Pleyel. Le prochain concert est fixé au 20 décembre avec un récital de la soprano suisse Edith Mathis. D'autre part, Annie Girardot, qui avait fait une chute au cours de son spectacle « Marguerite et les autres », au Théâtre Montparnasse, ne pourra pas reprendre les représentations ce samedi 15 octobre comme prévu, mais le 22 octobre.

● PRÉCISION. — La Maison d'information culturelle, 1, rue Pierre-Lescot, à Paris dans le 1er arrondissement, met à la disposition des Parisiens (*le Monde* daté 25-26 septembre), les services d'un ordinateur « spécialisé » dans les manifestations culturelles se déroulant dans la capitale. Ce centre est ouvert de 10 heures à 20 heures.

COMMUNICATION

« COMBAT » A VENDRE

Le prestigieux journal de Camus, repris par Henry Smadja et Philippe Tesson, Combat, *est mort le 30 août 1974. La société Combat, mise en liquidation par un jugement de 1975, n'a pas, jusqu'à ce jour, trouvé acquéreur du titre. Une adjudication est donc organisée mercredi 26 octobre à Paris. Mise à prix pour le titre* « et la clientèle associée... en tant qu'elle peut subsister » *: 25 000 francs,* « pouvant être baissée ».

● *Les blocages sur la bande F.M. à Paris.* — L'équipe de Radio-Solidarité, « *la voix de l'opposition* », indique dans un texte adopté vendredi 14 octobre qu'elle occupe désormais la fréquence proposée en guise de compromis par la Haute Autorité de communication audiovisuelle (99,3 MHz). Toutefois, elle « *n'acceptera jamais de céder son antenne chaque jour à la station pornographique que l'on veut lui imposer* ». La radio locale privée visée par ce qualificatif en raison d'une émission de petites annonces de rencontres, la Voix du lézard, est la station à laquelle Radio-Solidarité doit sa marier, avec Radio-3 (*le Monde* du 15 octobre).

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

RÉCIT D'UNE PASSION ENVAHISSANTE – *Deutsch de la Meurthe* (340-36-35), sam. 21 h.

BRUITS DE PEAU – Théâtre 18 (603-60-44), sam. 22 h., dim. 18 h.

MARIAGE – Boulogne, T.B.B. (603-60-44), sam. 20 h 30, *dim. 15 h.*

AH LILLIAN GISH – Bastille (357-42-14), sam. 19 h 30, dim. 17 h.

CHACUN SA VÉRITÉ – Comédie des Champs-Élysées (723-37-21), sam. *18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30.*

SHAKESPEARE AU LYCÉE – Lycée Buffon (307-85-80), sam. 20 h 30.

LE PRIX MARTIN – Chelles, CAC (421-20-36) : *sam. 20 h 45, dim.* 16 h.

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES – Rond-Point (256-70-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

Samedi 15, dimanche 16 octobre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam. *19 h 30* : Madame Butterfly.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir ; dim. 14 h 30 et 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, sam. 14 h 30, Marionnettes : Les voyages de Gulliver ; Grand Théâtre, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Hamlet.

TEP *(797-96-06) : sam. 20 h 30 : Francis* Lemarque ; dim. 20 h 30 : Léo Ferré.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : sam., dim. 16 h : Je te prends tu me prends en photo ; 19 h : Mission Tenere : De 12 h à 22 h : Environnement vidéo de Claude Torey : Zénon ; Danse : sam., dim. 20 h 30 : Dana Reitz, Malcolm Goldstein (Field papers).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Les Céphéides ; sam. 18 h 30 : Edith Butler.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Paco Ibanez ; dim. 20 h 30 : Lakshmi Shankar (chants classiques dévotionnels de l'Inde du Nord).

Les concerts

SAMEDI 15

ÉGLISE **SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE**, 20 h 45 : I. Krainik, M. Alexandre, A. Ladrette.

SALLE GAVEAU, 17 h : M. Dalberto.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : A.-M. Miranda, O. Tchaikovski (Mozart).

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble Horizons Sonores XXI (Vallier, Rose, Catoire).

CRYPTE SAINTE-AGNÈS, 20 h 30 : W. Parrot.

DIMANCHE 16

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : P. Aegerter (Moussorgski).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h 45 : I. Krainik, N. Alexandre, A. Ladrette.

SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux (Wagner) : 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : G. Albrecht (Mendelssohn, Strauss, Dvorak).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h 30 : N. Genet (Guilain, Bœhm, Milhaud).

NOTRE-DAME, 17 h 45 : M. Clerc (Bach, Bœlmann).

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h : Chœur de la vor frelsers kirke horsels (Mendelssohn, Britten, Brahms).

THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : Quatuor Kodaly (Schubert, Debussy, Kodaly).

ÉGLISE DES BILLETTES, 10 h : M. Leclerc (Buxtehude, Bochm, Hanff) ; 17 h :R. et B. Pasquier, J.-F- Heissner (Mozart, Brahms).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 15 OCTOBRE

Lillian Gish : 15 h, Just gold : A timely interception ; l'Amour d'une mère : Pendant la bataille, de D.-W. Griffith : 21 h, Judith de Bethulie, de D.-W. Griffith ; Pathways of life, de W.-E. Lawrence ; Cinéma tchécoslovaque : 17 h, Et je salue les hirondelles, de J. Jires ; 19 h, le Jeu de la pomme, de V. Chytilova.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

Lillian Gish : 15 h, Naissance d'une nation, de D.-W. Griffith : 21 h, Home, sweet home, de D.-W. Griffith ; 19 h, Cinéma tchécoslovaque : Adèle n'a pas *encore dîné, de O. Lipsky.*

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 15 OCTOBRE

15 h, d'après Stefan Zweig : la Peur, de R. Rossellini ; 5e Festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 17 h, Parfois, je regarde ma vie, de O. Rojas ; 19 h, Parahyba Mulher Macho, de T. Yamazaki ; 21 h, le Diable et la Dame, ou l'itinéraire de la haine, de A. Zuniga.

DIMANCHE 16 OCTOBRE

15 h, d'après Stefan Zweig : Vingt-quatre heures de la vie d'une femme, de D. Delouche ; 17 h, On murmure dans la ville, de J.-L. Mankiewicz ; 5e Festival de Biarritz-film ibérique et latino-américain : 19 h, Azul azul, de J. De Sa Gaetano ; 21 h, la Conquête de l'Albanie, de A. Ungria.

Les exclusivités

L'AMI DE VINCENT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée,* 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-57) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aus., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ARGENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; *Berlitz,* 2e (742-60-33) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *Pathé Clichy, 18e (522-46-01).*

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55)).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : *Gaumont Halles, 1er (297-49-70)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Olympic Entrepôt 14e (545-35-38) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nation, *12e (343-04-67) : Gaumont Sud, 14e* (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert *(H. sp.), 14e (321-41-01).*

BENVENUTA (Fr.-Belg.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LES BRANCHÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : *Paramount City Triomphe, 8e* (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CARMEN (Esp., v.o.) : *Gaumont Halles,* 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

CHRONOPOLIS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA CRIME (Fr.) : *U.G.C. Montparnasse,* 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)* (H. sp.).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DESTIN DE JULIETTE (Fr.) : *Forum Orient-Express,* 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois *Haussmann, 9e* (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EVIL DEAD (A.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FANNY ET ALEXANDRE (Suède, v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FIANCÉE QUI VENAIT DU FROID (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LE FAUCON (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LA FEMME DE MON POTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Forum, 1er *(297-53-74)* ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) : *Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. :* Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, (236-83-93) : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) : Murat, 16e (651-99-75).

FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FRANCES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art *Beaubourg, 4e (278-34-15) (sp.).*

FURYO (Jap., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-20-12) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE GUERRIER DE L'ESPACE (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

HANNA K. (Fr.-A.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'HOMME AUX DEUX CERVEAUX, (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aust., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (325-95-94) ; St-Lambert, 15e (352-91-68) (H. sp.).

HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

KOYAANISQATSI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU *(Fr.)* : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LIBERTY BELLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Saint André des Arts, 6e (326-48-18).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

OCTOPUSSY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e *(354-07-76) ; Paramount* Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Fauvette, 13e* (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e *(828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

***ŒIL POUR ŒIL** (A., v.f.) : Arcades, 2e* (233-54-58).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

PATRICIA (Aut., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e *(261-50-32).*

POUSSIÈRE D'EMPIRE (Franco-Vietnamien) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-60-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; *Maxéville, 9e (770-72-86) ; 14-Juillet* Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

LA SCARLATINE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SUPERMAN III (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) (H. sp.) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) (H. sp.).

TONNERRE DE FEU (A., v.o.) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

TOOTSIE (A., v.f.) : *U.G.C. Opéra, 2e* (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) ; Vendôme, 2e (742-97-52).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT *(Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-10-68)* ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

UNDERGROUND USA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

UNE PIERRE DANS LA BOUCHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

VIVE LA SOCIALE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Logos I, 5e (354-26-42) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) (version angl. non s/titrée) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BOURREAU DES CŒURS, film français de Christian Gion ; Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; *Secrétan, 19e (241-77-99)* ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BRULER LES PLANCHES, film français de Gabriel Garran ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

CHANEL SOLITAIRE, film français de Georges Kaczender ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

EN HAUT DES MARCHES, film français de Paul Vecchiali ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE GEANT, film allemand de Michaël Klier ; v.o. : Studio 43, 9e (770-63-40).

ROSI ET LA GRANDE VILLE, film allemand de Gloria Behrens ; *v.o.* : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES MOTS POUR LE DIRE, film français de José Pinheiro ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Convention, *15e (828-20-64) ; 14 Juillet-*Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

STAYING ALIVE, film américain de Sylvester Stallone ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; *Secrétan, 19e (241-77-99) ; Wepler, 18e* (522-46-01).

POINT DE VUE

L'abandon de l'Exposition universelle de 1989

Un échec de notre culture

par JACQUES-LOUIS BINET (*)

DEPUIS trois mois que l'Exposition universelle a été annulée, plus un article, plus un commentaire sur l'événement qui sort aussi brutalement de l'actualité qu'il y était entré. N'ayant aucune compétence financière, aucune ambition politique (j'ai voté pour l'ancienne majorité), mais comme seul titre pour intervenir d'avoir participé aux travaux d'une des commissions *réunies par Robert Bordaz, je veux* seulement, maintenant que ce projet est définitivement oublié, apporter ici un triple témoignage : le choix des responsables des thèmes à développer *n'était pas politique ; comme en* 1937, cette Exposition avait un sens, et un sens culturel ; sa suppression est un échec non pas d'un président ou d'un parti, mais de la création en France, ou plus exactement de la participation des Français au travail de leurs créateurs.

Le choix des responsables de l'Exposition n'avait rien de politique, et l'actuelle opposition devrait se rappeler ce qu'elle doit à Robert Bordaz, qui a su mener à bien, développer et donner une dimension internationale au projet du Centre Beaubourg que lui avait confié Georges Pompidou. Le conseil de réflexion réuni pour juger et discuter des thèmes n'avait pas été désigné par un choix sectaire : toutes les tendances y étaient représentées. Les trois responsables des sujets de biologie, François Lhermitte pour le cerveau, Pierre Royer pour la génétique et votre serviteur pour le sang, ne se sont pas fait une réputation dans l'analyse de la pensée marxiste. Je peux affirmer que, depuis plus d'un an, au cours des discussions avec Robert Bordaz et Gilbert Trigano, je n'ai jamais entendu la moindre allusion, la plus légère suggestion politique. Nous avions mieux à faire ; nous étions réunis pour sortir la biologie de son *actuel guetto publicitaire* et donner à la recherche médicale sa véritable dimension.

Un rendez-vous avec les historiens

Dans cette recherche des thèmes, nous sommes longtemps restés un *peu paralysés par l'importance et la* signification de l'Exposition de 1937. D'abord une signification idéologique avec l'aigle nazi face au couple soviétique, mais c'est par de grandes *créations plastiques que devait se* traduire cette angoisse de la guerre : *Guernica* et le texte de Michel Leiris. Picasso n'était pas seul. Gonzalez, Miro, Calder, Lipchitz, Hadju, donnaient non seulement au climat historique, mais à la technique, aux sciences, à la mode, une nouvelle valeur plastique, cette sorte d'air romantique, ce mélange d'attente, d'impuissance et d'excitation, que connaissait aussi la littérature pendant le « sursis ». Que de rencontres dans les jardins du Trocadéro ! Les Delaunay décrivaient les chemins de fer et l'air, Dufy l'électricité, Léger les nouvelles forces physiques, Le Corbusier les temps nouveaux, Wols la haute couture, et Jean Perrin deman*dait à un jeune conservateur du Lou*vre d'aborder les rapports de l'art et de la science : René Huyghe.

Pour 1989 nous avions imaginé un autre rendez-vous : celui de notre époque avec les historiens. L'histoire, les sciences humaines, ont connu un développement considérable en France ces dernières années, et c'est par un retour sur elles-mêmes, une réflexion sur leurs passés et sur leurs logiques, que médecine et biologie peuvent échapper à l'aspect naïvement progressiste, au dépaysement exotique, que leur donnent les expositions scientifiques. L'exemple à suivre a été donné par François Jacob pour l'hérédité : *« Il ne s'agit plus de retrouver la voie royale des idées, de retracer la démarche assurée d'un progrès vers ce qui apparaît maintenant comme la solution ; d'utiliser les valeurs rationnelles en cours aujourd'hui pour interpréter le passé et y chercher la préfiguration du présent. Il est question, au contraire, de repérer les étapes du savoir, d'en préciser les transformations, de déceler les conditions qui permettent aux objets et aux interprétations d'entrer dans le champ du possible. »*

Le thème du sang est donc devenu celui du « sang des hommes », et pour mieux faire comprendre hypothèses et questions d'aujourd'hui nous voulions d'abord montrer celles des *siècles* et des *civilisations* qui nous ont précédés ; reprendre les travaux d'André Leroi-Gourhan sur la symbolique des blessures dans la grotte de Niaux et ceux de Georges Dumezil sur l'origine des mots qui désignent le sang dans les langues indo-européennes ; relire sur les tablettes d'argile conservées au département des antiquités orientales du musée du Louvre la première inscription du sang en caractère cunéiforme ; rechercher ce que l'œuvre de Michel Leiris peut apporter à la compréhension du sang dans la civilisation noire. Pour l'Egypte, la Grèce, la Bible, le Moyen Age chrétien, l'Extrême-Orient, le Mexique, l'interprétation esthétique (les dessins de Le Brun) et politique (l'œuvre de François Quesnay) de la découverte de la circulation du sang, le sang dans la littérature française au dix-neuvième siècle, le sang chez Michelet, *le sang comme représentation* à la fois de la vie et de la mort, de l'hérédité et de l'individualité, nous n'avions qu'à réunir tout ce qu'un siècle d'érudition française avait su découvrir, toute une partie de notre patrimoine un peu oublié dans les bibliothèques universitaires.

Jeu

Par ce retour aux premiers signes, aux premiers symboles, aux premiers systèmes philosophiques et religieux, apparaissaient peut-être plus clairement la signification scientifique actuelle du sang, la différence entre mythologie et théorie scientifique, entre science et technologie, le passage de la cellule à la molécule, du gène à la fonction, le jeu dans « le bricolage de l'évolution » de l'histoire et des contraintes, l'originalité absolue de chaque individu. Et cela peut *être montré. Je ne peux suivre Mau*rice Druon quand, à propos de cette Exposition, il plonge la science actuelle dans *« l'invisible, l'impalpable, l'immontrable »* de l'infiniment petit. L'anatomie est seulement devenue moléculaire, et les généticiens dessinent un gène comme Vésale construisait ses squelettes. A nous de faire connaître cette nouvelle iconographie du corps. Elle ne doit provoquer ni émerveillement ni dépaysement, car *« l'image scientifique »,* écrit Marcel Bessis, *« n'est pas la réalité ; l'image est ambiguë ; l'image ne véhicule pas d'idées, mais l'image est irremplaçable ».* C'est seulement par la perception de cette ambiguïté, l'analyse de ce qu'elle montre et de ce qu'elle cache, de ce qu'elle explique et de ce qu'elle fausse, que nous pouvons replacer la représentation biologique dans son domaine culturel.

Voilà le sens que nous aurions voulu donner à cette partie du pavillon de la vie. Je ne sais si nous y serions parvenus, mais l'annulation de l'Exposition *ne peut être vécue par* nous tous que comme un échec ; un échec de notre culture ; le poids du silence. Il aurait fallu Giraudoux pour jouer de ce silence : *« Moi je ne suis plus dans le jeu. C'est pour cela que je suis libre de vous dire ce que la pièce ne pourra vous dire. (...) L'inconvénient est que je dis toujours un peu le contraire de ce que je veux dire. »* Et s'adressant aux dieux, c'est-à-dire aux responsables de l'actuel affrontement politique, le jardinier d'*Électre* ajoute : *« Ç'a toujours été les silences qui me convainquent. (...) Je vous conjure de faire un silence, une seconde de votre silence... C'est tellement plus probant. »*

(*) Professeur à la faculté de médecine Pitié-Salpêtrière et à l'École du Louvre.

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 OCTOBRE

« La cathédrale russe », 14 h 45, rue Daru, Mme Hulot.

« La Sorbonne », 15 h, 47, rue des Écoles, Mme Allaz.

« La Sainte-Chapelle », 15 h, entrée, Mme Bouquet des Chaux.

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Caisse Nationale des Monuments historiques).

« La peinture médiévale italienne », 14 h 30, Musée du Louvre, Porte Denon (Arcus).

« Le Palais de Justice », 15 h 15, métro Cité, (M. Csarnz).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Le Marais », 20 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Mme Hauller).

« Monstres du Moyen-Age », 15 h, Musée des Monuments Français (Histoire et Archéologie).

« La Basilique Saint-Denis », 14 h 30, entrée (Paris et son Histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« La Crypte de Notre-Dame », *15 h 30*, entrée (Tourisme culturel).

MARDI 18 OCTOBRE

« L'Opéra », 13 h 15, centre de la Place, Mme Vermeersch.

« La Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins.

« La Crypte de Notre-Dame », 14 h 45, entrée 1, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Bachelier.

« Saint-Merri », 15 h, façade, rue de la Verrerie, Mme Saint-Girons (Caisse Nationale des Monuments Historiques).

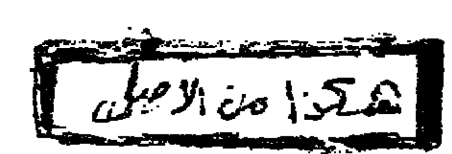
« *La Monnaie », 14 h 15, 11, quai* Conti (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Notre-Dame – Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, métro Cité *(Les Flâneries).*

« La Franc-Maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« Autour de Beaubourg », 14 h 30, 2, rue du Renard (*Paris Autrefois*).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé)



A VOIR

« DIMANCHE-MAGAZINE » SUR ANTENNE 2

Eden Pastora le rebelle

En juin, il parlait de décrocher. Il se disait épuisé, sans ressources suffisantes, abandonné *« par les Américains qui préfèrent financer les antisandinistes du Nord, contrôlés par les anciens somozistes »*. Son maigre groupe de guérilleros regroupé dans ce bout de jungle nicaraguayenne, entre le rio San-Juan et la côte Atlantique, était décimé par des désertions successives.

En octobre, le voilà reparti à l'assaut, à sa manière picaresque, décontractée et audacieuse. Il a coupé sa barbe, mais n'a pas retranché un iota de ses convictions. Un ancien pêcheur de requins devenu baroudeur par goût et par volonté de faire triompher cette *« troisième voie révolutionnaire »* qu'il préconise, celle d'un *« socialisme démocratique »* qui rejette *« l'impérialisme américain comme le totalitarisme soviétique »* : tel est Eden Pastora, ancien commandant Zero, héros de la lutte contre Somoza, ancien vice-ministre de l'intérieur du gouvernement sandiniste aux côtés de Tomas Borge, aujourd'hui rebelle et fier de l'être. Un personnage étonnant, séduisant et déroutant que Bernard Benyamin et Jean Rey sont allés retrouver dans son Q.G. sur les rives du rio San-Juan.

Il harangue de jeunes paysans ralliés, se moque des *« commandants de Managua »* qui n'ont jamais, dit-il, participé *« à des actions armées pendant la lutte contre Somoza »*, affirme que son armement vient de *« haute mer »* en remontant le rio, sans doute pour ne pas compromettre davantage les autorités du Costa-Rica qui s'accrochent à une neutralité difficile à défendre. Hilare et insolent, il appelle sur son téléphone de campagne une garnison sandiniste proche. Etonnant dialogue qui évoque une scène de *l'Espoir* de Malraux, entre fascistes du Nord et communistes de Madrid. Mais, ici, on se traite encore de *« frères »*. Pour combien de temps ?

Pastora affirme disposer de près de quatre mille guérilleros bien armés et ne paraît pas douter de la victoire finale. Manifestement, il a trouvé de nouveaux appuis, et reçu des fonds importants, d'Amérique et d'Europe. Il est vrai qu'il est très sollicité depuis quelques semaines, par les Libyens et même par les Cubains. Il lui reste à convaincre ses anciens camarades de combat de Managua, et d'abord Tomas Borge, qui s'est dit prêt à pardonner aux anciens somozistes, *« mais sûrement pas au traître Pastora »*.

MARCEL NIEDERGANG.

★ « Dimanche-Magazine » (A 2), dimanche 16 octobre, 18 heures.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.10.83 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 16.10.83 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 octobre à 0 heure T.U. et le dimanche 16 à minuit.

Les hautes pressions s'écartant de la France, une vaste zone dépressionnaire s'est implantée sur l'Atlantique nord et dirige sur la France un courant d'ouest perturbé.

Dimanche : Les zones de pluies se succéderont sur la France. Une première bande nuageuse assez large s'étirera le matin de l'Aquitaine au Massif Central et aux Vosges ; elle traversera le Sud-Est dans la journée, traînant un peu sur la Corse en soirée. Au passage, sur les montagnes, des averses et des orages se déclencheront.

Sur la moitié nord-ouest, un ciel très variable avec de serieuses menaces d'ondées toute la journée. Une ligne de grains venant de la Manche passera assez rapidement, donnant de fortes ondées et des orages, surtout vers l'ouest et le nord-ouest.

Sur les Alpes, neige vers 2 000 mètres. En toutes régions, les éclaircies, lorsqu'elles se produiront, seront de courte durée.

Le matin, températures de 10 degrés à 12 degrés sur la moitié nord, de 12 degrés à 14 degrés sur la moitié sud, mais localement de 8 degrés à 9 degrés sur la vallée du Rhône et le sud du Massif Central. L'après-midi, de 13 degrés à 15 degrés sur la moitié nord, de 18 degrés à 20 degrés sur la moitié sud, des pointes à 22 degrés probables en bordure de la Méditerranée.

Le vent soufflera souvent fort et en rafale. Vent d'ouest atteignant presque la tempête en Manche le matin. Vent de nord-ouest dépassant 50 km/h en toutes régions l'après-midi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 15 octobre 1983, était, à 7 heures, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Températures (le *premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre ; le second, le *minimum* de la nuit du 14 octobre au 15 octobre) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 23 et 10 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bourges, 19 et 9 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 7 ; Dijon, 16 et 10 ; Grenoble, 13 et 9 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 16 et 10 ; Marseille-Marignane, 22 et 11 ; Nancy, 17 et 12 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 24 et 12 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 23 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 15 et 9 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 17 et 8 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 16 et 11 ; Le Caire, 27 ; îles Canaries, 30 et 25 ; Copenhague, 15 et 9 ; Dakar, 31 et 25 ; Djerba, 29 et 18 ; Genève, 13 et 9 ; Jérusalem, 17 et 10 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 16 et 9 ; Luxembourg, 14 et 10 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 11 et 7 ; New-York, 17 et 13 ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 23 et 14 ; Stockholm, 15 et 8 ; Tozeur, 30 et 20 ; Tunis, 27 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 15 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Réal. L. J. Moore.
Encouragé par la défaite qu'il vient d'infliger à J.-R., Clift tente d'accroître son rôle dans la compagnie pétrolière, mais Katherine s'y oppose et J.-R. se prépare à frapper.

21 h 25 Droit de réponse : les ronds-de-cuir.
Emission de M. Polac.
Avec MM. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, Guy Thomas, chroniqueur, François Dupuy, sociologue, Christian Charret, conseiller technique pour les affaires internationales auprès de Jack Lang, et un certain nombre de fonctionnaires.

22 h 50 Etoiles et toiles : le cinéma français des étrangers.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées,
de M. Drucker.
Spécial Johnny Hallyday, avec Bill Deraime, Eddy Mitchell...

22 h 5 Magazine : les enfants du rock.
Soirée Rock Palast au Festival d'Essen.

23 h 20 Journal.

23 h 40 Rock Palast (suite).
En direct d'Essen

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Agatha Christie : Agence matrimoniale.
Réal. M. Simpson.

21 h 25 Série : Merci Bernard.
Réal. J.-M. Ribes.
Topor, Andrea Féréol, Claude Piéplu, l'humour post-soixante-huitard en folie, et souvent à court d'imagination.

21 h 55 Journal.

22 h 15 Confrontations.
Réal. H. Chapier et M. Naudy.
Avec M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre.

22 h 30 Musiclub.
« Le Mandarin merveilleux », de Bartok, ballet en un acte avec E. Imre et C. Ferenc.

23 h Journal et spécial foot.

FR 3 ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Magazine des spectacles : troisième rang de face.
18 h Dessin animé : les aventures sous-marines.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Informations.
19 h 10 Saturnin et Cie.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : les Mohicans de Paris.

FRANCE-CULTURE

21 h 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné au grand auditorium de Radio-France le 6 mai 1983) : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre*, de Brahms, *Symphonie n° 2*, de Scriabine, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Semkov, sol. U. Hoelscher, violon, D. Geringas, violoncelle.

22 h 30, Fréquence de nuit : cycle Mengelberg.
(Lire ci-contre.)

Dimanche 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Série : Alambic et Torpédo.
19 h Le magazine de la semaine : sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Angela Davis : la télévision des autres, celle du Japon ; une enquête sur les abris antiatomiques.

20 h Journal.

20 h 35 Film : American Graffiti.
Film américain de G. Lucas (1973), avec R. Dreyfus, R. Howard, P. Le Mat, C. Smith, C. Clark, M. Phillips.

22 h 25 Sport dimanche.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

17 h 10 Disney dimanche.
18 h 5 Dimanche magazine.
Au Nicaragua, Eden Pastora, le rebelle ; survivre dans la Sambre : les chômeurs de la métallurgie ; Canada, il était... une ville.

19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : la chasse aux trésors.
Au cap Bon, en Tunisie.

21 h 40 Document : Nos années 50.
La fausse avant-guerre, réal. C.-J. Philippe.

22 h 30 Concert actualités.
Avec la cantatrice Elisabeth Schwarzkopf.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 45 L'écho des bananes.
Emission de rock de V. Lamy.

19 h 40 R.F.O. hebdo.

20 h Fraggle Rock.
Un spectacle de marionnettes réalisé par Jim Henson, le créateur des illustres « Muppets ». Une comédie musicale colorée pour les enfants et pour les adultes, pourquoi pas ?

20 h 35 A la recherche du temps présent.
Une émission de P. Sabbagh et R. Clarke.
Les pierres tombées du ciel, les météorites, les légendes qui se rattachent à ces manifestations cosmiques, par André Brahic, astronome à l'observatoire de Paris-Meudon.

21 h 35 Série documentaire : Les producteurs : Raoul Ploquin. Réal. L. Seinati.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Hollywood et les femmes) : le Groupe.
Film américain de S. Lumet (1966), avec C. Bergen, J. Hackett, E. Hartman, S. Knight, J. Pettet, M.-R. Redd, J. Walter (v.o. sous-titrée).
De 1933 à 1940, la vie de huit femmes qui formaient un groupe d'inséparables à l'université, et qui connaissent des destins différents, marqués, pourtant, par une éducation commune. D'après un roman touffu de Mary McCarthy, une peinture de l'Amérique rooseveltienne à travers des comportements féminins décrits avec lucidité. Les interprètes sont bien choisies.

0 h 55 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : la nouvelle poésie anglaise (Bob Cobbing).
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Maurice Kagel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert *(en direct de la salle Pleyel à Paris)* : le Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn ; Till Eulenspiegel, de R. Strauss ; Symphonie n° 8 de Dvorak par l'Orchestre national de France, dir. G. Albrecht.
22 h 30 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 16 OCTOBRE

– *M. Robert Badinter*, garde des sceaux, ministre de la justice, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum » de R.M.C., à 12 h 30.

– *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Le grand jury R.T.L. - *le Monde* », sur R.T.L., à 18 h 15.

– *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 17 OCTOBRE

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, est reçu à l'émission « Plaidoyer » de R.M.C., à 8 h 15.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3559

HORIZONTALEMENT

I. Un homme devant qui on reste souvent la bouche ouverte. – II. Dans l'ordre de sainte Angèle. Sans raison. – III. Article. Faire des misères. – IV. Qualité à acquérir quand on veut enlever le morceau. Préposition. – V. Marque familièrement l'accompagnement. Est vraiment volubile. – VI. Devient lourd en cas de précipitation. Une eau pas bonne à boire. – VII. Sorte d'argile. Son bec est utile pour faire l'ouverture. Roi d'Iolcos. – VIII. Une attaque sur le front. Le préféré du collège. Baie du Japon. – IX. Un mot qui prouve qu'on n'a pas fini de peser. Discuter comme des gens qui se sont frappés. – X. Symbole pour un métal léger. Signe de notation musicale. Mal reçu (épelé). – XI. Pas dit, mais entendu. Grand quand on a été touché. Possessif. – XII. Voulut introduire en Suisse les idées de la Révolution française. Possessif. On en fait de la potée. – XIII. Article. Fleuve côtier. Nom d'un petit bonhomme. Place. – XIV. Critiquer violemment. Résolu. – XV. Est parfois assimilé à la littérature. Sous... sol. Dieux scandinaves.

VERTICALEMENT

1. Extrême-onction. Voler comme une poule. – 2. Peut se prendre à la cuiller. Vaut de l'or. Qui peut faire son trou. – 3. On peut traiter de mollusque celui qui n'en a pas. Un psychiatre qui n'a pas hésité à se mettre à la tache. Préposition. – 4. Actionné. Sa cathédrale renferme le saint suaire. Etait à l'ouvrage. – 5. Article arabe. Son territoire fut un Etat autonome. Est parfois sous le bonnet. – 6. Un lieu de villégiature pour les Romains. N'ont pas beaucoup de bagages. – 7. Pronom. Qualifie un homme dont on peut dire qu'il vaut bien un franc. Sanguinaires, en Corse. – 8. Un maréchal de France qui défendit le Canada. Indispensable quand on veut que ça saute. – 9. Une occasion de présenter ses vœux. – 10. Une bonne chose. Devient plus haute quand on s'éloigne. Chaîne. – 11. Rivière d'Asie. Un vague sujet. Recommandé à ceux qui ont peur des piqûres. Le dernier repas. – 12. Il n'y en a parfois que pour une minute. Moment où sortent des belles. Symbole pour un métal mou. – 13. Semblable. Qu'on rencontre fréquemment. Peuvent former une paire. – 14. Prince troyen. Pâle quand il est vieux. Pas bien emballé. – 15. On peut en faire un plat. Qui peuvent nous donner la rage.

Solution du problème n° 3558

Horizontalement

I. Ciel. Jets. – II. O.M.S. Sedia. – III. Vase. Rémi. – IV. Egérie. On. – V. Reniement. – VI. Cenis. – VII. Ile. Aa. – VIII. Râ (Ra). Dame. – IX. Liftier. – X. Dressage. – XI. Peyre. Mot.

Verticalement

1. Cover-girl. – 2. Image. Laide. – 3. Essence. Fry. – 4. Erié. Oter. – 5. Iéna. Ise. – 6. Jérémiades. – 7. Ede. Es. Aram. – 8. Timon. E.M. Go. – 9. Sainte. Ejet.

GUY BROUTY.

EN BREF

FISCALITÉ

REPORT D'IMPOTS. – *L'échéance* du 15 octobre pour le paiement des impôts directs (impôt sur le revenu – impôts locaux – taxe sur les salaires – le cas échéant, impôt sur les sociétés) tombent cette année un samedi, le ministère de l'économie et des finances a décidé de reporter la date limite de paiement au mardi 18 octobre.

Les contribuables pourront donc s'acquitter de leur impôt jusqu'au mardi 18 octobre, à minuit, sans encourir la majoration de 10 % pour paiement tardif.

RÉTROMANIE

Pour les cartophiles. – L'argus Fildier, catalogue des cartes postales de collection, édition 1984, vient de paraître. Cette année, outre la revue des départements français, il comporte un spécial Auvergne et un spécial Russie.

*** 490 pages, 98 F, 4, boulevard Morland, 75004 Paris. Tél. : 272-09-64.**

Economie

M. FITERMAN AU CONGRÈS DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Le loup et le cheval de labour

On ne saurait attendre du ministre des transports d'un gouvernement de gauche qu'il adhère d'enthousiasme aux thèses du responsable de la plus puissante organisation du patronat routier. A cet égard, en dépit de quelques convergences ponctuelles, les discours de clôture du trente-huitième congrès de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), prononcés à Paris le vendredi 14 octobre par MM. Maurice Voiron, président de la fédération, et Charles Fiterman, ministre des transports – le premier très applaudi, le second accueilli dans un silence total coupé de huées lors de certaines allusions à la S.N.C.F., – s'apparentèrent sur le fond à deux monologues.

La F.N.T.R. défend farouchement – *« comme un loup »*, a dit M. Voiron – la libre entreprise dans l'acception la plus traditionnelle du terme, celle par laquelle les *« entrepreneurs »* seraient *« libres »*, donc *« capables de se remettre en question »*, *« d'évoluer »*, *« de proposer »*, ne connaissant pour seule entrave que celle d'une politique des transports réduite à *« assurer les conditions d'une saine concurrence, ce qui implique l'égalité de traitement entre les transporteurs dans le respect de la liberté de choix des usagers »*.

Economie ouverte

Partant de là, la politique suivie depuis deux ans et demi irrite la F.N.T.R., qui a la sensation qu'on s'éloigne de cette perspective à travers ce que M. Voiron a appelé le *« défi politico-administratif »*. Et de dénoncer la volonté de l'Etat de tout régenter, à travers une bureaucratie qui *« menace de tout casser »*, un *« développement inconsidéré du service public »*, et une *« mise en cause de l'exploitation des entreprises routières »*. Quant aux nouvelles mesures sociales, elles donnent le *« vertige »* à la profession comme à l'administration.

M. Fiterman admet que *« nous devons rester dans une économie ouverte »*, et il parle aussi d'*« efficacité »* et de *« compétitivité »*. *« Pluralité des modes, libre choix de l'usager, concurrence saine sur des bases loyales, et équilibrées, service public considéré comme une réponse à des besoins vitaux de la nation supposant des tâches spécifiques pour les entreprises publiques et privées concernées, complémentarité librement consentie chaque fois que cela apparaît utile, voilà les idées, les mots-clés »*, renvoie-t-il en écho à son hôte. Il n'entend pas se *« substituer aux professionnels »* dans l'organisation de leur métier, mais contribuer à son *« adaptation »*, éventuellement en corrigeant des *« anomalies »*.

Cette responsabilité impose, selon le ministre, une intervention des pouvoirs publics dans quatre domaines : la tarification, les structures, les questions sociales et la modernisation du secteur. En dépit des apaisements qu'il a cherché à apporter à son auditoire, M. Fiterman conserve à l'évidence de l'*« économie ouverte »* une vision bien différente de celle de M. Voiron. Et il a clairement manifesté sa détermination de n'en pas changer. Son symbole animal, à lui, n'est pas le loup, mais le cheval de labour, *« animal sensible, attentif à ce qui se passe autour de lui et parfois contraint de ralentir l'allure quand le sol se fait plus dur ou que le soc de la charrue bute contre une pierre, mais qui allie l'obstination à la sagesse et à la constance, et qui, au bout du compte, avance dans son sillon »*.

JAMES SARAZIN.

AUX PAYS-BAS

Vaste mouvement de protestation des fonctionnaires contre la réduction des salaires

De notre correspondant

Amsterdam. – Les fonctionnaires ont manifesté en masse cette semaine contre les projets gouvernementaux de réduire leur salaire de 3,5 % à partir du 1er janvier 1984. Dans des centaines de bureaux de poste, des employés de guichet mènent des « actions pilotes », provoquant de longues attentes pour le public. Des éboueurs et des pompiers ont massivement protesté dans les grandes villes. Une grève de trois jours des cheminots avant la fin du mois n'est pas exclue, tandis que des policiers entendent manifester eux aussi leur mécontentement.

Les projets gouvernementaux sont inclus dans le budget de 1984, qui fait actuellement l'objet d'âpres discussions lors des débats de politique générale à la Chambre des députés. Le gouvernement de coalition de centre-droit du premier ministre chrétien-démocrate, M. Lubbers, cependant est certain que ces projets recueilleront la majorité nécessaire.

Une diminution de 3,5 % est prévue également pour les principales allocations sociales, comme la pension d'Etat et d'invalidité, l'assistance sociale et l'allocation de chômage.

Etant donné le déficit de l'Etat – près de 11 % du P.N.B., soit environ 35 milliards de florins, – il n'est pas exclu que les allocations sociales subiront encore des réductions dans les années qui viennent, selon les prévisions de la presse.

Aussi, le dirigeant de l'opposition socialiste, l'ancien premier ministre, M. Joop Den Uyl, et les syndicats socialiste et chrétien (le F.N.V. et le C.N.C., respectivement) accusent-ils le gouvernement de vouloir *« démanteler définitivement le système de protection sociale »*, selon une formule qui fait son chemin.

Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, ce gouvernement entend établir une distinction entre les salaires du secteur privé et ceux du secteur public. M. Lubbers souligne à ce sujet que, pendant les deux dernières années, les fonctionnaires ont fait figure de privilégiés, du fait qu'ils sont pratiquement exemptés de cotisations de retraite et d'assurance, qui sont prises en charge par l'Etat. Il en résulte que leurs salaires nets sont bien plus élevés que ceux des autres salariés. En outre, rappelle le gouvernement, ils ne peuvent être congédiés pour des raisons économiques.

Selon des pronostics officiels, les Pays-Bas compteront neuf cent mille chômeurs vers la fin de l'année prochaine. Cela implique qu'un Néerlandais sur six fera appel à une allocation. Mais la gauche est d'avis que la politique d'austérité gouvernementale provoquera la division des Néerlandais en trois catégories : les employés du secteur privé, les fonctionnaires et ceux qui dépendent d'une allocation.

RENÉ TER STEEGE.

Les assureurs maritimes ne s'inquiètent pas outre mesure «des menaces sur le détroit d'Ormuz»

« Nous avons confiance dans la capacité des marines française et américaine à maintenir la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz. » A en juger par le ton de ce porte-parole des Llyods, on ne semble pas s'alarmer outre mesure, dans les milieux de l'assurance maritime, en dépit des menaces iraniennes maintes fois répétées de bloquer le détroit d'Ormuz.

Au début de la semaine, l'annonce de la livraison des cinq Super-Etendard avait provoqué une certaine nervosité sur le marché, les assureurs de la City refusant, dans leur ensemble, d'établir des contrats ou de fixer le montant des primes à plus de quarante-huit heures pour les navires se rendant dans le Golfe. Dès mercredi cependant, ils acceptaient à nouveau de conclure des contrats à sept jours, les armateurs devant cependant contacter leur assureur quarante-huit heures avant d'atteindre le 24e parallèle, c'est-à-dire l'entrée du Golfe.

En fait, aux yeux des assureurs, la situation se présente très différemment selon la région du Golf considérée. *« Les surprimes pour risque de guerre augmentent légèrement pour les pétroliers se rendant au terminal iranien de l'île de Kharg,* précise le porte-parole des Lyods, *mais elles restent inférieures à 1 % de la valeur assurée. »*

A Paris, au Groupement d'assurances de risques exceptionnels (Garex), on avançait, vendredi, les cotations suivantes : pour la partie occidentale du Golfe, jusqu'au Koweït, la surprime ne dépasse pas 0,0375 %. Il en coûte plus cher aux armateurs qui envoient un pétrolier vers l'île de Kharg (0,75 %). Quant à celui qui veut armer un navire à destination du port iranien de Bandar-Khomeiny, il doit acquitter une surprime variant entre 5 % et 10 % de la valeur assurée.

Il est vrai que, à en croire les statistiques des Llyods, depuis trois ans que dure le conflit irako-iranien, quarante et un navires ont déjà été coulés par l'un ou l'autre des belligérants.

L'ASSEMBLÉE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Des années pour combler les déficits

De notre correspondante

Genève. – Les travaux de la trente et unième assemblée générale de l'Association internationale de sécurité sociale (AISS), qui a son siège dans le bâtiment du Bureau international du travail (BIT), ont réuni, du 3 au 13 octobre, huit cents administrateurs des caisses de sécurité sociale. Ceux-ci ont fait part de leurs préoccupations grandissantes face aux difficultés financières de la protection sociale un peu partout dans le monde. La gravité de la situation s'explique en particulier par la montée du chômage et se concrétise par l'augmentation des dépenses et la diminution des cotisations recouvrables. Il ressort des discussions que, même si quelque miracle économique permettait de mettre fin à la crise dont souffrent les pays industrialisés et les pays pauvres, il faudrait des années pour que soit comblé le déficit des régimes de protection sociale.

L'assemblée n'a pas émis de conclusion. Mais elle a permis de procéder à des échanges de vues sur des problèmes aussi divers que l'âge de la retraite et celui de la poursuite d'une activité rémunérée, l'utilisation de l'informatique, la participation des bénéficiaires aux frais des soins de santé, et l'adaptation des allocations familiales aux revenus des familles. Il a été noté également que pour les populations des pays pauvres le développement de services sociaux revêt une importance plus grande que les prestations en espèces.

Les administrateurs ont aussi élaboré un programme pour la période 1984-1986 portant notamment sur la compression des coûts, les soins de longue durée, les familles monoparentales, les nouveaux types de maladies professionnelles, la décentralisation administrative, les travailleurs migrants, le concept des droits acquis face à la crise économique, les mesures visant à stimuler l'emploi, et la place de la mutualité dans le concept actuel de la sécurité sociale des travailleurs.

Nombre d'observateurs sont restés sur leur faim. Ainsi l'assemblée s'est déclarée intéressée par la question de la privatisation de l'assurance sociale, sans qu'il ait été suffisamment fait mention à cet égard au rôle des mutuelles dans de nombreux pays développés.

Dans l'ensemble, les participants se sont montrés satisfaits que la sécurité sociale a toujours su préserver sa vitalité. Sans son assistance, ont-ils noté, des bouleversements sociaux plus graves que ceux qui ont pu se produire auraient été à craindre dans les principaux pays industrialisés.

ISABELLE VICHNIAC.

Légère diminution du nombre des chomeurs indemnisés en septembre

Le nombre des chômeurs indemnisés, selon les statistiques provisoires publiées le 14 octobre par l'UNEDIC, a baissé de 0,3 % au mois de septembre par rapport au mois d'août. Alors que les chômeurs indemnisés étaient 1 640 823 en août et 1 635 517 en septembre, l'UNEDIC observe que la baisse s'explique par les *« sorties d'indemnisation d'allocataires parvenus en fin de droit »*. Elle précise aussi que les chômeurs ayant déposé une demande d'allocations ne figurent pas dans les comptes et que, ayant fait l'objet d'une décision positive avec effet rétroactif, on peut estimer à 1 867 200 le nombre de chômeurs indemnisés à la fin septembre.

Augmentant légèrement d'un mois sur l'autre, les bénéficiaires de l'allocation de base, qui sont passés de 523 036 à 524 816, les bénéficiaires de l'allocation forfaitaire (de 103 993 à 104 495), de l'allocation spéciale pour licenciement économique (de 91 686 à 92 326), de l'allocation conventionnelle F.N.E. (de 80 010 à 81 542) et de l'allocation conventionnelle de solidarité (de 180 024 à 181 510).

En revanche, les allocations de fin de droit ont diminué, passant de 218 491 à 209 452, ainsi que les garanties de ressources-licenciement (de 204 775 à 203 510) et les garanties de ressources-démissions (de 232 987 à 232 451).

HAUSSE DES PRIX DE 0,4 % EN GRANDE-BRETAGNE

La hausse des prix de détail en Grande-Bretagne a été de 0,4 % en septembre par rapport à août. En un an (septembre 1983 comparé à septembre 1982) l'augmentation des prix est de 5,1 %.

En juillet (+ 0,5 % par rapport à juin) et en août (+ 0,4 %) la hausse des prix avait été du même ordre. Mais il y a un an à la même époque l'augmentation des prix était plus faible (en septembre 1982, par exemple, les prix avaient baissé de 0,1 %). Cela explique que la hausse sur un an se soit nettement accélérée ces derniers mois : + 4,2 % entre juillet 1982 et juillet 1983, 4,6 % entre août 1982 et août 1983, 5,1 % entre septembre 1982 et septembre 1983.

Cette accélération des hausses des prix sur un an devrait continuer en raison de la récente dépréciation de la livre, du renchérissement de certaines matières premières et de la sécheresse de l'été, qui a fait monter les prix des produits alimentaires.

D'autre part, la production industrielle a reculé de 0,3 % en août après avoir augmenté de 2,7 % en juillet (chiffre révisé). Sur les trois derniers mois connus (juin, juillet et août), la production industrielle a progressé de 1 % par rapport à mars, avril et mai, et de 2,5 % par rapport à juin, juillet et août 1982.

Après le creux de la récession survenu au début 1981, la production industrielle a augmenté de 6,5 %.

LE DOLLAR DE HONGKONG LIÉ AU DOLLAR AMÉRICAIN

Le gouvernement de Hongkong a annoncé, samedi 15 octobre, que la valeur du dollar de Hongkong serait liée de manière fixe au dollar américain et que la taxe sur les dépôts bancaires serait supprimée. Ces mesures, qui prendront effet à partir du lundi 17 octobre, ont pour but de réévaluer le dollar de Hongkong, qui perdait de sa valeur en raison de l'incertitude pesant sur l'avenir de la colonie, dont la souveraineté est réclamée par la Chine en 1997.

Le taux adopté officiellement est de 7,80 dollars de Hongkong pour 1 dollar U.S. Il régira les paiements effectués à un fonds de change gouvernemental chaque fois que les banques émettrices imprimeront de nouveaux billets. Le taux du marché restera néanmoins flottant. – *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● **Forte hausse de la production.** – La production industrielle aux Etats-Unis a augmenté de 1,5 % en septembre par rapport à août, l'indice retrouvant à 153,7, sur la base 100 en 1967, son niveau de juillet 1981. Cette forte hausse résulte de progressions importantes dans de nombreux domaines : automobile, machines-outils, équipement téléphonique, biens de consommation.

Dixième société française de B.T.P.

CARONI DÉPOSE SON BILAN

(De notre correspondant.)

Lille. – Dixième société de bâtiment et travaux publics en France, numéro un dans la région du Nord, l'entreprise Caroni vient de déposer son bilan au tribunal de commerce de Tourcoing. Entreprise familiale créée en 1925, Caroni emploie actuellement quelque 1 300 personnes, dont 400 dans ses filiales. Celles-ci ne sont pas concernées par le dépôt de bilan. L'entreprise était confrontée à des difficultés depuis plusieurs mois. Au début de l'année, elle avait fermé deux usines de préfabrication à Harnes (Pas-de-Calais) et à Marquette, près de Lille. Un plan de restructuration mis en place cet été prévoit le licenciement de 494 personnes.

Dans un communiqué, la direction explique sa décision par *« la conjonction depuis plusieurs mois de la réduction des garanties par les assurances-crédit et du manque de concours financiers à long terme »*. Cela s'ajoute aux difficultés de la conjoncture dans le bâtiment et les travaux publics. L'entreprise aurait également souffert des conditions d'un contrat passé avec les hospices de Paris pour la construction d'un hôpital de 1 000 lits.

Cette décision ne remet pas en cause le plan de restructuration ni les licenciements prévus. Selon la direction elle-même, *« elle doit permettre la conclusion plus rapide d'un accord avec un partenaire »*. Des discussions sont en cours avec les Etablissements Campenon-Bernard. – J.-R. L.

FAITS ET CHIFFRES

● **Semaine d'action des mineurs C.G.T.** – La Fédération du sous-sol C.G.T., a annoncé une semaine d'action du 17 au 22 octobre pour protester notamment contre la *« liquidation de l'industrie charbonnière »* : le plafonnement de l'aide de l'Etat en 1984 entraînera, selon elle, de nouvelles fermetures de puits. Dans les mines de fer de Lorraine de nouvelles suppressions d'emploi sont en cours et la situation des ardoisières est « catastrophique ».

● **Manifestations de professions libérales.** – La journée d'action du Centre national des professions de santé et de l'Union nationale des associations de professions libérales a été marquée par la fermeture d'un grand nombre de cabinets médicaux et dentaires ou de pharmacies en Aquitaine et dans certains départements de Midi-Pyrénées (Gers, Tarn-et-Garonne, Hautes-Pyrénées), ainsi qu'à Dunkerque. Une manifestation d'automobilistes a créé des embouteillages à Marseille. Des meetings ont eu lieu à Caen, Dijon, Nancy, Nice et Rouen.

● **Pechiney et la firme américaine Hercules suspendent leur projet commun dans les fibres de carbone.** – Les deux sociétés, associées dans les fibres de carbone depuis 1981, ont décidé de suspendre les travaux en cours à Pont-de-Claix (Isère) pour réévaluer le marché, qui a progressé deux fois moins vite que prévu depuis un an. L'investissement des deux groupes était de 90 millions de francs pour une capacité de production de 200 tonnes par an. Or le marché européen ne dépassera pas 350 tonnes en 1986 – selon Pechiney – et la concurrence est vive. En France, Elf, associé aux japonais Toray, prévoit une production de 300 tonnes en 1985.

AUTOMOBILE

LES DIFFICULTÉS DE RENAULT SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS

Contrairement aux espoirs de ses dirigeants, Renault ne parvient pas à redresser la situation sur le marché français. Bien au contraire, au mois de septembre, la Régie, avec 45 551 véhicules immatriculés, perd 23,1 % par rapport à septembre 1982 et obtient 34,1 % du marché. Peugeot S.A., en revanche, malgré le déclin de Talbot (– 6,1 %), réalise un bon score grâce à Citroën (+ 20,9 %) et à Peugeot (+ 22,5 %) et obtient 33,7 % du marché français (16,7 % pour Peugeot, 13,3 % pour Citroën et 3,7 % pour Talbot).

Les marques étrangères perdent 7,1 % et représentent 32,3 % d'un marché lui-même en régression de 7 %. Les quatre derniers mois de 1982 avaient été exceptionnels, souligne la Chambre syndicale qui publie ces chiffres provisoires. Les quatre derniers mois de 1983 devraient, en étant plus normaux, être en baisse par rapport à l'an passé.

Sur neuf mois, Renault obtient 34,5 % du marché, Peugeot S.A. 32,8 % (13,2 % pour Citroën, 15 % pour Peugeot et 4,6 % pour Talbot) et les étrangères 32,7 %. Si Renault (– 10,6 %) et Talbot (– 15,6 %) sont en baisse par rapport aux neuf premiers mois de 1982, Peugeot (+ 18,2 %) et Citroën (+ 4,2 %) se redressent, et les étrangères gagnent 6 % sur un marché à peu près stable (– 0,3 %).

● **Moto : B.F.G. va pouvoir poursuivre son activité.** – Seul constructeur français de grosse cylindrée, B.F.G. vient de recevoir le soutien financier qui conditionnait sa survie. Les dirigeants de l'entreprise avaient menacé à plusieurs reprises d'arrêter les ateliers de Chambéry (vingt-cinq salariés) si les pouvoirs publics ne les aidaient pas.

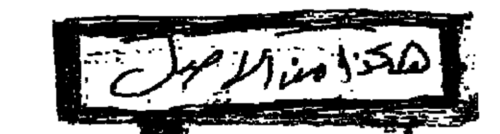
L'ACCORD G.M.-TOYOTA « EN BALANCE »

Le projet de construction d'une automobile de moyenne cylindrée entre le constructeur américain General Motors et le groupe japonais Toyota est « en balance » du fait du refus des Japonais de fournir les documents demandés par la commission fédérale du commerce. C'est du moins ce qu'affirmait, le 14 octobre à Los Angeles, le président de G.M.

La commission est chargée d'une enquête sur une éventuelle atteinte de ce projet aux lois anti-trusts. *« Un grand nombre des choses demandées par la commission fédérale du commerce semblent étranges aux Japonais »*, a souligné le président de G.M.

L'annonce, le 14 février, du projet de construction par General Motors et Toyota de deux cent mille voitures par an en commun dans une usine de Fremont en Californie avait suscité une vive inquiétude, notamment chez Chrysler et Ford qui avaient dénoncé la violation des lois anti-trusts par le rapprochement de deux des trois premiers constructeurs mondiaux d'automobiles. – *(A.F.P.)*

● **Eastern Airlines évite la faillite.** – Les cinq mille huit cents navigants de la compagnie aérienne américaine Eastern Airlines ont conclu, mercredi 12 octobre, avec la direction un accord sur le renouvellement de leur convention collective. Il y a deux semaines, la compagnie avait obtenu du reste de son personnel le principe d'une réduction de salaires de 15 %. Mais les navigants avaient refusé la proposition et menaçaient de se mettre en grève. L'accord de mercredi, dont les détails n'ont pas été révélés, évitera à Eastern Airlines de tomber sous le coup de la loi sur les faillites. – *(A.F.P.)*



Economie

LES CONTRATS DE SOLIDARITÉ DE GILLETTE-FRANCE

Une histoire à rebondissements

Qu'advient-il des clauses d'un contrat de solidarité quand, pour une raison précise, un changement intervient dans l'entreprise qui s'est engagée vis-à-vis de l'État ? Ce cas d'école, qui n'avait sûrement pas été prévu lors de la mise en place des contrats de solidarité, se pose avec l'affaire Gillette-France.

De notre envoyé spécial

Annecy. — A entendre la section C.F.D.T., qui a obtenu 80 % des suffrages lors des dernières élections professionnelles, la nouvelle direction de Gillette-France-S.A. aurait mis au point une *« arnaque »* au contrat de solidarité, aussi astucieuse qu'imparable. Une martingale diabolique. *« Du beau travail... »*, avoue même M. Pierre Dussoliet, le secrétaire C.F.D.T. du comité d'entreprise.

Selon la version de la C.F.D.T. M. Jacques Lagarde, à peine installé à son fauteuil de P.-D.G. en novembre 1981, concocte deux opérations qu'il va mener de pair. Avec le personnel de Gillette à Annecy, il va négocier un contrat de solidarité qui sera finalement approuvé, le 7 juin 1982, par le comité d'entreprise. Avec l'entreprise-sœur Cricket-S.A., installée à La Balme, filiale à 100 % de S.T. Dupont, elle-même filiale à 100 % de Gillette Company, il va préparer un contrat de location-gérance à titre précaire, renouvelable tous les trois ans, qui prendra effet le 1er janvier 1983.

Concomitantes, les deux affaires feront l'objet d'un traitement à la fois différent et solidaire.

Aux travailleurs d'Annecy, Gillette-France-S.A., qui gagne beaucoup d'argent (30 millions de francs de bénéfices nets en 1982), proposera de quitter l'entreprise à partir de soixante ans, non seulement avec la garantie de 70 % du salaire antérieur, mais avec une prime de départ équivalant aux 30 % restants calculée sur 13,5 mois et multipliée par 5 ans, même si le préretraité est âgé de soixante-quatre ans.

Aux travailleurs de La Balme, inquiets des difficultés continuelles de Cricket-S.A. et qui connaissent le chômage partiel, Gillette-S.A. garantira la reprise de tous les contrats de travail et une harmonisation, en cinq années, de leurs avantages avec ceux d'Annecy.

Bien évidemment les deux comités d'entreprise devaient accepter ces conditions. *« La pression a été forte... Nous ne pouvions refuser »*, reconnaît M. Pierre Dussoliet, en évoquant les quatre-vingt-six candidats au départ chez Gillette et l'assurance de sauver les travailleurs de La Balme.

Le cœur du débat

Pourtant, dès cette époque, la C.F.D.T. s'inquiète d'un point qu'elle énonce lors d'un comité d'entreprise et qui est devenu, aujourd'hui, le cœur du débat. Tout contrat de solidarité signé entre une entreprise et l'État prévoit en effet un effectif de référence que la société s'engage à maintenir par des embauches équivalant au nombre des départs. En l'occurrence, Gillette promettait de retrouver, au plus tard pour le 31 décembre 1983, son effectif de décembre 1982, à savoir 1 052 personnes. Mais, entre-temps, la société prévoyait l'intégration, de fait, des 318 salariés de La Balme.

« 1 052 plus 318 égalent 1 370 emplois, calcule M. Dussoliet. *Or à fin juillet 1983, nous étions 1 003 à Annecy et 303 à La Balme, soit 1 306. Il manque donc 64 personnes pour que le contrat de solidarité soit respecté... »*

Ainsi s'étaie la conviction de la C.F.D.T. : la direction aurait mené cette double opération, tout en bénéficiant de l'accord et des aides des pouvoirs publics, pour pouvoir mieux disposer d'un volant de dégraissage qui atteindrait, si l'on retient un *« scénario catastrophe »*, le chiffre fatidique de 1 052 salariés pour les deux unités. *« Il s'agit d'un détournement du contrat*, proclame la C.F.D.T. *M. Lagarde a profité d'une faille et il nous a grugés. »*

A l'appui de cette démonstration, la C.F.D.T. exhibe une circulaire du ministère chargé de l'emploi, en date du 6 juin 1983, et signée par M. Mignot, délégué à l'emploi, qui précise que *« lorsqu'une entreprise qui a conclu un contrat de solidarité absorbe tout ou partie d'une autre entreprise, et poursuit en conséquence les contrats de travail des salariés en application de l'article L-122-12 du code du travail, il convient de corriger en hausse l'effectif de référence (...) »*.

« Cette correction, ajoute le texte, *est indispensable pour garantir l'effet emploi du contrat de solidarité. A défaut, le maintien de l'effectif pourrait être réalisé en tout ou partie par le biais de cette absorption, et le niveau global réel de l'emploi diminuerait. »*

Persuadés d'avoir été abusés, les élus C.F.D.T. et F.O. du comité central d'entreprise s'adressent alors au ministère pour trancher le débat. Et, le 1er septembre, ils reçoivent une lettre qui stipule que *« cette société a repris les activités et le personnel de Cricket et, de ce fait, aurait dû réviser en hausse l'effectif qu'elle s'est engagée à maintenir »*.

Dès lors, la C.F.D.T. crie à *« l'arnaque »* et s'engage dans une campagne qui lui vaudra l'accusation de *« dénonciation calomnieuse »* lancée par la direction qui poursuit trois délégués en justice. L'affaire Gillette commence.

M. Jacques Lagarde et, avec lui, le comité de direction n'ont guère apprécié que Gillette soit mis publiquement en cause. *« Nous tenons et tiendrons nos engagements »*, répète le P.-D.G. en rappelant que la société a recruté 47 jeunes chômeurs auprès de l'A.N.P.E. et procédé à 52 embauches qui se sont ainsi substituées aux 86 départs en préretraite. *« Surtout*, souligne M. Lagarde, *nous avons sauvé Cricket, qui, sans nous, aurait licencié 80 personnes... »*

Confiant donc, il affirme : *« Nous avons utilisé les textes tels qu'ils existaient à l'époque »*, et il ajoute que l'effectif de référence de 1 052 personnes est *« complètement théorique »*.

Prudence et perplexité

Pour le reste, l'affaire Gillette lui paraît montée de toutes pièces. Conformément aux engagements pris auprès de la direction départementale du travail et de l'emploi, l'entreprise n'a procédé à aucun licenciement économique, a supprimé le chômage partiel chez Cricket et, par un accord paritaire, a promis de maintenir les effectifs jusqu'au 31 mars 1984. Il n'a donc rien à se reprocher et estime avoir été clair, dès l'origine. *« Je n'ai jamais dit, par exemple, que les départs naturels seraient automatiquement remplacés. J'ai également refusé de garantir le maintien des effectifs pendant cinq années, comme le demandaient les syndicats »*, rappelle M. Lagarde, qui ajoute que, pour l'avenir, *« personne ne peut savoir comment la situation évoluera »*. Tout dépendra du succès du plan de restructuration industrielle entrepris. Après tout, le contrat de location-gérance avec Cricket peut être dénoncé et le « pari » de Gillette être perdu...

Garante de l'application du contrat de solidarité, la direction départementale du travail de Haute-Savoie, de son côté, ne cache pas son embarras. Gillette est un gros employeur, à Annecy, et, plusieurs fois, la direction a demandé des dérogations qui ont parfois été accordées, comme dans le cas du contrat de solidarité.

M. Mossu, le directeur départemental, laisse entrevoir sa perplexité en se retranchant derrière une analyse très juridique du dossier et particulièrement de la circulaire ministérielle du 6 juin 1983, qui semble donner raison à la section C.F.D.T. Ce qu'il résume en trois questions : *« Le contrat de solidarité ayant été signé le 7 juin 1982, peut-on lui opposer un texte qui lui est postérieur, même si celui-ci correspond à l'esprit de la réglementation ? S'agissant d'un contrat de location-gérance à titre précaire, renouvelable tous les trois ans, peut-on parler d'une « absorption », même si, en période de crise, les entreprises en difficulté sont de plus en plus reprises par une autre selon cette formule prudente ? Enfin, peut-on considérer que les termes « corriger en hausse » s'interprètent comme la simple addition des deux effectifs de référence, en l'occurrence 1 052 et 318 personnes ? »*

A ces observations, on pourrait encore ajouter que la lettre de réponse du ministère, datée du 1er septembre 1983, se garde de mentionner l'existence de la fameuse circulaire et qu'elle préconise *« un nouvel examen de cette affaire »* par la direction départementale, laquelle souhaite d'abord des éclaircissements.

En attendant, affirment les syndicats C.F.D.T. et F.O., la direction départementale n'aurait pas veillé à ce que tout départ d'un préretraité soit compensé *« dans un délai de trois mois »* et n'aurait pas procédé à la vérification mensuelle de l'application du contrat de solidarité. Mais M. Mossu, rassurant, affirme que, en tout état de cause, *« nous serons en mesure de dire au 31 décembre 1983 si Gillette-France comprend bien 1 052 salariés, malgré l'extrême imbrication survenue entre l'usine d'Annecy et celle de Cricket-La Balme. »*

Comme si la complexité technique de l'affaire n'était pas suffisante, il s'y greffe, enfin, une dimension personnelle qui obscurcit tout à plaisir. Ici, on trouve, en effet, M. Jean-Pierre Toubhans, quarante ans, le type même du cadre supérieur promis à un bel avenir, ci-devant directeur adjoint du personnel de Gillette-France et, depuis quelques mois seulement, ... délégué syndical C.F.D.T. de la même société.

Or, en 1977, M. Toubhans, directeur du personnel, s'était fait connaître, ou plutôt avait fait connaître son entreprise, Cricket-S.A. à La Balme, avec une *« innovation sociale »* qui déjà fit grand bruit à l'époque. Il s'agissait de l'octroi d'une prime de départ volontaire de 30 000 F pour résorber, sans heurts, une situation de sureffectif. En un jour et demi, 200 personnes décidèrent de quitter Cricket, délégués C.F.D.T. et C.G.T. en tête. Seuls les délégués F.O., méfiants, restèrent...

Conflit de personnes

Aussitôt repéré par la maison-mère Gillette Company, M. Toubhans fut appelé à Boston, où il fut chargé de la coordination des politiques sociales des filiales du groupe dans l'hémisphère Nord. Puis en 1981, alors que la direction générale de Gillette était confiée à M. Lagarde, on lui demanda de prendre la direction du personnel à Annecy.

Que se passa-t-il alors ? Nul ne le dit avec précision. La C.F.D.T. protesta contre l'arrivée du *« licencieur professionnel »*, et le nouveau P.-D.G., fort de l'autonomie accordée à la filiale d'une multinationale, attribua un rôle plus modeste à M. Toubhans. En mars 1983, celui-ci rejoignait la C.F.D.T. et, dans une lettre ouverte adressée à tous les militants, intitulée : *« Pourquoi j'adhère »*, expliquait que cet engagement *« a pour moi le poids d'un destin, l'ampleur d'un accomplissement »*.

Dès lors, bien que les principaux protagonistes s'en défendent, l'affaire du contrat de solidarité de Gillette-France, qui devait éclater quelques mois plus tard, ne pouvait prendre qu'un tour passionnel où les arrière-pensées l'emportent parfois sur la raison. D'ailleurs M. Lagarde ne se prive pas de faire observer que la section C.F.D.T., par coïncidence, a enfreint une règle intangible de la société en adressant une lettre — en anglais — au P.-D.G. de Gillette Company à Boston. *« Elle a affirmé que les représentants C.F.D.T., F.O. et C.G.C. au comité central d'entreprise voulaient me poursuivre devant les tribunaux pour délit d'entrave, ce qui est faux*, tempête-t-il. *Obligée de diffuser une traduction française de son texte, la C.F.D.T. a omis ce passage ! »*

Depuis, nombre de personnes, dans l'entreprise, sont persuadées que *« l'arnaque au contrat de solidarité »* cache un conflit de personnes entre M. Lagarde et M. Toubhans. Le comité de direction s'est, bien sûr, solidarisé avec son P.-D.G., et de nombreux cadres ne sont pas loin de penser que le brillant ex-directeur du personnel de Cricket-S.A. *« s'est fourvoyé »*.

« Ils ne peuvent pas comprendre, j'ai enfin découvert l'amitié », réplique M. Toubhans, dont l'attitude évoque — est-ce la proximité de la Suisse dont Annecy a la propreté — l'histoire de ce cadre en rupture de ban que racontait le film d'Alain Tanner, *Charles mort ou vif*. Son comportement *« anormal »* le condamnait dans une société rigoureuse qui n'admettait pas qu'il vive, après coup, sa crise de conscience soixante-huitarde.

Toujours est-il que la C.G.C., qui critique vertement les méthodes de la C.F.D.T. et doute de la sincérité de son nouveau délégué syndical, voudrait bien connaître le fin mot de l'affaire et demande *« des réponses claires, précises et franches »* pour preuve de la bonne volonté sociale de la direction. De même, la section F.O. de La Balme, tout en partageant les inquiétudes de la C.F.D.T., veut se démarquer de *« la campagne menée »* et ne peut oublier le rôle joué autrefois, chez Cricket, par M. Jean-Pierre Toubhans.

Si la réponse sur le fond du problème posé appartient désormais aux pouvoirs publics, il est également clair que quelque chose est cassé, irrémédiablement, chez Gillette, comme en témoigne l'épisode judiciaire qui se prépare. Quelle que soit l'issue, il est probable que tout le monde aura définitivement perdu.

ALAIN LEBAUBE.

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Le Portugal récompensé

La communauté bancaire internationale reconnaît les efforts d'austérité méritoires du gouvernement portugais. Au cours d'une réunion mercredi 12 octobre, à Londres, quinze puissantes eurobanques ont décidé d'offrir au Portugal un important eurocrédit, puisque son montant pourra aller jusqu'à 350 *millions de dollars. D'une durée de sept* ans, son taux d'intérêt variable se calculera à partir soit du Libor soit *du taux de base bancaire en vigueur* aux Etats-Unis (« Prime rate »). Au premier s'ajoutera une marge de *0,875 % et au second de 0,50 %.* En outre, les banques recevront une commission de quelque 2,19 millions *de dollars qu'elles se répartiront entre elles.*

C'est au cours de la dernière *réunion du F.M.I. à Washington que* l'opération a été mise sur pied entre les autorités portugaises et les *présidents d'un certain* nombre de banques internationales. C'était apparemment une bonne approche, puisque quelques mois plus tôt la tentative visant à lever un eurocrédit pour le Portugal par la méthode traditionnelle avait assez lamentablement échoué. Cette fois-ci, la volonté d'un petit groupe d'hommes décidés a réussi à surmonter les obstacles.

Le marché international des capitaux entend rester dynamique. Malheureusement les fluctuations importantes des cours des euro-émissions antérieures reflétant les appréhensions de New-York pèsent lourdement sur les placements nouveaux. Les prix ont en moyenne baissé de 1,5 à 2 points cette semaine.

Dans le secteur libellé en dollars, 850 millions de papier nouveau ont simultanément été offerts depuis lundi, dont 500 millions par le gouvernement canadien, à des conditions particulièrement agressives. D'une durée de cinq ans, il a en effet été proposé au pair avec un coupon annuel de seulement 10,875 %. Sur ces bases qui représentent un rendement bien inférieur à ce que procurent les bons du Trésor américains de même durée, il a fallu toute la puissance et l'expertise majestueuse de la Deutschebank, l'établissement chef de file, pour que, compte tenu de l'ampleur de son volume, l'émission canadienne ne s'effondre pas complètement sur le marché gris. Elle ne s'en traitait pas moins vendredi à seulement 98,25 - 98,125.

L'organisme de financement des exportations norvégiennes, Exportfinanz, a lui aussi fortement pâti des pressions baissières sur les cours du marché secondaire. L'euro-émission à sept ans de 100 millions de dollars qu'il s'était aventuré à lancer jeudi matin à partir d'un prix au pair et d'un coupon annuel de 11,50 se trouvait, à la veille du week-end, sanctionnée par une sévère décote de l'ordre de 2,5 points.

Il en a été à peu près de même de l'euro-emprunt de 75 millions de *dollars sur sept ans qu'est venue proposer* le même jour la communauté urbaine de Montréal. Malgré un coupon de *12 % par an, il est présentement* offert en-dessous de 98 sur le marché gris (celui qui s'établit entre les banques pendant la période de souscription publique), alors qu'il sera émis au pair.

Les 75 millions de dollars avec warrants que la Banque nordique d'investissements a lancé en même temps ne pouvaient aussi que se heurter à la réserve généralisée des investisseurs. A chaque « note » (obligation à moins de dix ans d'échéance) d'une durée de sept ans dotée d'un coupon annuel de 11,75 % et d'un prix de 99,75 est attaché un warrant qui permettra pendant quatre ans, d'acheter une obligation supplémentaire à sept ans, dont le coupon sera de 11 %. Vendredi, l'émission initiale se traînait péniblement à 97,125 - 97,5 sur le marché gris, tandis que les warrants oscillaient aux alentours de 18,75 dollars.

E.D.F. fait un tabac

Ce sont, tout compte fait les *emprunts internationaux* libellés *en* deutschemarks et en florins qui, pour l'instant, ont le meilleur comportement.

La Banque asiatique de développement a tout de suite recueilli un énorme *succès, vendredi matin,* avec une émission de 200 millions de deutschemarks qui viendra à *échéance en 1993. Les obligations* qui seront émises au pair sont assorties d'un coupon annuel de 8,50 %. *Une telle générosité a immédiatement* porté ses fruits. Dans l'heure qui a suivi son lancement, l'emprunt *a été offert avec une prime de 0,25.*

E.D.F. a, de son côté, fait un tabac avec une émission de 150 millions de florins sur le marché néerlandais des capitaux. Elle est garantie par la République française et, pendant ses dix ans d'existence, elle portera un intérêt de 8,75 % par an. En outre, son prix sera de 99,50 alors qu'elle sera remboursée à échéance au pair. De telles conditions n'ont pas manqué de séduire parce que, au même moment, la Banque mondiale abaissait à 8,50 le coupon accompagnant son emprunt de 300 millions de florins à dix ans, dont la souscription publique venait de se terminer et qui, lui, sera directement émis au pair.

Pour sa part, le secteur du marché euro-obligataire *libellé* en ECU souffre d'un trop grand nombre d'euro-émissions. Celles-ci se sont succédé sans répit depuis maintenant plus de trois mois et, malgré toute sa bonne volonté, la capacité d'absorption du dentiste belge a des limites. Les investisseurs institutionnels s'adressant à l'ECU ne sont pas encore assez nombreux pour éponger l'excès de papier offert par des emprunteurs de tous bords.

Cette semaine, c'est la Banque européenne d'investissements (B.E.I.) *qui est venue solliciter* ce marché avec un euro-emprunt de 50 millions d'ECU, dont la durée s'étendra *sur dix ans. Les* euro-obligations, dont le prix d'émission sera fixé mercredi prochain, *comportent un coupon annuel de* 11,125 %. C'est évidemment un peu maigrelet et le placement s'en est *trouvé ralenti.* La B.E.I. restant toutefois l'un des plus beaux fleurons de l'euromarché, son papier finira avec le temps par trouver le chemin des portefeuilles.

Par contre, l'Italie risque d'avoir *beaucoup plus de mal à faire avaler* son euro-émission en ECU, qui devrait voir le jour aux environs du *29 octobre. D'un montant* de 60 millions et d'une durée de sept ans, elle sera la partie internationale d'un emprunt totalisant 600 millions dont 540 millions d'ECU seront placés en Italie. Si, comme on le murmure, la tranche euro-obligataire est lancée avec un coupon de seulement 11,50 %, il faudra aux banques un énorme pouvoir de conviction pour susciter l'intérêt des investisseurs. Le coupon envisagé paraît nettement insuffisant alors que les émissions italiennes antérieures se traitent sur le marché secondaire de manière à donner des rapports annuels de l'ordre de 12,25 %. C'est donc un coupon d'au moins 12 % qui devrait accompagner la nouvelle euro-transaction. Mais la Société générale de banque à Bruxelles – qui la dirigera – paraît bien décidée à n'offrir que 11,50 %. En attendant, les dents grincent dans les chaumières belges et luxembourgeoises.

Toujours dans le domaine de l'ECU, mais dans le secteur des eurocrédits, la Société française des télécommunications (Francetel) est en train de drainer 25 millions d'ECU. Ce prêt bancaire, d'une durée de huit ans, sera assorti d'un taux d'intérêt semestriel qui sera l'ajout, au taux offert sur les dépôts en ECU à trois ou six mois, de 0,375 % durant les trois premières années, puis de 0,50 % pendant les cinq suivantes. L'opération bénéficie de la garantie de la France.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Remontée subite du dollar

Changement à vue sur les marchés des changes, où la baisse du dollar, qui s'accélérait la semaine dernière, a brutalement fait place à une remontée rapide au voisinage du cours en vigueur il y a quinze jours, soit 8 F à Paris et environ 2,62 DM à Francfort. Cette remontée s'effectuant, notamment, aux dépens du *mark a fait baisser un* peu le cours de cette devise à Paris, après sa poussée des jours précédents.

A l'origine de ce renversement de tendance, on trouve, dans une certaine mesure, la montée brutale de la tension dans le golfe Persique, avec la menace iranienne de bloquer le détroit d'Ormuz, et l'afflux de bateaux de guerre dans l'océan Indien. Mais ce sont surtout les propos tenus par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, sur l'absolue nécessité de stabiliser les prix, qui ont provoqué la reprise du cours de la monnaie américaine *(voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »).* La hausse des taux qui s'en est ensuivie a eu un effet magique sur les marchés des changes, dopant littéralement le dollar.

A la veille du week-end, toutefois, l'absence de nouvelles fraîches en *provenance du golfe* Persique et l'annonce que les prix américains à la production n'avaient augmenté que de 0,2 % en septembre ont fait légèrement fléchir les cours de la devise américaine, qui avaient touché 8,03 F et près de 2,63 DM au début de l'après-midi du vendredi 14 octobre.

En Europe, les tensions se sont relâchées au sein du système monétaire européen. Le franc belge a quitté le plancher, et le mark, déprimé par le raffermissement-surprise du dollar, a un peu reculé dans le système après la remontée-éclair de la semaine dernière. Du coup, le cours de la monnaie allemande, qui avait franchi son cours à pivot à Paris (3,066 F) pour atteindre 3,07 F, a cédé un peu de terrain, revenant un peu en dessous de 3,0550 F à la veille du week-end. La Banque de France a pu, estime-t-on, *récupérer les devises qu'elle avait* consacrées, la semaine précédente, à freiner la montée du mark.

Il n'en reste pas moins que les rumeurs de réaménagement du S.M.E. *ont recommencé* à courir, avec des pronostics assez pessimistes. Dans son dernier bulletin *mensuel de perspectives financières,* la Lloyds Bank, un des quatre grands établissements britanniques, prévoit un réalignement des monnaies du S.M.E. « probablement » d'ici à la fin de l'année et, pour faire bonne mesure, au deuxième trimestre 1984. En raison des écarts d'inflation, estime la banque, la lire et le franc français se déprécieraient de 17 % vis-à-vis du mark dans les douze prochains mois; tandis que la monnaie allemande et le franc suisse progresseraient de 14 % vis-à-vis du dollar. Pour la Westdeutsche Landesbank, en revanche, malgré l'éventualité d'une nouvelle vague de spéculations en décembre ou même en novembre 1983, les parités au sein du S.M.E. devraient pouvoir être maintenues jusqu'au printemps 1984, avec une dévaluation du franc moins prononcée qu'en mars 1983, et, bien entendu, une nouvelle réévaluation du mark. C'est également l'avis des analystes monétaires londoniens Maxwel Stamp Associates : ils prévoient, en outre, que la reprise de la chute du dollar, attendue au cours des prochaines semaines, fera tomber, avant la fin de l'année, le franc français à son plancher au sein du S.M.E., avec un mark à son plafond de 3,136 F à Paris. Mais, en même temps, le franc se raffermira à l'égard du dollar (7,60 F) et de la livre.

Pour la France, un tel pronostic peut être *accueilli de différentes* façons. Pour M. Jacques Delors, une baisse du dollar est beaucoup plus intéressante qu'une baisse du mark. Néanmoins, une nouvelle tempête au sein du S.M.E., avec la menace d'un *quatrième réajustement* dudit système depuis octobre 1981, serait fort mal accueillie. Il est pratique*ment assuré* que le gouvernement français refusera de dévaluer à nouveau le franc, consentant seulement à une réévaluation du mark. De toute façon, l'opération n'est pas urgente, estime M. Delors : « *Il faudra voir dans les prochains mois.* »

En attendant, la hausse de l'indice des prix de détail français en septembre, qui se situerait de 0,7 % à 0,8 %, risque de n'être pas très bien accueillie face au 0,2 % de l'Allemagne.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 7 AU 14 OCTOBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...		–	12,5978	47,1698	38,1971	1,8786	34,1180	0,0630
	1,5065	–	12,7145	47,9271	38,9787	1,9099	34,7102	0,0638
Paris	11,9885	7,9950	–	377,12	305,39	15,0197	272,77	5,0346
	11,8486	7,8650	–	376,95	306,57	15,0210	272,99	5,0240
Zurich	3,1789	2,1200	26,5166	–	80,9778	3,9827	72,3303	1,3350
	3,1433	2,0865	26,5289	–	81,3292	3,9849	72,4228	1,3328
Francfort ...	3,9257	2,6180	32,7455	123,49	–	4,9183	89,3210	1,6486
	3,8649	2,5655	32,6192	122,96	–	4,8997	89,0489	1,6387
Bruxelles ...	79,8183	53,23	6,6579	25,1085	20,3323	–	18,1610	3,3520
	78,8983	52,3600	6,6573	25,0947	20,4093	–	18,1742	3,3446
Amsterdam ..	4,3950	2,9310	36,6604	138,25	111,96	5,5063	–	1,8457
	4,3402	2,8810	36,6306	138,08	112,30	5,5023	–	1,8403
Milan	2381,21	1588	198,62	749,06	605,57	29,8328	541,79	–
	2358,43	1565,50	199,05	750,30	610,21	29,8988	543,39	–
Tokyo	349,01	232,75	29,1119	109,79	88,9037	4,3725	79,4098	0,1466
	347,70	230,80	29,3452	110,62	89,9630	4,4079	80,1111	0,1474

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 octobre, 3,4350 F contre *3,4077 F le vendredi 7 octobre.*

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

14 octobre 1983

Lire italienne – Florin – Livre irlandaise – Couronne danoise – Franc français – Mark allemand – Franc belge

% : +2,75 ; +2,50 ; 0 ; –0,25 ; –0,50 ; –0,75 ; –1 ; –1,25 ; –1,50 ; –1,75 ; –2,00 ; –2,25

Plafond – Plancher

** Système monétaire européen*

Marché monétaire et obligataire

Nouvelles inquiétudes

Une brise contraire a soufflé cette *semaine sur les marchés financiers* mondiaux, où, contrairement aux pronostics de la période précédente, les taux d'intérêt se sont orientés à la hausse, les taux américains s'entend. Ainsi, plus de détente pour l'instant, l'eurodollar à six mois, véritable thermomètre, ayant même progressé de 1/4 % à presque 9 3/4 % – 9 7/8 %.

Qu'est-ce qui a donc pu inverser la tendance aussi soudainement ? Tout simplement les propos de M. Paul Volcker, président vigilant de la Réserve fédérale des Etats-Unis, la FED. A Honolulu, au congrès annuel de l'Association américaine des banquiers, M. Volcker a clairement réaffirmé qu'il n'était pas question, pour la FED, de ralentir les efforts qu'elle a précédemment déployés pour stabiliser les prix. « *Cette considération doit rester prioritaire dans notre esprit lorsque nous formulons la politique monétaire, et elle restreint nécessairement la marge de manœuvre dont nous disposons face à la demande de crédit, qu'elle soit d'origine publique ou privée, comme dans le contrôle de l'évolution de la masse monétaire* ».

Ces fermes propos ont laissé supposert que les autorités monétaires, anxieuses de tuer dans l'œuf tout retour offensif de l'inflation, n'allaient guère assouplir leur politique, avec, pour conséquence, l'impossibilité de voir les taux baisser. Ces taux risquent, même, de s'orienter à la hausse, en décembre prochain, estime M. Henry Kaufman, le « gourou » new-yorkais bien connu.

Quant à la masse monétaire, la publication hebdomadaire de ses chiffres donne moins la fièvre actuellement, bien que les milieux financiers, à la veille du week-end, *attendaient* une augmentation de 1 à 1,4 milliard de dollars. En fait, elle a diminué de 1,1 milliard, mais les *statistiques de cette semaine sont réputées* peu significatives en raison d'une plus forte émission de *certificats de dépôt par les banques qui* provoque des transferts entre les définitions M 1 et M 2 de la masse. *Toujours des problèmes de vases* communicants.

En Europe, la Bundesbank n'a pas modifié sa politique, injectant seulement des disponibilités pour *maintenir le niveau actuel. En France, c'est* le *statu quo,* l'évolution heurtée du Système monétaire européen n'autorisant aucune *fantaisie.*

Un marché obligataire ambigu

En cette première moitié du mois d'octobre, le marché obligataire français semble un peu saturé. Il est *vrai que les émissions ont jusqu'à* maintenant largement dépassé 150 milliards de francs. Son *comportement apparaît, ainsi, quelque* peu ambigu ; une méfiance subsiste vis-à-vis des taux fixes, dans la crainte d'une *tension ultérieure,* en cas de tempête monétaire, par exemple.

A vrai dire, les emprunts figurant au calendrier de la semaine ne permettent pas tout à fait de porter un jugement sur le marché primaire. Les deux plus gros sont pratique*ment placés dans les réseaux des* établissements émetteurs. Il s'agit, d'abord, de la Caisse nationale de *crédit agricole, avec 3,6 milliards de* francs, en deux tranches, l'une à taux fixe de 2,6 milliards de francs minimum, et de 3,1 milliards de francs maximum, à 14,20 % et sur *sept ans, l'autre à taux véritable* (T.M.O.) sur huit ans. Ensuite, vient la Caisse centrale des Banques *populaires, pour 1 milliard de* francs, avec une tranche de 750 millions de francs à taux fixe (14,40 %) *et une tranche de 250 millions* de francs à taux variable (T.M.O). Si le marché n'a guère d'indications sur *le papier du Crédit agricole,* que la « banque verte » a gardé pour ses propres clients, en revanche, il a relevé que celui des Banques populaires à taux fixe se plaçait médiocrement. C'est le cas également, pour les 400 *millions* de francs à 14,50 % demandés par FICO-France, établissement financier du Groupe de la maison familiale (G.M.F.). Il faudra attendre la semaine prochaine, avec, sans doute, les *S.R.D.* pour 1 milliard, et, surtout, E.D.F., qui va solliciter le marché pour un montant important, pour avoir une idée exacte de la température.

F.R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 oct.	Cours 14 oct.
Or fin (kilo en barre) ...	101 500	103 500
– (kilo en lingot) ..	101 250	103 050
Pièce française (20 fr.) .	679	673
Pièce française (10 fr.) .	399	400
Pièce suisse (20 fr.) ...	686	661
Pièce latine (20 fr.)	630	638
● Pièce tunisienne (20 fr.)	629	620
Souverain	810	802
Souverain Elizabeth II ..	795	801
● Demi-souverain	410	445
Pièce de 20 dollars	4 280	4 000
– 10 dollars	1 960	1 980
● – 5 dollars	1 340	1 250
– 50 pesos	4 200	4 255
● – 20 marks	785	765
– 10 florins	670	665
● – 5 roubles ...	436	436

Les matières premières

Faiblesse persistante du cuivre, fermeté du soja

Malgré la nervosité provoquée par les développements du conflit entre l'Irak et l'Iran, qui ont amené ce dernier pays à menacer de mettre le détroit d'Ormuz sous blocus, les écarts de cours sont restés limités, notamment sur les métaux précieux affectés par le raffermissement du dollar.

MÉTAUX. – *La tendance est restée lourde sur le cuivre à la suite du nouveau gonflement des stocks du London Metal Exchange et des prévisions de C.R.U. Consultants Inc., une firme spécialisée dans les marchés des métaux. Selon ses estimations, la croissance annuelle de 1,5 % de la demande de métal rouge qui est anticipée sera aisément satisfaite par le potentiel d'accroissement des capacités de production. En revanche, le nickel a fait preuve de fermeté malgré une analyse d'Amalgamated Metal Trading concluant que les excédents de production de Cuba et de l'U.R.S.S. disponibles pour l'exportation limiteront la hausse des cours.*

Parmi les métaux précieux, on remarque le redressement du platine. La décision du producteur sud-africain Rustenburg Platinum d'accélérer sa production n'a pas affecté le cours.

DENRÉES. – *Le café est resté à des niveaux élevés, toujours soutenu par une pénurie de fèves de bonne qualité. A l'inverse, le cacao a reculé malgré l'annonce, inattendue, d'une augmentation de 20,3 % d'une année sur l'autre des broyages en Allemagne de l'Ouest au troisième trimestre.*

Initialement ferme dans la perspective d'une perte possible de l'équivalent de 1 million de tonnes sur la récolte betteravière soviétique, le sucre a ensuite fléchi sous l'effet de ventes effectuées à New-York et de la récente mise sur le marché de 120 000 tonnes de sucre par l'Inde. Les projections de la firme de statistiques allemande F.O. Licht situant la production mondiale à 94,48 millions de tonnes et la consommation à 95,95 millions de tonnes pour la saison 1983-1984 ont été interprétées comme modérément baissières par les professionnels, qui n'ont, par ailleurs, pas semblé porter beaucoup d'attention aux rumeurs selon lesquelles la C.E.E. pourrait suspendre ses adjudications hebdomadaires faute des fonds nécessaires aux subventions.

CÉRÉALES ET SOJA. – *Les mauvaises conditions atmosphériques qui ont perturbé la fin de la moisson en U.R.S.S. ont provoqué une tension sur les cours des céréales ; tandis que le marché des tourteaux de soja a trouvé un motif de hausse dans les nouvelles estimations du département de l'agriculture des Etats-Unis évaluant la prochaine récolte locale à 41,29 millions de tonnes, alors que les estimations précédentes étaient de 41,78 millions de tonnes.*

LES COURS DU 14 OCTOBRE 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 973,50 (987) ; à trois mois, 996 (1 009) ; étain comptant, 8 570 (8 490) ; à trois mois, 8 665 (8 570) ; plomb, 284 (281) ; zinc, 573 (563,50) ; aluminium, 1 064 (1 063) ; *nickel, 3 190 (3 110)* ; argent (en pence par once troy), 691,50 (694,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,85 (66,60) ; argent (en dollars par once), 10,367 (10,37) ; platine (en dollars par once), 409 (404) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 77,50 (77,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 330-350 (315-335). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,97 (29,60).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 76,85 (75,69). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 411 (429) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, 440 (432). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 46,20 (46,30).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 79-80 (77-78,25). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 261-262 (252-253).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 1 995 (2 070) ; mars, 2 020 (2 090) ; sucre, janvier, 10,85 (11,25) ; mars, 11,25 (11,80) ; café, décembre, 143 (145) ; mars, 136,90 (138,25). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, décembre, 176,25 (182,10) ; mars, 183,05 (190,20) ; café, novembre, 1 886 (1 856) ; janvier, 1 874 (1 846) ; cacao, décembre, 1 446 (1 502) ; mars, 1 448 (1 498). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 712 (1 800) ; mars, 1 750 (1 807) ; café, novembre, 2 285 (2 205) ; janvier, 2 290 (2 207) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 2 147 (2 254) ; mars, 2 308 (2 402) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 240,70 (236,40) ; janvier, 241,50 (236,50). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 192 (187,20) ; février, 198 (193,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 370 (369 1/2) ; mars, 382 3/4 (383 1/2) ; maïs, décembre, 356 1/4 (352) ; mars, 354 3/4 (354 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 041,30 (1 049) ; Reuter, 1 900,6 (1 899,3).

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 10 au 14 octobre 1983

TOUJOURS aussi fermement accroché à la plus haute branche de cet arbre dont on persiste à dire qu'il *« ne monte pas jusqu'au ciel »*, selon le vieux dicton boursier, le marché parisien refuse de lâcher prise. Le très léger repli observé cette semaine en termes d'indicateur (– 0,3 %) ne doit pas faire illusion : les valeurs françaises restent fort bien disposées dans leur ensemble, et il est significatif à cet égard que l'hésitation de Wall Street face au coup de pouce donné aux taux d'intérêt américains et la menace de l'Iran de bloquer le détroit d'Ormuz si les Super-Etendard français sont effectivement livrés à l'Irak (et utilisés...) n'ont guère eu d'effet sur la corbeille.

A croire que les agents de change *étaient beaucoup* plus préoccupés par la mise en place, le 24 octobre prochain, de la première étape de la réforme boursière prévue depuis une bonne demi-douzaine d'années et qui passe, notamment, par la suppression du *« comptant du terme »*. Pour l'instant, les seules manifestations concrètes de cette nouvelle formule de négociation résident dans la suppression de l'ancienne enceinte en bois de la corbeille et son remplacement par des tables basses accompagnées de ravissants tabourets, qui donnent à l'ensemble *« un petit air de Carreau du Temple »*, comme le faisait remarquer un habitué connu pour avoir la dent dure. C'est tout ? Ah, non ! Il y a aussi l'installation d'une dizaine de terminaux qui prête à la Bourse de Paris un aspect d'« après-Sicob », avec l'avantage, pour les professionnels, de pianoter hardiment sur les claviers pour constater l'irrésistible ascension de leurs actions favorites.

Bien accroché

C'est, justement, sur ces écrans que les familiers de la rue Vivienne ont pu suivre à la trace cette semaine les valeurs qui avaient le vent en poupe après la publication d'excellents résultats semestriels, et qui avaient pour nom, par exemple : Presses de la Cité (+ 7 %, mercredi, un gain qu'elle devait conserver). Au risque de lasser le lecteur avec les performances renouvelées de ces *« belles américaines »* qui ont toujours les yeux de Chimène pour Wall Street, il faut bien continuer à citer B.S.N. (très tentée par le marché chinois), L'Air liquide (hissée vendredi à un cours « rond » de 500 F), sans oublier Moët-Hennessy, Perrier, Générale des eaux, autant de valeurs qui ont figuré parmi les dix actions les plus activement traitées au mois de septembre, avec, pour chacune d'entre elles, une moyenne quotidienne *supérieure à 5 millions de francs, si l'on en* croit les dernières statistiques officielles de la Compagnie des agents de change.

En hausse de 90 % depuis le début de l'année, la SCOA a encore chaussé des bottes de sept lieues, les spécialistes escomptant un redressement plus rapide que prévu de cette entreprise liée au groupe Paribas, lequel a récemment injecté de l'argent frais. Dans un communiqué, la société a confirmé ses espoirs. Si l'exercice 1982-1983 doit encore accuser *« une perte sensible »*, un net redressement a toutefois été constaté par rapport à l'année précédente, et les dirigeants tablent sur des pertes consolidées en nette diminution d'un exercice à l'autre.

***Voilà pour les bonnes nouvelles. D'autres titres, par* contre, ont été beaucoup moins bien lotis. Pour certains, ce n'est pas vraiment une surprise, et personne n'a trouvé à redire à la nouvelle chute de Creusot-Loire (22% en cinq séances, en dépit d'un redressement intervenu vendredi) et de Schneider. Le repli de Viniprix (14 %) a fait, en revanche, plus d'effet, et les habitués du palais Brongniart en viennent à s'interroger sur la politique du groupe Printemps à l'égard du grand distributeur, dont il détient déjà plus du tiers du capital.**

Comme prévu, le groupe Matra, qui possédait déjà une participation supérieure à 33 % dans le capital de Manurhin, va devenir l'actionnaire *« largement majoritaire »* de la firme de Mulhouse. Ainsi en a décidé le conseil d'administration de cette dernière le 14 octobre. Il sera intéressant de voir comment vont réagir les deux titres en bourse au cours des prochains jours (la cotation de Manurhin, interrompue le 10 octobre, reprendra le 17 courant) en sachant que Matra doit non seulement convaincre les pouvoirs publics de participer au réaménagement de l'endettement de Manurhin (400 millions de francs, au bas mot), mais également essayer d'intégrer une partie des activités de cette firme dans sa propre politique industrielle. Difficile, tout ça !

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	14-10-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 950	– 1
7 % 1973	9 715	– 85
10,30 % 1975	90,90	– 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	90,05	+ 0,05
8,80 % 1977	113,90	+ 0,40
10 % 1978	89	+ 0,30
9,80 % 1978	88,25	+ 0,13
8,80 % 1978	89,75	+ 0,35
9 % 1979	85	+ 0,25
10,80 % 1979	90,70	– 0,10
12 % 1980	97,70	+ 0,25
13,80 % 1980	101,45	+ 0,43
16,75 % 1981	110,35	+ 0,20
16,20 % 1982	109,85	– 0,10
16 % 1982	109,50	+ 0,25
15,75 % 1982	108,20	+ 0,35
C.N.E. 3 %	3 030	– 39
C.N.B. bq. 5 000 F	101,80	+ 0,02
C.N.B. Paribas 5 000 F	101,90	+ 0,11
C.N.B. Suez 5 000 F	101,95	+ 0,16
C.N.I. 5 000 F	101,65	– 0,03

Banques, assurances sociétés d'investissement

Pour l'exercice clos le 31 août dernier, la *Compagnie du Midi* annonce un bénéfice courant de 203,74 millions de francs contre 139,57 millions de francs. Il s'y ajoute 24,61 millions de francs provenant du solde net d'impôt des plus-values de cession (contre 38,88 millions). Le dividende net *passe de 27 à 30 francs.*

Le bénéfice net de l'*Electro-financière*, filiale de la Compagnie générale d'électricité, hors plus ou moins values, pour l'exercice 1982-1983 s'élève à 59,27 millions de francs contre 43,94 millions. Le dividende est porté de 27 à 29 francs.

La *Société générale* ouvre un bureau de représentation à Shenzen, dans la zone économique spéciale située entre Hongkong et Canton. Cette implantation permet à la banque française de compléter un réseau local qui englobe déjà Pékin, Canton, Hongkong et, depuis peu, Shanghai, en République populaire de Chine.

	14-10-83	Diff.
Bail Équipement	224	– 4,80
Cetelem	295	+ 10
Chargeurs S.A.	264,70	+ 6,70
Bancaire (Cie)	363	– 3
C.F.F.	548	+ 33
C.F.I.	206	inchangé
Eurafrance	694	+ 93
Hénin (La)	298	– 22
Imm. Pl-Monceau	249	– 3,90
Locafrance	229	inchangé
Locindus	595	+ 28
Midi	1 178	inchangé
Midland Bank	165,5	+ 1,7
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	960	+ 2
Parisienne de réesc.	573	+ 4
Prétabail	790	+ 5
Schneider	84,50	– 8,50
U.C.B.	179 50	+ 16,50

La COB délivre une satisfecit au second marché

Après huit mois de mise à *l'épreuve, la commission* des opérations de Bourse (COB) a jugé que le fonctionnement du second marché de la Bourse de Paris, créé le 2 février 1983, *méritait que l'on dressât un premier* bilan de son fonctionnement. D'habitude avare de compliments, la COB ne cache pas que, à ses yeux, cette nouvelle structure *boursière dotée* de procédures d'accueil plus souples que la cote officielle est un *« succès »,* puisqu'au moment où la tour Mirabeau mettait sous presse son dernier bulletin d'information (août-septembre 1983), la cote du second marché comportait déjà trente noms dont dix-neuf (y compris trois sociétés étrangères) provenaient, il est vrai, d'un simple transfert de l'ancien « hors-cote spécial ».

Au 31 août dernier, onze *sociétés* étaient nouvellement inscrites *sur* le second marché de Paris *et* de certaines Bourses de province, dont cinq provenaient de l'ancien « hors-cote » (Genty-Cathiard, *Intrafor-Cofor,* banque Pétrofigaz, Société des garages souterrains et la Société de construction générale et de produits manufacturés ou *S.C.G.P.M.), et six avaient* franchi pour la première fois les portes de la Bourse : Zodiac, Sodexho, Dafsa, Ortiz-Miko, Smoby, Petit Bateau Valton.

Le mouvement s'est poursuivi depuis et, pour les seuls mois de septembre et d'octobre, la liste des valeurs nouvelles inscrites au second marché se sera encore allongée d'une demi-douzaine de noms (*le Monde* daté 9-10 octobre 1983), tandis *que* d'autres candidats sont déjà sur les rangs pour le début du mois prochain. A commencer par Reydel, le 9 novembre sur le second marché de la Bourse de Lille et, surtout, la firme Salomon, deux jours plus tôt sur le second marché de Lyon sous l'impulsion de Siparex. Cette dernière détiendra alors des participations dans trois sociétés (H.D.P., Genty-Cathiard et Salomon) sur les quatre (l'autre étant Smoby) récemment admises sur cette nouvelle structure d'accueil réservées aux P.M.E. inhibées à *l'idée d'accéder directement à la* cote officielle, en attendant d'être bientôt rejointes par les Papeteries de Voiron-des-Gorges, vraisemblablement en février 1984, une valeur inscrite depuis environ un an au « hors-cote » de Lyon et qui, à l'image de H.D.P. et de Genty-Cathiard, *effectue ainsi son galop d'essai* avant d'aborder le second marché. *En somme,* on se bouscule sur ce dernier, à croire que la cote officielle, elle, n'intéresse plus personne. De fait, si l'on excepte l'apparition de quelques *rares valeurs étrangères* (les prochaines étant la japonaise Toshiba le 20 octobre et Electrolux le 15 novembre prochain), l'année 1983, qui est en passe *de s'achever, n'aura permis* aucune introduction d'actions françaises sur le marché officiel (contre une seule véritable admission l'année précédente, celle d'Epeda-Bertrand Faure intervenue en mai 1982).

A vrai dire, une seule société était pressentie ces dernières semaines pour entrer en fanfare sous les lambris du palais Brongniart, mais le célèbre bagagiste de luxe Vuitton, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a préféré remettre à plus tard un projet dont la réalisation était confiée depuis plusieurs mois à la banque Paribas. Le rendez-vous a simplement été reporté, paraît-il. A 1984...

Pour en revenir au second marché, la COB évalue à 6,2 milliards de francs la capitalisation boursière des entreprises déjà introduites au début du mois de septembre répartis à parts sensiblement égales entre les sociétés issues du « compartiment spécial » (3,10 milliards de francs) et celles provenant du « hors-cote » ordinaire ou négociées pour la première fois (3,12 milliards). Elle constate également que, à l'inverse de ce qui s'est produit sur le marché londonien dit « Unlisted Securities Market », dont la Bourse de Paris s'est largement inspirée pour créer son second marché, les entreprises de haute technologie brillent encore par leur absence sur notre cote, où le parisianisme reste très marqué (sept introductions dans la capitale et deux seulement en province).

Enfin, et c'est là un sujet de préoccupation pour tous les intermédiaires financiers, la COB souligne, elle aussi, que sur les six introductions *réelles réalisées* depuis le 1er février dernier, seule celle de Dafsa *« n'a pas donné lieu à des difficultés pour l'établissement d'un premier cours »,* et la commission note au passage que les *« contrats de liquidités »,* qui font la particularité du second marché (ils visent à mieux diffuser les titres lors de l'introduction et à assurer par la suite la liquidité du marché), n'ont guère eu l'occasion d'être appliqués. – S. M.

Mines d'or, diamants

	14-10-83	Diff.
Amgold	1 251	– 24
Anglo-American	197,50	+ 0,40
Buffelsfontein	535	– 33
De Beers	86,70	– 3,30
Driefontein	338	– 10
Free State	438,00	– 24
Goldfields	86,50	– 5,40
Gencor	260	– 1,50
Harmony	227	– 12
Président Brand	478	– 1
Randfontein	1 320	– 40
Saint-Helena	380,50	– 11,50
Western Deep	561	+ 20
Western Holding	525	– 29

Produits chimiques

La situation du groupe *Hoechst*, numéro 1 de la chimie mondiale s'améliore. Pour le premier semestre, son bénéfice consolidé atteint 804 millions de D.M. (+ 44,1 %). La progression par rapport au second semestre n'est que de 1,2 %. Mais la seconde partie de l'année écoulée avait été marquée par un sensible redressement.

Roussel-Uclaf annonce pour le premier semestre un bénéfice net consolidé de 147,7 millions de F (61,7 %).

	14-10-83	Diff.
Institut Mérieux	780	– 10
Laboratoire Bellon	455	+ 33
Nobel-Bozel	9	– 1,2
Roussel-Uclaf	595	+ 5
B.A.S.F.	638	– 30
Bayer	635	– 40
Hoechst	675,90	– 34
I.C.I. (1)	94,60	+ 1,7
Norsk-Hydro	788	– 7

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,20 F.

Pétroles

	14-10-83	Diff.
Elf-Aquitaine	170	– 5
Esso	342,50	+ 15,70
Francarep	416	– 4
Pétroles française	152	– 7
Pétroles B.P.	65,50	– 1,30
Primagaz	255	+ 9
Raffinage	83	– 0,20
Sogerap	445	– 1
Exxon	406,50	+ 7
Petrofina	1 100	– 55
Royal Dutch	493	Inchangé

Matériel électrique services publics

T.R.T enregistre pour les six premiers mois de l'année une faible progression (+ 7,70 %) de son bénéfice net : 20,9 millions de francs contre 19,4 millions de francs. Le chiffre d'affaires s'est accru de 19 %.

Malgré le ralentissement de la *consommation des ménages, SEB* table pour 1983 sur une légère progression de son résultat favorisé par la croissance soutenue à l'étranger. Au 30 juin, le bénéfice brut atteint 75 millions de francs contre 50 millions de francs un an auparavant.

	14-10-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	154,70	– 0,30
CIT-Alcatel	1 385	+ 107
Crouzet	125,50	– 0,50
Générale des Eaux	401	+ 5
Intertechnique	1 230	+ 5
Legrand	1 905	+ 36
Lyonnaise des Eaux	755	– 25
Matra	992	– 123
Merlin-Gérin	902	– 41
Moteur Leroy-Somer	549	+ 21
Moulinex	93,30	+ 3,10
P.M. Labinal	321	– 7
Radiotechnique	403	– 14
S.E.B.	386	+ 15
Signaux	819	– 11
Télémée. Electrique	1 295	– 25
Thomson-C.S.F.	172,50	– 8,50
I.B.M.	1 429	+ 1
I.T.T.	470,90	+ 18,10
Schlumberger (1)	575	– 7
Siemens	1 485	– 55

(1) Compte tenu d'un coupon de 2 F.

Métallurgie construction mécanique

La situation d'*Usinor* s'aggrave. Pour le premier semestre, sa perte (2 430 millions de francs) est presque double de celle enregistrée l'an passé pour la même période (1 282 millions).

	14-10-83	Diff.
Alspi	76,30	+ 0,20
Amrep	905	– 41
Avions Dassault-B.	450	– 5
Chant. Foe Dunk	7,95	– 0,85
Chiers-Châtillon	19,40	+ 0,90
Creusot-Loire	44	– 12,50
De Dietrich	324	– 1
FACOM	750	– 8
Fives-Lille	172	– 1
Fonderie (Générale)	37,20	+ 5,9
Marine-Wendel	73,70	– 1,3
Penhoët	446	– 10
Peugeot S.A.	198	– 9
Poclain	76,90	– 3
Pompey	114,90	+ 2,4
Sagem	1 390	+ 15
Saulnes	17,20	– 1,3
Valéo	289,80	+ 8,8
Vallourec	77,10	– 3

Filatures, textiles, magasins

	14-10-83	Diff.
André Roudière	95	+ 5,30
F.F. Agache-Willot	69	– 6
B.H.V.	109,20	– 0,80
C.F.A.O.	526	– 2
Damart-Serviposte	1 149	+ 10
Darty	684	– 6
D.M.C.	78,50	– 5,50
Galeries Lafayette	150	Inchangé
La Redoute	1 121	– 39
Nouvelles Galeries	66	– 1,50
Printemps	115,70	– 0,30
S.C.O.A.	48,90	+ 6,80

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)	10 oct	11 oct	12 oct	13 oct	14 oct
Terme	265 727 605	261 477 609	275 713 304	299 172 245	327 726 800
Comptant					
R. et obl.	1 183 086 525	1 180 894 142	840 965 062	718 324 329	–
Actions	137 407 050	134 500 839	128 876 902	122 485 602	–
Total	1 586 221 180	1 576 872 690	1 245 555 268	1 139 982 176	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	144,3	144,7	143,7	143,8	–
Étrang.	158,3	159,7	155,3	155,2	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	149,7	149,7	149,2	149,9	150,2
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	140,9	141,3	140,7	141	141,1

Valeurs diverses

Le déficit du groupe *Pechiney* diminue. Au 30 juin, son montant atteint 685 millions de francs. Un an auparavant, à pareille époque, il était de 961 millions de francs à structure comparable (1 555 millions de francs en incluant la chimie et Howmet).

Le bénéfice net du groupe (part *du groupe) d'Essilor pour les six* premiers mois s'élève à 84,04 millions de francs. La progression est de 54,6 % par rapport au premier semestre de 1982 et de 28 % par rapport au second.

	14-10-83	Diff.
Accor	182	– 3,20
Agence Havas	839	+ 21
A.D.G.	360	Inchangé
L'Air Liquide	500	+ 12
Arjomari	357	+ 2
Bic	660	– 9
Bis	275	– 3
Club Méditerranée	655	– 21
Essilor	1 910	+ 55
Europe 1	571	– 25
Gle Ind. Part.	341,20	+ 11,20
Hachette	1 275	+ 15
Oréal (L')	2 078	+ 8
Navigation Mixte	182	– 4,50
Nord-Est	53	– 4,20
Presses de la Cité	1 385	+ 95
Skis Rossignol	1 220	– 25
Sanofi	460	– 4

Alimentation

Le bénéfice net consolidé hors plus-values du groupe *Docks de France* pour le premier semestre atteint 27,92 millions de francs marquant ainsi une baisse de 12,9 % par rapport à celui dégagé en 1982 à pareille époque, le résultat de la société mère progresse, lui, de 24,3 % à 21,23 millions de francs.

	14-10-83	Diff.
Beghin-Say	300	– 3
Bongrain	1 570	– 37
B.S.N.	2 348	+ 80
Carrefour	1 335	– 23
Casino	965	+ 35
Cédis	553	– 3
Euromarché	705	– 40
Guyenne et Gasc.	334	+ 5
Lesieur	1 301	– 49
Martell	1 180	+ 17
Moët-Hennessy	1 324	+ 4
Mumm	505	– 14
Occidentale (Gale)	642	– 2
Olida-Caby	200	– 19
Pernod-Ricard	919	+ 29
Promodès	1 168	– 27
Source Perrier	363	– 6
St-Louis-Bouchon	345	+ 0,50
C.S. Saupiquet	–	–
Veuve Clicquot	1 599	– 26
Viniprix	912	– 138
Nestlé	28800	– 200

Bâtiment, travaux publics

	14-10-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 015	– 4
Bouygues	705	– 15
Ciment Français	185,10	– 1,40
Dumez	885	– 33
J. Lefebvre	148	+ 2
G.T.M.	382	+ 13
Lafarge	253,50	– 2,50
Maisons Phénix	355,10	– 10,90
Poliet et Chausson	316	– 22
S.C.R.E.G.	140,50	– 2,50
S.G.E.S.B.	136,50	– 4,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

Amax déclare un dividende trimestriel de 5 cents (inchangé) payable le 1er décembre aux actionnaires inscrits avant le 10 novembre.

	14-10-83	Diff.
Géophysique	983	– 28
Imétal	69,20	+ 2,20
Michelin	789	– 5
M.M. Penarroya	46,50	+ 0,50
Charter	36,20	– 3,80
INCO	169,10	– 5,90
R.T.Z.	87,20	– 9
Z.C.I.	2,59	+ 0,01

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Irrégulier

La crainte d'une remontée des taux d'intérêt, matérialisée sur les fonds fédéraux en début de semaine, a inhibé les initiatives de nombre d'opérateurs, au demeurant préoccupés par le regain de tension au Proche-Orient, les habitués de Wall Street craignant que les approvisionnements en pétrole des pays industrialisés ne soient perturbés par les risques de conflit entre l'Iran et l'Irak.

Finalement, l'indice des Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi, vendredi, à *1 263,51*, en baisse de 8,64 points sur la semaine précédente et les analystes new-yorkais considèrent que l'indice ne devrait pas beaucoup progresser au cours des prochains jours.

	Cours 7 octobre	Cours 14 oct.
Alcoa	45 1/2	44 7/8
A.T.T.	64 3/4	64 3/4
Boeing	42 7/8	39 7/8
Chase Man. Bank	49 1/8	47 7/8
Du Pont de Nem	50 1/4	51 5/8
Eastman Kodak	72 7/8	71 3/4
Exxon	37	38 7/8
Ford	66 3/8	68 1/8
General Electric	56	53 1/8
General Foods	48 7/8	49 5/8
General Motors	76 3/8	77 1/2
Goodyear	31 5/8	31 1/2
I.B.M.	132 3/8	131 3/8
I.T.T.	44 7/8	42 5/8
Mobil Oil	30 1/2	31 1/4
Pfizer	43 7/8	42 1/4
Schlumberger	54 1/8	53 3/4
Texaco	35 3/4	36 3/4
U.A.L. Inc.	30 1/2	29 3/8
Union Carbide	68 1/4	65 3/8
U.S. Steel	28 3/4	29 3/8
Westinghouse	47 1/2	49 3/4
Xerox Corp	46 1/2	47 7/8

LONDRES

En baisse

A l'exception d'Impérial Chemical Industries en hausse après l'annonce de la mise au point d'une nouvelle fibre chimique et la perspective de sa prochaine introduction à Wall Street, les valeurs actions britanniques se sont repliées dans leur ensemble. Indices « F.T. » : industrielles : 678,5 contre 709,8 ; mines d'or : 551,1 contre 569,7 ; fonds d'Etat : 81,10 contre 82,17. Par ailleurs, les membres du London Stock Exchange se sont prononcés à une large majorité en faveur de l'admission de *personnalités extérieures* à la Bourse au sein du conseil de direction du marché. Ces « lay members » viendront s'intégrer aux quelque neuf-cent-dix membres ou représentants des firmes membres du Stock Exchange qui composent ce conseil.

	Cours 7 oct	Cours 14 oct
Beecham	315	303
Bowater	204	196
Brit. Petroleum	430	426
Charter	–	–
Courtaulds	95	89
De Beers (*)	8,20	8,07
Dunlop	54	52
Free State Geduld	42 1/2	39 3/4
Glaxo	795	703
Gt. Univ. Stores	550	530
Imp. Chemical	554	578
Shell	582	566
Unilever	843	845
Vickers	113	110
War Loan	36 7/8	36 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Hésitant

En dépit d'une forte hausse en milieu de semaine qui a conduit l'indice Nikkei *Dowes Jones à son nouveau record* de 9 563,25 points mercredi, le marché est apparu hésitant. A tel point que, vendredi, les valeurs nippones subissaient leur plus fort recul enregistré en une seule séance depuis un an. A l'issue de la demi-séance de samedi, le Nikkei Dow Jones s'établissait toutefois à 9 384,34 yens (+ 60,71 yens) et l'indice général à 682,81 (+ 2,71 yens).

	Cours 7 oct.	Cours 14 oct.
Akaï	577	560
Bridgestone	522	524
Canon	1 460	1 310
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	1 030	973
Matsushita Electric	1 770	1 650
Mitsubishi Heavy	270	247
Sony Corp	3 860	3 600
Toyota Motors	1 290	1 220

FRANCFORT

Bien orienté

Sous l'effet d'un regain d'achats pour compte étranger, le marché a été bien orienté dans le sillage des automobiles, de la construction mécanique et de la sidérurgie. Indice de la Commerzbank : 973,4 contre 968,4. Selon l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, les mille trois cent soixante-dix-huit sociétés par actions ouest-allemandes ont versé à leurs actionnaires un dividende moyen de 9,7 % au titre de l'exercice 1982, *en* baisse par rapport à l'année précédente (10,8 %).

	Cours 7 oct.	Cours 14 oct.
A.E.G.	84	85
B.A.S.F.	155,90	154,30
Bayer	157,60	154,50
Commerzbank	169,30	169,50
Deutschebank	309,80	303,50
Hoechst	166,50	164,20
Karstadt	267	277
Mannesmann	139,20	138
Siemens	359,40	N. C.
Volkswagen	225,10	233,50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Grève du tri postal

LE MINISTÈRE DES FINANCES PREND DES MESURES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

Reprise du travail dans les centres de tri postaux de Quimper, Brest, *Valence* et *Bourg-en-Bresse* : les points chauds du conflit ont le 14 octobre au matin, après négociation, connu un retour à la normale. Mais de nouveaux débrayages ont été décidés le 14 au soir, au centre de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), pour protester contre des menaces de sanction. Globalement, le mouvement de grève tend à se terminer. Mais des mouvements de courte durée, dans divers centres, comme persistent ceux de Paris-Lyon, Paris-Austerlitz et Paris-Montparnasse, par exemple.

La distribution du courrier continue d'être sérieusement perturbée, au point que les ministères des affaires sociales et des finances ont pris des dispositions pour que les entreprises affectées par ces grèves puissent bénéficier d'aménagements. Pour faciliter la trésorerie des entreprises, affectée par les retards du courrier, le ministère des finances a envoyé des instructions. – *(Voir page 19.)*

AU LIBAN

Le congrès de réconciliation nationale remis en question ?

Après la mort d'un « marine » américain, tué vendredi 14 octobre à proximité de l'aéroport international de Beyrouth par un tireur embusqué, le gouvernement américain a réaffirmé que les quelque mille six cents soldats américains de la forme multinationale poursuivraient leur mission au Liban. « *Cela fait partie du prix à payer pour rétablir la liberté du Liban* », a dit M. McFarlane, représentant spécial du président Reagan au Proche-Orient, actuellement à Washington.

Le conseiller pour les affaires de sécurité du président libanais Amine Gemayel, M. Wadih Haddad, a, pour sa part, demandé, vendredi, au président américain d'« *user de son influence pour éviter que les « forces d'occupation » ne compromettent le processus de réconciliation au Liban* ». Il a ajouté que « *le peuple libanais étant sous occupation, il pourrait ne pas être en mesure de mener un dialogue librement, à l'abri d'une intervention des forces d'occupation* ».

M. Haddad a également essayé de dissiper l'inquiétude suscitée à Washington par les déclarations du président Gemayel qui avait affirmé la veille au cours d'une interview au *Nex York Times* que le congrès de réconciliation nationale n'était qu'« *une manœuvre de diversion, le problème essentiel était l'évacuation des cinq forces étrangères au Liban : celles de la Syrie, d'Israël, de l'O.L.P, de la Libye et de l'Iran* ».

Autre motif de pessimisme : les représentants d'Amal, le mouvement politico-militaire chiite et du P.S.P. de M. Walid Joumblatt ont décidé de ne plus participer aux réunions du comité militaire quadripartite, chargé de consolider le cessez-le-feu. Cette décision aura pour conséquence de rendre impossible la mise en place des huit cents observateurs neutres grecs et italiens sur les lignes de front. Il revient en effet au comité militaire de transmettre une recommandation au gouvernement qui pourra alors présenter une demande à Athènes et à Rome.

Dans une déclaration rendue publique à Beyrouth, le parti communiste libanais a accusé le président du comité exécutif de l'O.L.P., M. Yasser Arafaf, d'« *être entièrement responsable de la dégradation de la situation et des affrontements de Tripoli* ». Le parti communiste affirme, en effet, que le Mouvement d'unification islamique (Towhid) n'aurait rien pu faire « *sans l'appui politique et matériel* » qu'il reçoit du chef de l'O.L.P.

Les communistes libanais affirment, par ailleurs, que leur siège principal, assiégé pendant plus de soixante-douze heures par les miliciens musulmans, n'a été investi que grâce à une « *ruse* » des forces du Fath qui étaient intervenues pour s'interposer entre les belligérants et ont, en fait, permis aux miliciens du Towhid d'occuper les lieux. Selon le parti communiste, quelque deux cents militants ont été transférés dans le stade municipal de Tripoli « *avec leurs armes individuelles* ». Le cheikh Saïd Chaabane, qui a juré d'éliminer l'athéisme de Tripoli, exigerait leur départ de la ville, mais « *sans leurs armes* », ce à quoi se refusent les militants communistes qui craignent une « *nouvelle ruse des Towhidi* » et un « *nouveau massacre* ».

Une vingtaine de communistes ont en effet été tués lors des combats, et environ une trentaine, dont des femmes et des enfants, l'ont été de sang-froid après l'arrêt des affrontements. – *(A.F.P.-U.P.I.-Reuter.)*

UNE MARCHE DE MARSEILLE A PARIS

Mille deux cents kilomètres pour combattre la xénophobie

Toumi Djaidja, un fils de harki, blessé le 20 juin dernier par un policier aux Minguettes à Vénissieux (Rhône), imagina le premier, sur son lit d'hôpital, cette marche pour l'égalité et contre le racisme. L'idée fut reprise par l'Association S.O.S. Avenir Minguettes, composée essentiellement de jeunes immigrés, et par la Cimade (service œcuménique d'entraide). Le samedi 15 octobre donc, une marche devrait partir de la cité de la Cayolle à Marseille, où un jeune gitan a été abattu en mars dernier, pour arriver le 3 décembre, place de la Concorde à Paris.

Entre-temps 1 200 kilomètres seront parcourus, une cinquantaine de ville traversées, par trente marcheurs permanents, rejoints, pour un jour ou davantage, par tous les partisans de cette « *nation multiraciale et solidaire* ». « *Il faut faire barrage au courant xénophobe qui s'affirme aujourd'hui et faire appel à la fraternité de ce pays* », a déclaré, jeudi 13 octobre au cours d'une conférence de presse, Christian Delorme, un prêtre de la Cimade qui partage la vie des jeunes aux Minguettes. Déjà, au début de 1981, il avait entrepris avec Jean Costil, un pasteur, et un jeune immigré, une grève de la faim pour protester contre les expulsions qui avaient lieu alors.

Un discours historique ?

Seront-ils cent mille au terme de cette manifestation, comme l'espèrent les organisateurs ? Le président de la République prononcera-t-il un « *discours historique sur la coexistence des diverses communautés* », comme la demande lui en a été adressée lors de sa visite aux Minguettes l'été dernier ? Les soutiens, en tout cas, se multiplient dès maintenant. Le réseau traditionnel de défense des immigrés appuie cette marche ; Mme Françoise Gaspard, député d'Eure-et-Loir (P.S.), sera là à Marseille, pour son départ. Si les partis politiques ne se sont pas encore prononcés, M. Michel de la Fournière, secrétaire national du parti socialiste aux droits de l'homme, a néanmoins envoyé une lettre aux fédérations, en leur demandant d'accueillir avec bienveillance l'initiative.

L'information semble, d'autre part, circuler très vite entre les diverses associations de jeunes immigrés, de plus en plus nombreuses, depuis 1981, à travers le pays. Un collectif de la région parisienne appelle à une manifestation canal Saint-Martin. « *Rengainez, on arrive* », préviennent-ils (1).

Les intérêts peuvent, cependant, diverger entre les organisations antiracistes traditionnelles et les jeunes immigrés qui n'admettent pas tous le mot d'ordre officiel de la marche en faveur d'une réconciliation nationale. Et des incidents pourraient survenir au cours d'une manifestation que ni les Eglises ni les partis politiques se sont empressés, pour l'instant, de soutenir. Nul ne sait, en effet, s'il existe aujourd'hui un réel courant antiraciste. Cette marche aura le mérite de le montrer.

NICOLAS BEAU.

(1) Radio-Beur, radio privée des jeunes immigrés, a recensé une quarantaine d'agressions armées en 1983 contre des jeunes d'origine maghrébine.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE JUDO

Les grands moyens de Fabien Canu

Médaille d'argent pour le Français Fabien Canu aux championnats du monde de judo. Canu a été battu en finale des moyens (– 86 kg) par l'Allemand de l'Est Ultch, déjà couronné en 1979 à Paris. En mi-moyens (– 78 kg), le Japonais Hikage, par une courte décision des arbitres, a dépossédé le Britannique Adams de son titre mondail. Dans cette catégorie, le Français Jean-Michel Berthet, battu une première fois par Hikage, puis pour la médaille de bronze par le Soviétique Khabareli, a pris pour sa première sélection une méritoire cinquième place.

Correspondance

Moscou. – « *Mais d'où sortez-vous encore celui-là ?* » C'est la question que posaient les techniciens étrangers aux Français après le parcours exemplaire de Fabien Canu, un Normand de vingt-trois ans, licencié à Orléans, au style très offensif et au sens tactique très sûr. Dans cette catégorie des moins de 86 kg, le tenant du titre était depuis deux ans un autre Français, Bernard Tchoulouyan. Aujourd'hui, on comprend mieux pourquoi avec une audace inconcevable dans les autres sports, il a été pousé à la retraite par une fédération impitoyable dans sa course aux médailles.

Vendredi, seule une décision à *pile ou face d'un trio d'arbitres* divisés a privé l'inconnu Fabien Canu d'un titre mondial, à l'issue d'une finale où aucun avantage n'a été marqué ni d'un côté ni de l'autre. Qu'importe : la façon dont il s'était débarrassé auparavant du vice-champion d'Europe, l'Autrichien Seisenbacher, et surtout du vice-champion du monde, le Japonais Nose (proprement étranglé, exploit sans précédent d'un Français sur un Japonais), ne trompe pas : Canu peut faire des projets. L'avenir pour lui s'appelle Los Angeles.

Le Normand a *enfilé son premier* kimono à neuf ans. Puis il est passé par toutes les sélections locales, départementales, régionales. *Remarqué pour une troisième place* au championnat d'Europe cadets, il a été intégré à dix-neuf ans à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) où il a rejoint une centaine de ses semblables, apprentis champions.

C'est dans ce cadre où, avant les grands rendez-vous internationaux, des centaines de partenaires d'entraînement sont, en permanence, à la disposition des stars du judo national, que Fabien Canu, longtemps dans l'ombre de Tchoulouyan, a fait ses classes avant d'« exploser » comme le Marseillais Richard Melilo lors des derniers championnats d'Europe. Jean-Michel Berthet, vingt-trois ans lui aussi, cinquième dans la catégorie des moins de 78 kg, après un parcours prometteur, est sorti du même moule. Une contestation permanente : voilà les raisons de la réussite des judokas nationaux. Les titulaires ne sont jamais des « sénateurs ». Michel Nowak triple champion d'Europe junior, qui a dû céder sa place à Berthet pour absence de résultat en senior, en sait quelque chose.

Et dans le même temps, la plupart des combattants de haut niveau voient leur avenir assuré. Rougé, Coche, Feist, médaillés européens ou mondiaux, sont aujourd'hui aux commandes du judo national. Canu sera bientôt responsable du centre de Normandie. Les autres, les obscurs, les sans-grade deviennent professeurs de judo, arbitres ou dirigeants. A leur tour, ils détecteront et formeront les champions de demain. La chaîne est très au point. Dans chacun de ses maillons se trouve le secret de la réussite du judo français.

CHRISTIAN BINDNER.

Le gouvernement de Grenade a échappé à un coup d'Etat

La petite île antillaise anglophone de Grenade a vécu vendredi 14 octobre une *folle journée*, qui s'est soldée par l'arrestation du garde du corps personnel de M. Maurice Bishop, premier ministre, et la démission du vice-premier ministre, M. Bernard Coard. Après plusieurs heures de confusion et la diffusion de communiqués contradictoires, la radio officielle a annoncé vendredi soir que le vice-premier ministre avait abandonné ses fonctions « *en raison de plusieurs événements récents et en particulier des rumeurs malveillantes selon lesquelles le camarade Coard et sa femme Phyllis auraient fomenté un complot* » contre le premier ministre.

La radio grenadienne a un sens aigu de la litote. En fait, M. Coard a bel *et bien tenté de renverser le* premier ministre et a réussi à le neutraliser pendant une partie de la journée. Il a fait lire à la radio, dans la nuit de jeudi à vendredi, après l'heure habituelle de fermeture de celle-ci, une déclaration selon laquelle il remplaçait M. Bishop à la tête du gouvernement révolutionnaire. M. Bishop lui-même était placé en résidence surveillée.

Tout avait *commencé* mercredi au conseil des ministres. Une vive discussion oppose alors MM. Bishop et Coard sur « *la manière d'envisager la direction collective du gouvernement* ». M. Bishop est le leader incontesté du pays depuis le coup d'Etat du 13 mars 1979. Socialiste tiers-mondiste, ami de M. Fidel Castro, il n'a cessé de se rapprocher de Moscou et des pays de l'Est au point de devenir, presque au même titre que Cuba et que le Nicaragua, la bête noire de l'administration Reagan dans le bassin caraïbe. Son marxisme, fort peu dogmatique, se teinte pourtant de romantisme révolutionnaire, alors que celui de M. Coard apparaît plus intransigeant et plus doctrinaire.

Grenade n'était guère connue, jusqu'au coup d'Etat de 1979, que pour la noix de muscade (dont elle est le premier producteur mondial) et pour l'étrange passion de son ancien premier ministre, Sir Eric Gairy. Autocrate corrompu, se maintenant au pouvoir grâce à la fraude électorale, ce dernier entretenait régulièrement ses interlocuteurs, et à une occasion l'Assemblée générale des Nations unies, du problème essentiel que constituait à ses yeux la présence dans le ciel grenadien de soucoupes volantes.

L'arrivée au pouvoir de M. Bishop avait choqué ses voisins caraïbes immédiats. Ce jeune avocat formé à Londres rompait en effet avec la tradition parlementaire héritée de Westminster qui avait prévalu jusqu'ici dans les anciennes colonies britanniques antillaises depuis leur accession à l'indépendance. Son amitié avec M. Fidel Castro n'inquiétait pas moins. D'autant que Cuba entreprenait de construire sur l'île un aéroport international permettant à celle-ci de se désenclaver.

M. Bishop a accusé à plusieurs reprises la C.I.A. de chercher à déstabiliser son pays. A l'hostilité avouée de Washington, et à la méfiance plus feutrée de la plupart de ses voisins, il a répondu par un certain durcissement à l'intérieur, tout en cherchant à maintenir de bonnes relations avec des pays occidentaux tels que la France. Sa visite à Paris, en septembre 1982, lui avait permis d'obtenir une aide économique, certes limitée, mais à la mesure de la population de l'île (110 000 habitants).

M. Bishop a apparemment réussi à faire avorter un putsch visant à radicaliser encore son régime. Mais il n'est pas sûr que cet épisode modifiera la tendance, manifeste depuis ces dernières années, à l'alignement croissant sur l'Est.

D. Dh.

EN CORÉE DU SUD

Le remaniement ministériel n'annonce pas un durcissement

De notre correspondant

Tokyo. – Le remaniement ministériel, annoncé vendredi 14 octobre à Séoul, a été mené tambour battant : pas question, surtout, de donner à l'adversaire du Nord l'impression d'un flottement après l'attentat à la bombe de dimanche dernier à Rangun, qui a fait vingt et un morts, dont quatre membres du gouvernement sud-coréen.

Pour l'essentiel, la réorganisation du cabinet paraît confirmer les orientations précédemment suivies par le présiden Chun Doo-Hwan, à l'intérieur comme à l'extérieur. Le fait, notamment, que les militaires n'aient pas reçu de nouveaux portefeuilles n'annonce pas un durcissement du régime.

Le maintien d'une diplomatie d'ouverture reste à l'ordre du jour avec la nomination aux affaires étrangères – en remplacement de M. Lee Bum-Suk, mort à Rangoun – de M. Lee Won-Kyong, ancien élève de l'université impériale de Tokyo et de Harvard et diplomate de carrière. Son passage du ministère des sports à celui des affaires étrangères est tout à fait logique dans le contexte sud-coréen actuel. La perspective des Jeux olympiques, qui doivent se tenir en *1988* à *Séoul*, a déjà amené M. Lee Won-Kyong à jouer un rôle de premier plan dans les contacts avec les pays, socialistes et non-alignés notamment, qui n'ont pas de relations diplomatiques avec Séoul. Cette nomination a été favorablement *accueillie* à Tokyo.

Sur le plan intérieur, la nomination de M. Chin Iee-Chong, ancien *président de l'université de Séoul et* président du Parti de la justice et de la démocratie (au pouvoir), va dans le sens des efforts entrepris par le président Chun pour disposer d'une « *base populaire* » et donner au régime, issue d'une prise de pouvoir par les militaires dans des conditions tragiques, une apparence civile et respectable. M. Chin peut, en outre, apparaître comme un choix judicieux sur le plan national. C'est un homme chaleureux qui n'a pas la réputation d'un « dur ». On rappelle, au contraire, qu'il a fait partie de l'opposition du temps de la dictature du général Park.

R.-P. PARINGAUX.

La composition du cabinet

Voici la composition du nouveau gouvernement sud-coréen. Les patronymes des personnalités nommées à de nouvelles fonctions sont indiqués en italique et leurs anciennes fonctions entre parenthèses.

– Premier ministre : *M. Chin Iee Chong* (président du parti de la justice et de la démocratie, au pouvoir) ;

– Vice-premier ministre et ministre de la planification : *M. Shin Byong Hyun* (président de l'Association commerciale de Corée) ;

– Affaires étrangères : *M. Lee Won Kyong* (ministre des sports) ;

– Intérieur : M. Choo Young Bok (sans changement) ;

– Finances : *M. Kim Man Jae* (gouverneur de la Banque américano-coréenne) ;

– Défense : M. Yoon Sung Min (sans changement) ;

– Education : M. Kwon Hee Hyuk (président de l'université nationale de Séoul) ;

– *Commerce et industrie* : M. Kum Jin Ho (vice-ministre au même département) ;

– Ressources énergétiques : M. Choi Dong Kyu (vice-ministre au même département).

– Agriculture et pêche : M. Park Chong Moon ;

– Justice : M. Bae Myong In ;

– Construction : *M. Kim Sung-Bae* (maire de Séoul) ;

– Transports : *M. Son Soo Ik* (directeur des réformes de l'administration).

– Santé et affaires sociales : M. Kim Chum Rae ;

– Information et culture : M. Lee Jin Hie ;

– Travail : M. Chung Han Joo ;

– Unification nationale : *M. Sohn Jae Sik* ;

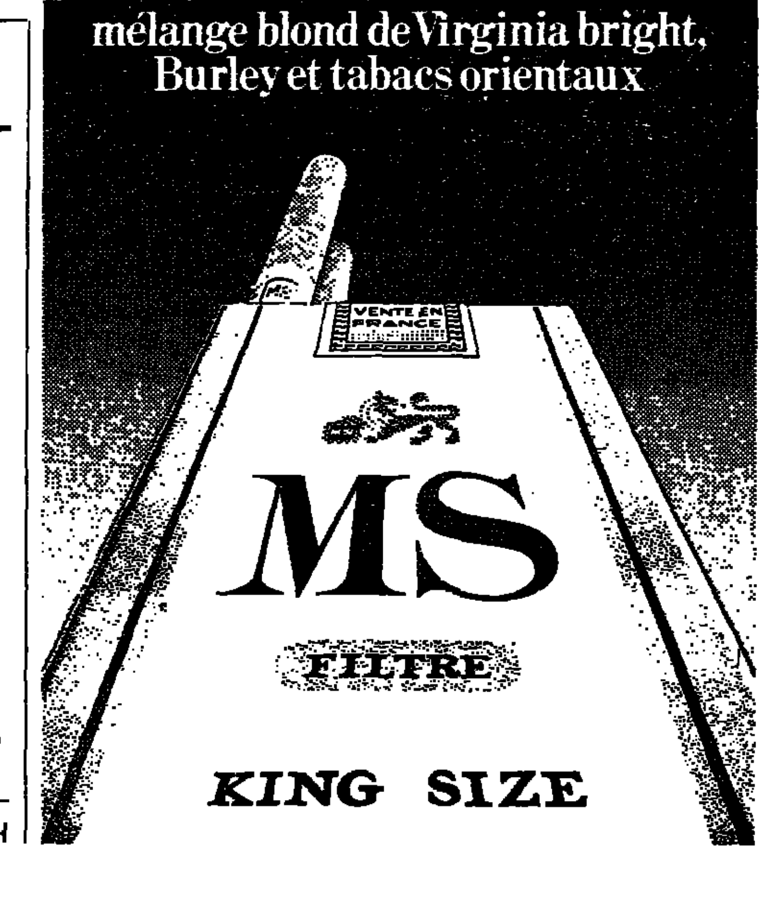
– Administration gouvernementale : M. Park Chan Gung ;

– *Télécommunications : M. Kim Sung Jin* (directeur de l'Institut de la défense nationale) ;

– Sciences et technologie : M. Lee Jung Oh ;

– Sports : M. Lee Yong Ho (vice-ministre au même département).

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1983 a été tiré à 483 215 exemplaires



A B C D F G H

